Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Consultation sur place	☑	☐
Impression	☑	☐
Diffusion Intranet	☑	☐
Diffusion Internet	☑	☐
Exposition	☐	☑
Publication non commerciale	☐	☑

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

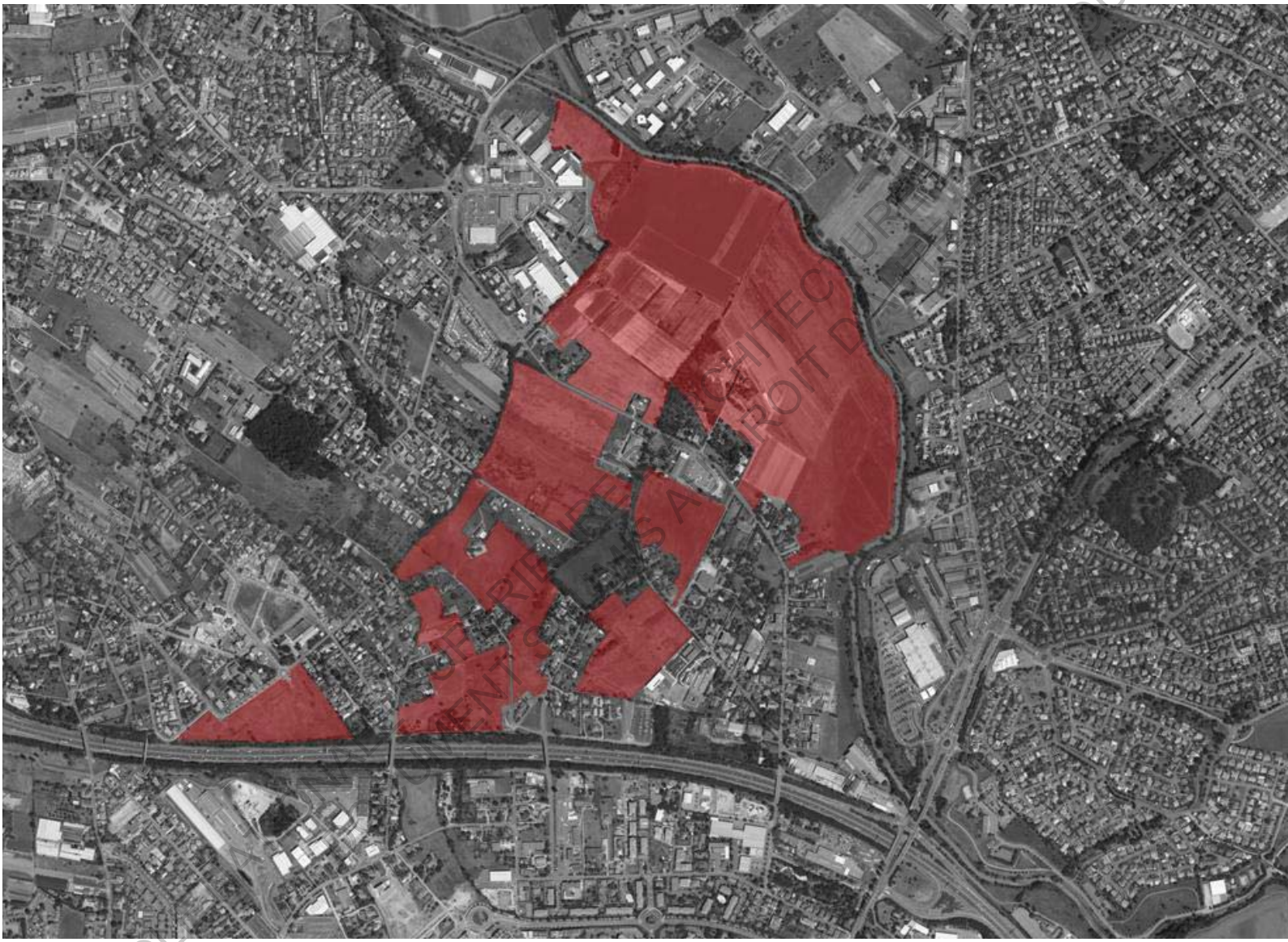
École nationale supérieure d'architecture de Toulouse _83 rue Aristide-Maillol _BP 10629 _31106 Toulouse cedex 1
Tél. : 33 (0)5 62 11 50 50 _Fax : 33 (0)5 62 11 50 99 _Courriel : ensa@toulouse.archi.fr _Site : www.toulouse.archi.fr

Établissement public décret 81.333 du 6-4-81 _N° siret : 193 101 508/00011 _Code ape : 9215

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Mémoire de Séminaire Architecture, Territoire, Société S.87. ATS

L'AGRICULTURE EN FRANGE PERIURBAINE, ELEMENT DE VALORISATION DU TERRITOIRE PERIURBAIN ?



BOUSDIRA Youcef 14138

Master I

Encadré par:

CHAPEL Enrico

GRUET Stéphane

PERE Anne

POLYCHRONIADI Katerina

RINGON Constance

Session de Septembre 2015

SOMMAIRE:

Remerciements……...……....
Introduction……....

1-Chapitre I- Agriculture et territoire périurbain……

1-1- Agriculture Périurbaine, définitions et enjeux.....
1-1-1- Définitions de l'Agriculture Périurbaine
1-1-2- Enjeux, intérêts et obstacles rencontrés lors du développement de projets *d'Agriculture Périurbaine*……..

1-2- Franges périurbaines et processus de périurbanisation.....
1-2-1- Définition et processus de formation des territoires périurbains.....
1-2-2- Franges urbaines, lieux de rencontre de la ville et de la campagne?.....
1-2-3- Les lieux de l'Agriculture Périurbaine……
1 -2-4- Pourquoi faut il protéger les terres agricoles de la pression foncière?.....

1-3- Quelques projets remarquables d'Agriculture Périurbaine……...
1-3-1-L'exemple de Barcelone: le parc agricole du Baix Llobregat……
1-3-2-L'exemple de Lille: le parc de la Deule……

2-Chapitre II - Le contexte toulousain, l'agriculture périurbaine dans les documents officiels toulousains……

2-1- Agriculture périurbaine et urbaine dans le plu de la commune de Toulouse……
2-2- Agriculture périurbaine dans le SCOT de Toulouse……...
2-3- Agriculture périurbaine dans la charte pour une agriculture durable en territoire périurbain……

3-Chapitre-III- Enquête et déroulement de l'étude.....

3-1- Rappel des questions posées, de la problématique et de l'hypothèse……..
3-2- Explication du terrain d'analyse et du déroulement de l'enquête……..

3-3- L'enquête sur le terrain……..
3-3-1- Les jardins familiaux de Chantelle……..
3-3-2- Jardins familiaux de Périole Balma……
3-3-3- Champs agricoles périurbains autour de Balma……
3-3-4- Les jardins familiaux des argoulets……
3-3-5- Jardins familiaux et partagés de Blagnac……...
3-3-6- Champs agricoles périurbains de Paléficat……

3-4- Lecture comparative de l'analyse des espaces……..

Conclusion……..

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un grand merci à tous ceux qui ont nourri ce travail, et contribué à le faire avancer.

A cet effet je pense tout particulièrement à madame Anne Péré, ma directrice de mémoire, dont les conseils m'ont aidé à orienter cette étude et à la faire avancer.

Un grand merci à monsieur Chapel et à toute l'équipe pédagogique, qui par leurs apports mais aussi leurs critiques ont contribué à me remettre en question, et à me faire progresser dans ma réflexion.

Un grand merci à toutes les personnes qui m'ont soutenu durant cette année. Je pense ici tout particulièrement à mes proches.

Et enfin, merci à tous ces jardiniers et inconnus, avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger durant mes visites sur le terrain, et qui ont eu la gentillesse de consacrer un peu de leur temps pour me parler de leur activité.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Introduction:

Dans l'histoire, l'agriculture à été le point de départ de notre civilisation.
L'agriculture à ainsi été à l'origine de la création et de l'apparition des villes. Ça a été une révolution sans précédent, permettant la sédentarité d'une part, et l'accumulation de richesses de l'autre.
Cette accumulation de nourriture et de richesses allait avoir deux conséquences très importantes, qui allaient conduire à la formation des cités et de la civilisation.
La première est que cet accroissement de richesses a contribué à augmenter la population, au vu de l'amélioration des conditions de vie.
La deuxième conséquence était que cette accumulation de richesses allait conduire à l'apparition des premières formes de commerce, et donc, à l'apparition du besoin de se regrouper pour échanger.

Ainsi, le couple ville campagne était né, et allait être à l'origine de toute une organisation territoriale et sociale pendant des siècles.
Au XXème siècle, le couple ville campagne, sous l'impulsion de l'apparition de nouveaux moyens de transport va donner naissance à une troisième composante qui est l'espace périurbain.
C'est un territoire hybride, à mi chemin entres les deux sur le plan physique, mais aussi, dans les processus qui le travaillent et qui y sont à l'œuvre.
Un territoire composé de l'entremêlement de nombreux espaces aux attributs et caractéristiques différentes. Un mélange d'espaces de nature, d'espaces d'agriculture et d'espaces urbanisés ou en voie d'urbanisation.
Aussi, un espace fragmenté, où règne un certain désordre (spatial et paysager) et qui s'est depuis quelques années développé de manière anarchique, échappant à tout contrôle.
Notre sujet de recherche s'intéresse donc à ce qu'est devenue la place de l'agriculture dans ces territoires. Quel rôle joue-elle? Comment y existe-elle? Quelles relations y entretient-elle?

Après avoir été reléguée en second plan il y'a quelques années, on commence progressivement à redécouvrir les nombreuses vertus de l'agriculture proche des villes.
Ainsi, l'agriculture périurbaine permet de rendre de nombreux services à la ville.
Production alimentaire en circuits courts, services environnementaux, qualité et entretien des paysages, lien social…etc.
Sur le plan territorial, l'agriculture participe pleinement aux dynamiques en cours sur le territoire périurbain. Elle est avec les espaces de nature et les espaces urbanisés une composante extrêmement importante du système.
Comme maillon important du territoire périurbain déstructuré, nous nous sommes donc interrogés sur les potentialités, et la capacité de ces espaces agricoles à remettre de l'ordre dans ce territoire périurbain, à recoudre les morceaux, et sur leur contribution et leur participation à la mise en valeur de ces espaces.
Ainsi, l'agriculture périurbaine pouvait elle participer à recoudre et recomposer certains fragments du territoire périurbain, et à mettre en valeur ce territoire qui a été grandement dégradé?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cette interrogation a ainsi été le point de départ de la réflexion, et du travail de recherche qui va suivre.

Les savoirs consultés pour l'élaboration de ce travail sont de nature diverse. Essentiellement des ouvrages, et des articles scientifiques qui allaient aborder les deux thèmes principaux de ce mémoire, à savoir l'agriculture périurbaine d'une part, et les logiques et dynamique de l'espace périurbain d'autre part.

Pour le volet sur l'agriculture périurbaine, nous nous sommes appuyés sur des ouvrages et des articles scientifiques posant des bases théoriques sur le sujet.
Des articles scientifiques de revues abordant les caractéristiques de cette activité nous ont été très précieux pour en comprendre les enjeux, et certaines particularités.
Notamment la question de la multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine, dont le rôle aujourd'hui ne s'arrête pas uniquement à la question alimentaire. Aussi, à travers ces lectures, nous avons vu que l'agriculture pouvait participer et rendre de nombreux services à la ville. Ainsi l'agriculture périurbaine a de nombreuses vertus sur le plan alimentaire en produisant de la nourriture en circuits courts pour la ville, sur le plan social en proposant des espaces de rencontre et de sociabilité à travers les jardins divers qu'elle peut engendrer, sur le plan écologique et environnemental, ou encore sur le plan économique en créant des emplois et de la richesse.
La dimension qui nous a particulièrement intéressé et que nous avons choisi de retenir est celle liée au rôle territorial qu'elle peut jouer, dans ce dialogue avec l'espace périurbain.
Certains savoirs relataient également l'évolution et le développement de projets concrets d'agriculture périurbaine tels que les projets de Montréal, de Seattle, de Barcelone ou de Milan.
Nous en avons essentiellement retenu deux, qui était remarquable et marquants, et coïncidaient bien avec le thème de la recherche que nous souhaitions développer.
Ces projets sont celui du parc agraire du Baix Llobregat à Barcelone, ainsi que le parc de la Deule à Lille, qui était un parc agricole et naturel périurbain pensé comme une couture paysagère entre ville et campagne, et comme moyen de mettre en valeur et de réparer un grand nombre de milieux naturels et d'espaces agricoles déstructurés par l'activité industrielle et minière de la région.

Dans le volet territoires périurbains, les savoirs consultés nous aurons permis de mieux comprendre certaines caractéristiques de ces espaces, présentés comme des lieux d'une grande hétérogénéité, où sévit une lutte et une concurrence importante pour l'accès et l'usage des sols.
Cela nous aura permis d'avoir une vision globale sur leur processus de formation, et de mieux comprendre les dynamiques qui y sont en cours.
De nombreux articles scientifiques et ouvrages ont contribué à nourrir cette réflexion, et particulièrement l'ouvrage de Lewis Mumford, la cité à travers l'histoire, qui retrace une évolution passionnante des villes à travers les âges.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ces lectures nous ont conduits à différentes interrogations concernant l'agriculture périurbaine et son insertion dans l'espace périurbain.
Les désordres de l'espace périurbain nous ont beaucoup préoccupé durant ce travail.
Actuellement, le périurbain est essentiellement considéré comme réserve foncière pour la ville, espace technique faisant passer les réseaux, et accueillant les différentes infrastructures.
Il est essentiellement vécu comme lieu de passage et de transit, ou bien comme espace dortoir pour une partie de la population. Un espace où l'on se loge, sans forcément entretenir des relations de quartier, de voisinage et de proximité. Un espace où l'on s'attarde peu, que l'on traverse à toute vitesse, sans jamais s'y arrêter.
Le périurbain présente pourtant un certain nombre d'atouts, de par ses espaces de nature, et d'agriculture, qui peuvent avoir un rôle fonctionnel grâce à la production alimentaire, mais aussi un rôle paysager, récréatif et social important.
Nous nous sommes ainsi interrogés sur le rôle éventuel que pourrait jouer l'agriculture périurbaine dans ce genre de situations.

Dés lors, l'agriculture périurbaine peut-elle participer à produire des lieux de qualité, et proposer des espaces attractifs, mettant en valeur les espaces de nature, et favorisant la découverte, la pédagogie et le loisir? Et par ce biais, peut-elle définir une nouvelle structuration de l'espace périurbain, qui pourra être exploré de manière différente?

Ainsi cette question nous a amené à nous intéresser à l'insertion de ces espaces agricoles dans le territoire périurbain, et à d'autres interrogations tel que le périurbain comme lieu de rencontre et d'échange entre ville et campagne?
Cela nous questionne sur les rapports et relations qui se tissent entre la ville et la campagne via ces lieux d'agriculture périurbaine.
Plus particulièrement, aux relations spatiales et paysagères entre urbain et rural, et sur le rôle que pourrait jouer l'agriculture périurbaine dans l'établissement d'une relation de qualité entres ces deux monde, et participer à la valorisation de l'espace périurbain.

Cela nous a conduits à formuler la problématique autour de laquelle tourne ce travail, et qui est:

Comment se fait l'insertion des espaces d'agriculture dans le territoire du périurbain?
Est-ce que l'agriculture périurbaine peut participer à la valorisation de l'espace déstructuré du périurbain en se posant comme lieu d'articulation et de rencontre entre la ville et la campagne?
Peut-elle ainsi proposer de nouvelles manières de vivre et d'explorer l'espace périurbain?

Afin de répondre à cette problématique, nous allions poser quelques hypothèses, qui nous permettrons d'aller plus loin dans le travail.
La première hypothèse serait que:

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

"Une relation ville campagne qualitative sur le plan de l'aménagement de l'espace et du paysage permettrait d'aider à valoriser le périurbain, et participer à structurer ses espaces."

Les franges agricoles périurbaines pourraient être des lieux propices à ce contact, ce qui nous amène à notre seconde hypothèse, qui est que:

"Les espaces agricoles périurbains sont des lieux de rencontre et d'échange entre la ville et la campagne, pouvant participer à la valorisation de l'espace périurbain."

Notre hypothèse serait que ces relations ville/campagne se tissent grâce aux caractéristiques physiques des espaces agricoles périurbains. Parmi ces caractéristiques on retrouve celles liées au contexte et à la situation des espaces dans le tissu périurbain, et celles liées à l'espace et à sa composition tel que sa forme, la nature des lieux qui le composent, et la nature de ses limites.
A notre sens, la nature et la composition des limites des espaces agricoles, joue un rôle fondamental, car ces dernières participent au caractère du lieu, et sont un indicateur de la qualité de la relation entretenue avec l'extérieur.
Aussi, elles constituent de véritables membranes à travers lesquelles s'effectuent ces échanges.
Nous entendons par limite les éléments physiques qui déterminent et qui définissent spatialement ces lieux d'agriculture périurbaine. Ce sont des bordures, des barrières, des parois, des seuils et toute une série d'espaces permettant le passage de l'extérieur vers l'intérieur.
Cela nous amène à notre troisième hypothèse, qui est que;

"Une relation qualitative avec le périurbain dépend du traitement des limites des espaces agricoles périurbains.
Le traitement de ces limites peut favoriser ou défavoriser cette relation sur le plan de l'aménagement de l'espace, sur le plan paysager et sur le plan social.
Le traitement des limites permet de contribuer à l'attractivité des espaces, et à vivre le périurbain autrement."

Le terrain choisi pour mener l'étude allait être le périurbain toulousain.
Ainsi, afin de préparer l'étude, nous avons constitué un corpus. Pour ce cas précis, nous nous sommes appuyés sur les documents officiels toulousains que sont le PLU de Toulouse, le SCoT, et la charte pour une agriculture durable en territoire périurbain, coréalisée par la chambre d'agriculture de Toulouse et la communauté urbaine Toulouse métropole.
Ce choix s'est porté sur ces documents car ils peuvent nous renseigner sur les caractéristiques du territoire, et sur les dynamiques et politiques qui y sont à l'œuvre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Nous y avons également joint les exemples du parc agraire du Baix Llobregat à Barcelone, et du parc de la Deule à Lille, qui sont des modèles raccordant un certain nombre de problématiques proches du sujet que nous traitons.

La méthode d'enquête consistera à analyser des espaces d'agriculture périurbaine situés dans le périurbain toulousain, afin de voir leur insertion dans le territoire, et leur relation avec ce dernier.
Nous effectuerons pour cela des relevés de ces espaces, des plans, des coupes, et nous analyserons notamment la nature et la composition de leurs limites et bordures, afin de voir dans quelle mesure est-ce que le traitement de ces limites peut contribuer à entretenir une relation de qualité avec le périurbain, et comment peuvent elles éventuellement participer à le valoriser.
Nous comparerons par la suite les résultats, afin de tirer les premières conclusions de cette enquête.
La méthode d'enquête est abordée et développée plus en détail dans la troisième partie du mémoire.

Quant au développement de ce travail, il se fera sur trois chapitres. Le premier chapitre abordera un certain nombre de questions théoriques, liées à l'agriculture périurbaine et au développement et à la fabrication des territoires périurbains, dans les grandes lignes.
Sera également abordé dans ce chapitre la question de la relation ville campagne, mais aussi, les études de cas que nous avons effectué sur les exemples d'agriculture périurbaine du parc agraire du Baix Llobregat à Barcelone, ainsi que du parc de la Deule à Lille.
Le second chapitre abordera la question du contexte toulousain, à travers la lecture et l'analyse des documents officiels toulousains que sont le PLU, le SCoT, et la charte pour une agriculture durable en territoire périurbain.
Le troisième chapitre sera consacré au déroulement de l'enquête, à l'analyse des espaces, de leurs relations avec leur environnement et à la comparaison des résultats afin de voir si ces lieux pouvaient participer à valoriser le périurbain, à en recoudre les fragments, et à améliorer la qualité de ses espaces.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1-Chapitre I- Agriculture et territoire périurbain:

1-1- Agriculture Périurbaine, définitions et enjeux:

1-1-1- Définitions de l'Agriculture Périurbaine:

Les définitions de l'agriculture périurbaine sont multiples et variées. Elles dépendent d'un grand nombre de paramètres, qui mettent en lumière les différentes façons de voir et d'aborder ce phénomène. Un phénomène aux réalités multiples, dont une partie est spontanée, non planifiée par les institutions -un phénomène essentiellement social- qui à peu intéressé les acteurs de la recherche ainsi que les services de planification de l'état à ses débuts, car considéré comme marginal.

Aujourd'hui, cette situation a évolué. Très certainement pour deux raisons majeures. La première est liée au développement des technologies de l'information, et à l'émergence d'un monde interconnecté.

La seconde raison est le défi écologique, que nous allons devoir relever pour les années à venir qui nous oblige à penser le monde autrement, et qui a remis la question de l'alimentation saine, des circuits courts et de la consommation locale au gout du jour.

En effet le développement des nouvelles technologies à l'ère du partage de l'information et des réseaux sociaux a permit à une expérience isolée quelque part sur terre d'espérer faire parler d'elle, et d'atteindre un public proche ou lointain de manière extrêmement efficace.

Ainsi, les expériences se développent d'autant plus vite et de manière simultanée. Elles se mettent inconsciemment en cohérence les unes avec les autres, de telle manière que ce qui pouvait autrefois rester cantonné dans un quartier ou une ville, peut aujourd'hui se diffuser et être partagé avec la terre entière.

L'aspect écologique et environnemental explique en partie cet engouement, et y est pour beaucoup dans ce regain d'intérêt.

L'agriculture urbaine et périurbaine, en relocalisant une partie des lieux de production à proximité des centres urbains, et en prônant une responsabilité collective, et un retour vers une nutrition plus qualitative et surtout moins polluante participe aux débats de la ville durable. Elle mobilise à la fois les professionnels et les profanes, et contribue à faire avancer les idées et la technique, à imaginer ce que sera le monde de demain, l'agriculture de demain, et surtout la ville de demain. Un débat et des expérimentations passionnantes, qui intéressent les différents acteurs et décideur, et qui retiennent l'attention des chercheurs un peu partout dans le monde.

Nous pourrions dire qu'il y'a autant de définitions de l'agriculture périurbaine que d'agriculteurs pratiquant ce type d'activité. Il subsiste cependant des grandes catégories, nous permettant d'appréhender les différents aspects que regroupe cette pratique.

Des catégories liées au contexte économique. Des catégories liées à la localisation géographique, au mode de production, à la destination des produits, à la professionnalisation de la pratique ou à l'usage des ressources.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans l'étude qui va suivre, il est important de souligner que nous allons nous intéresser à l'agriculture périurbaine dans le contexte des pays développés et industrialisés. L'agriculture périurbaine y est pensée comme une alternative à l'agriculture intensive, industrielle où lieux de production et de consommations sont souvent éloignés. Une agriculture quelque peu délocalisée donc.
Elle met en avant (l'agriculture périurbaine) l'aspect économique, l'aspect environnemental et l'aspect social qui nous le verrons par la suite sont des éléments de définition importants.
Certes il n'existe pas une définition propre à l'Agriculture Périurbaine dans les pays développés, cependant certaines problématiques y sont intimement liées, et globalement partagées.

Nous n'avons pas élargis l'étude aux pays émergeant car le contexte de ces pays est différent. Dans nombre d'entres eux, le but de l'agriculture périurbaine et urbaine est d'abord la subsistance, et l'autosuffisance dans un contexte économique en crise.
Cela ne doit cependant pas être considéré comme une généralité applicable à tout les pays en développement. Les contextes locaux sont à examiner de plus prés, car très souvent différents d'un pays à l'autre. Ainsi le développement de l'agriculture dans certains pays émergeants reproduit les mêmes logiques et les mêmes mécanismes que ceux que l'on retrouve dans les pays développés.
Malgré cela, nous allons pour des raisons de temps et de finalité de l'étude écarter ces exemples extrêmement intéressants pour nous concentrer essentiellement sur la réalité de l'Agriculture Périurbaine dans le contexte des pays développés, plus proche du contexte toulousain que nous aurons à étudier par la suite.

Parmi les nombreuses définitions rencontrées, nous proposons d'en citer et d'en analyser quelques unes, afin de mieux cerner le sujet que nous étudions, à savoir l'agriculture périurbaine.

Une première définition est donnée par ***Pierre Donnadieu*** qui définit l'Agriculture Périurbaine comme suit ;

"L'agriculture urbaine et périurbaine est une activité de production végétale et/ou animale qui est localisée dans les régions urbaines, dans ou autour des agglomérations, petites ou vastes (métropoles). Elle comprend les agricultures professionnelles des agriculteurs (horticulteurs, pépiniéristes, arboriculteurs, serristes, éleveurs, céréaliculteurs, viticulteurs, etc.) et les jardinages et élevages amateurs (jardins familiaux, associatifs, pédagogiques, partagés, etc.). Les premiers ont une finalité essentiellement marchande, contrairement aux seconds (loisirs, insertion sociale, pédagogie, etc.)"

Ici, ***Donnadieu*** définit l'agriculture urbaine et périurbaine. Il ne fait pas la distinction entre les deux car en Amérique du nord et dans la culture anglo-saxonne l'agriculture périurbaine est considérée comme urbaine du moment qu'elle tisse des liens fonctionnels avec la ville (Moustier et Mbaye). Il parle ainsi d'agriculture située dans une région urbaine, ou autrement dit dans une aire urbaine, qu'elle soit située en centre ville ou en frange. La taille de l'agglomération importe peu dans cette définition. L'agriculture est considérée comme urbaine

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

qu'elle que soit la taille de la ville. Il ne parle cependant pas de la typologie des terrains, qui pourrait laisser comprendre que toutes les typologies sont comprises dans la définition.
L'agriculture y est définie de manière complète, entre production végétale et production animale.
Cela laisse la porte ouverte à un grand nombre de catégories, même à celles qui ne participent pas encore pleinement au mouvement de l'agriculture urbaine et périurbaine pour des raisons de nuisance tel que l'élevage de grands animaux en ville ou encore la culture céréalière mécanisée en milieu urbain. Une classification selon le type de productions donc.

Cette définition prend également en compte les différentes formes pouvant être rencontrées, entre pratiques professionnelles et marchandes de l'agriculture, et pratique amateur du jardinage visant le plus souvent le loisir ou la rencontre. Une classification selon le statut des acteurs, et du but de l'activité (professionnelle, amateur)

Elle reste ouverte aux différentes typologies rencontrées en agriculture, et n'exclue pas les pépiniéristes, ou encore la production de céréales, même si il y'a de faibles chances pour que cette dernière se développe en ville au vu de la petitesse des parcelles, de la rareté du foncier et de la difficile introduction et circulation du matériel agricole dans certaines partie du territoire périurbain.

Il définit l'agriculture urbaine et périurbaine comme une situation, un type de production, et des acteurs sur le terrain.
L'avantage de cette définition est qu'elle peut brosser large, et être compatible avec un grand nombre de cas et de possibilités. Son inconvénient est justement cette trop grande ouverture, qui ne précise pas certaines nuances ou aspects fondamentaux du problème.

Cette définition ne parle pas du lien ville/campagne que peut jouer l'agriculture périurbaine, et qui nous semble être un élément fondamental.
Ce lien peut se traduire par des rapports réciproques entres ces deux entités sur le plan économique (production alimentaire, main d'œuvre, terrains), écologique (services divers tel que l'assainissement de l'air, la réduction des déchets, éviter l'effet ilot de chaleur…) et sur le plan social (rencontres, loisirs, activité de plein air, pédagogie).
Pour ces raisons, elle nous semble pas assez satisfaisante, car trop vaste et pas assez précise sur certains aspects.

Cela nous amène à cette autre définition de Donnadieu et Fleury, qui pourrait nous aider à clarifier certaines zones d'ombre.

" L'agriculture péri-urbaine, au strict sens étymologique, est celle qui se trouve en périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce dernier cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville."
Donnadieu / Fleury 1997

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cette définition de l'agriculture périurbaine est plus ciblée.
Elle retient pour définir l'Agriculture Périurbaine le sens "strictement étymologique" du terme, qui fait référence à sa localisation en périphérie de villes, et cela quelque soit la nature de ses systèmes de production (de l'agriculture). Ainsi, l'agriculture périurbaine est située en premier lieu en frange de ville.
"Les systèmes de productions" font référence à de nombreux paramètres, que "***Donnadieu et Fleury"*** intègrent dans leur définition.
"Systèmes de productions" fait à la fois référence à la production animale et végétale, à des pratiques productives modernes (technologiques) ou anciennes (traditionnelles), à des produit issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement ou pas (biologique ou non biologique, et intégrant la question de la pollution liée à l'activité agricole), activité professionnelle ou amateur, sur des terrains de grande ou de petite taille.
Par la suite, sont introduites les questions importantes des rapports que cette agriculture entretient avec la ville. Les chercheurs parlent ici de "rapports fonctionnels" entre ville et campagne sans forcément préciser lesquels. S'agit il de rapport simplement basés sur la production, ou est ce que ces "rapports fonctionnels" brassent plus large? Les auteurs ne le précisent pas forcément et nous laissent un peu sur notre faim.

Selon eux, ces rapports, peuvent être soit une simple mitoyenneté, avec deux mondes qui cohabitent l'un à coté de l'autre, qui se touchent mais qui s'ignorent (celui de la ville et celui de la campagne).
Ou encore, ces rapports peuvent être plus fructueux, réciproques entre ville et campagne, et par ce biais, cette forme d'agriculture serait considérée comme "urbaine" faisant pleinement partie du système urbain, et non plus vue comme un élément étranger à la ville, appartenant au système rural.
La principale critique que nous pourrions formuler à l'égard de cette définition, est qu'elle considère le rapport ville campagne de manière binaire. Ici, l'espace se définit soit comme appartenant à la ville soit appartenant à la campagne. Cette vision exclue ou refuse de voir tous les espaces de transition et d'articulation entre ces deux mondes, engendrés par les phénomènes récents de périurbanisation.
Cette vision exclue également le fait que l'agriculture périurbaine pourrait se mettre au service à la fois de la ville et de la campagne, car à cheval entres ces deux mondes. Déclarer que l'agriculture périurbaine deviendrait "urbaine" dans le cas où elle tisserait des relations fonctionnelles avec la ville, reviendrait à dire qu'elle se mettrait dés lors exclusivement au service de l'urbain. Cette affirmation révèle un déséquilibre dans le couple ville campagne, avec une ville qui a nettement prit le dessus sur la campagne.

La relation ville campagne, même déséquilibrée est un échange qui est sensé profiter aux deux parties.
Cet échange se matérialise notamment sur ces espaces que sont les franges, à mi chemin entre l'urbain et le rural.
Ce sont des espaces où certains mécanismes participant à fabriquer de l'urbain se sont enclenchés, sans pour autant que la campagne ne perde toute sa substance.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cette définition ne s'attarde pas sur l'aspect social et humain de l'agriculture périurbaine, qui peut revêtir différentes formes dont celle des jardins familiaux, des jardins partagés et des jardins de la découverte dont la vocation première est la rencontre.

Elle n'aborde pas non plus le rôle potentiel que l'Agriculture Périurbaine pourrait jouer, celui de contrepoids à l'urbanisation en frange de ville, et participer ainsi à équilibrer la croissance urbaine, et jouer un rôle important dans l'aménagement du territoire.

L'organisation des nations unis pour l'agriculture aborde le problème différemment, et met en avant d'autres aspects de l'agriculture périurbaine.

" L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) se réfère aux pratiques agricoles dans les villes et autour des villes qui utilisent des ressources - terres, énergie, eau, main d'œuvre- pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire la population urbaine. L'agriculture urbaine se réfère à de petites surfaces (par exemple terrains vagues, jardins, vergers, balcons, récipients divers) utilisés en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité." FAO 1999 p2 Organisation des nations unis pour l'agriculture

Cette définition met l'accent sur quatre aspects principaux que sont la localisation, l'usage des ressources, la taille des surfaces cultivées, et la destination des productions.
Ainsi l'agriculture "urbaine et périurbaine" est identifiée comme celle se pratiquant dans et autour de la ville. Elle est définie de manière large quant à sa localisation, sans plus de précisions, intégrant ainsi un grand nombre de cas de figure.
Le rapport entre ville et campagne y est abordé en parlant de la question de l'usage des ressources. Nous y devinons une lutte pour ces ressources "pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire la population urbaine".
La critique que nous pourrions faire ici est que le rapport ville campagne est vu principalement sous un angle de rapport de production (économique essentiellement "…qui utilisent des ressources -terre, énergie, eau, main d'œuvre- pouvant également servir à d'autres usages…"). Hors, nous pouvons dire que d'autres formes de lien ville/campagne existent, et sont exclus de cette définition, tel que les échanges sociaux, ou les liens environnementaux.

La définition énonce également que l'agriculture périurbaine se réfère à de petites surfaces, terrains vagues, vergers, balcons. L'unes des critiques que nous pourrions formuler est que cette affirmation est incomplète, et pas totalement fondée. Par exemple, elle exclue les champs périurbains de grande surface, qui ne sont pas pris en compte par la définition, alors qu'ils font pleinement parti de la réalité physique, écologique, économique et sociale du territoire périurbain.

Enfin le dernier élément de définition de l'agriculture périurbaine est la destination des produits. L'agriculture est considérée comme "urbaine ou périurbaine" uniquement si le produit de cette activité vise l'autosubsistance, ou la vente de proximité. Il nous semble que ce critère de définition présente de nombreuses failles. Par exemple si un seul et même espace agricole produisait une certaine quantité de fruits et légumes, et qu'une partie de ces produits

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

était vendue en circuits courts, et que l'autre était exportée à des milliers de kilomètres, l'espace serait à la fois classé comme pratiquant de l'agriculture "périurbaine", et espace ne pratiquant pas une agriculture "périurbaine".
Une contradiction qui met en lumière la non validité de ce critère. Il serait plus juste de considérer comme "agriculture périurbaine" toute forme d'agriculture se situant en territoire périurbain, et quelque soit les types de productions et leur destinations, tel que l'ont définit "***Donnadieu et Fleury"*** plus haut.

Moustier et Mbaye nous donnent quant à eux une définition qui partage certains critères vus précédemment, et d'autres critères qu'ils introduisent, nous permettant de considérer de nouveaux aspects du phénomène.

" L'agriculture périurbaine - correspondant à l'agriculture urbaine selon la terminologie anglo-saxonne - est considérée comme l'agriculture localisée dans la ville et à sa périphérie dont les produits sont destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et urbain non agricole des ressources; l'alternative ouvre sur des concurrences mais également sur des complémentarités entres ces usages; foncier bâti et foncier agricole, eau destinée aux besoins de la ville et eau d'irrigation, travail non agricole et travail agricole; déchets ménagers et industriels et intrants agricoles; coexistence en ville d'une multiplicités de savoir faire due à des migrations, cohabitations d'activités agricoles et urbaines génératrices d'externalités négatives (vols, nuisances…) et positives (espaces verts) " Moustier et Mbaye 1999.

Certains éléments de définition sont repris par "Moustier et Mbaye", comme par exemple la désignation de l'agriculture périurbaine par sa localisation, en périphérie de ville. Ils rappellent également la nuance anglo-saxonne qui considère l'agriculture périurbaine comme urbaine lorsque cette dernière tisse des relations fonctionnelles avec la ville.
Tout comme la définition de la FAO, ils considèrent que l'agriculture est périurbaine à condition que les produits de cette dernière soient destinés à la ville qui l'héberge. Cet aspect nous semble très critiquable, tel que nous l'avons évoqué pour la définition de la FAO.
Il ne prend pas en considération la réalité physique de l'agriculture en territoire périurbain, qui est une réalité perceptive et vécue quelque soit la destination des productions agricoles (marchés locaux ou marchés lointains).
Des éléments nouveaux entrent cependant dans la définition. Les auteurs considèrent comme critère pour définir l'agriculture périurbaine le fait qu'il puisse y avoir une concurrence dans l'usage des ressources engagés, entre usage agricole et usage urbain non agricole.
Cette concurrence et ces tentions sont le propre même des territoires périurbains, lieux de frottement et de lutte entre espace urbain et espace rural.
Cette alternative entres usages agricoles ou non agricole ouvrent également d'après les chercheurs sur des complémentarités entre ville et campagne. Ce qui nous semble particulièrement intéressant dans cette définition, c'est cette question de complémentarité et de concurrence entre ville et campagne, témoignant de la nature de cette relation complexe.
Cette relation est ainsi "génératrice d'externalités négatives (vols, nuisances, déséquilibre dans l'usage des sols) et positives (espaces verts, réutilisation des déchets, valorisation de l'espace périurbain…)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cette définition ne s'attarde cependant pas sur les acteurs de l'agriculture périurbaine, et n'évoque pas l'aspect social très important de cette dernière.

1-1-2- Enjeux, intérêts et obstacles rencontrés lors du développement de projets d'Agriculture Périurbaine:

La question de l'agriculture périurbaine ne peut pas être seulement résumée à l'aspect alimentaire, même si ce dernier a une grande importance.
Divers enjeux sont liés à cette activité qui peut se développer dans et autour des villes sous diverses formes.
Ainsi, l'agriculture périurbaine est susceptible de rendre des services variés à la ville, et donc participer à une nouvelle définition de l'organisme urbain, et aider à l'introduction de nouvelles façons de vivre et de concevoir la ville.
Aussi, au-delà de la production alimentaire, l'agriculture urbaine peut aider à relever divers enjeux.
Des enjeux environnementaux, notamment liés à la qualité de vie en ville, au confort thermique et acoustique et à la qualité des paysages urbains.
Des enjeux d'équilibre des territoires, qui vont permettre grâce à cette activité de faire contrepoids à l'urbanisation.
Des enjeux économiques permettant la production de richesses, la contribution à la création d'emplois et à la valorisation du territoire.
Des enjeux sociaux en concevant des lieux de culture des espaces de rencontre privilégiés, et des lieux de sociabilisassions et de pédagogie.
Des lieux de loisir en y repensant des lieux de promenade, des jardins agréables pour passer le temps.
Enfin des enjeux de santé publique avec d'une part la volonté de donner les moyens aux habitants de mieux manger et d'autres part de proposer aux gens une activité physique en plein air qui peut contribuer au maintien en bonne santé d'une grande partie de la population la pratiquant.
Cette politique, est ambitieuse et assez nouvelle, du moins dans ses objectifs. Elle peut rencontrer un certain nombre d'obstacles, dont notamment la rareté et la cherté du foncier, la pollution, les incivilités, le vandalisme, et les difficultés économiques touchant le secteur.
Ainsi dans ce point, nous reviendrons plus en détail sur chacun des aspects cités précédemment afin de comprendre quels seraient les avantages de tels programmes, mais aussi quels pourraient être les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de ces politiques.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les enjeux de l'agriculture périurbaine:

- Des Enjeux d'aménagement urbain et de participation à l'équilibre des territoires:

L'agriculture urbaine et périurbaine peut se pratiquer sous différentes formes. Un grand nombre de typologies y sont associées et correspondent à ces différentes applications. Ainsi, l'agriculture urbaine et périurbaine peut se pratiquer sur les balcons des immeubles, sur les toits, dans les rues et les places, les jardins et les champs intra ou périurbains.

Cette grande variété d'espaces participe ainsi à une nouvelle définition de la ville, et fait émerger de nouvelles pratiques de la ville et de l'espace public.

De cette manière, l'agriculture urbaine et périurbaine participe activement à la création de nouveaux paysages et à la fabrication d'espaces publics d'un nouveau genre, étant à la fois espaces à vocation économique et agricole et espaces à vocation sociale privilégiant la rencontre.

Ainsi, ces nouveaux espaces, tel que les jardins partagés, ou encore les jardins familiaux s'intègrent au réseau d'espaces publics existants, et participent à la création de nouveaux parcours et de nouveaux centres d'intérêt en ville.

Ils influent assez nettement sur l'aménagement urbain de plusieurs manières. Notamment, en permettant la valorisation des friches et de certains espaces délaissés en les aménageant sous forme de jardins productifs, à la fois espace public et fragment de paysage à part entière.

À plus grande échelle, afin de faire face à des enjeux d'équilibre des territoires, de préservation des terres agricoles et afin de mieux contenir l'étalement urbain, l'agriculture urbaine et périurbaine peut jouer un rôle nouveau et extrêmement important dans la planification.

Particulièrement lorsque cette dernière (agriculture périurbaine) est inscrite dans les règlements d'urbanisme, et que son rôle est soigneusement compris, défini et cadré à l'avance.

La mise en place d'une telle politique peut prendre différentes formes, dont notamment celle de la création d'un parc agricole qui regroupe et met en cohérence les actions à mener sur ces territoires, tout en permettant de faire contrepoids à l'urbanisation galopante et à l'étalement urbain. Cet aspect participerait ainsi à définir une nouvelle relation et de nouveaux rapports, plus équilibrés entres espaces urbains et espaces ruraux.

- Les enjeux environnementaux:

Face aux problématiques liées à l'environnement au climat et à la qualité de vie, l'agriculture périurbaine représente une solution viable qui, associée à d'autres éléments de réponses peut se révéler pertinente pour régler un certain nombre des problèmes posés.

Ainsi, en relocalisant la production de denrées agricoles à proximité des villes, il serait possible de réduire de 30% les gaz à effet de serre liés au transport des denrées alimentaires. Un geste non négligeable en faveur de la planète, mais aussi en faveur de la santé de la population citadine qui aujourd'hui dépasse les 50% dans le monde, et les 75% en France (INSEE). Un geste économique également, puisque ça allègerait le prix des produits en réduisant les frais liés au transport.

Aussi, les études ont prouvé que les plantes de toutes sortes aident à assainir l'air en fixant les poussières et les particules fines. Il va sans dire que l'encouragement de la pratique agricole en ville et autour de la ville pourrait aider à avoir un air plus propre, d'une part par la réduction

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

du trafic routier lié au transport de produits agricoles, et d'autre part grâce aux plantes et à la fixation de particules fines de ces dernières.
Le développement de l'agriculture périurbaine permettra également de favoriser la biodiversité, et permettra de rendre nos agglomérations plus perméables aux animaux et insectes qui auront par ailleurs un rôle à jouer dans la pollinisation, et dans la lutte contre certains animaux ou insectes moins désirables.
Ces espaces de nature à proximité de la ville permettrons de rapprocher les habitants de la nature, et participerons à faire émerger de nouvelles manières d'habiter.
La présence d'agriculture en ville, mais aussi en proche périphérie permettra en outre de lutter contre l'effet ilot de chaleur, et de contribuer à humidifier l'air de nos cités. De cette manière, d'augmenter le confort des habitants, et d'améliorer leur cadre de vie.
L'agriculture périurbaine pourrait également rendre un certain nombre de services à nos villes. Notamment en aidant à la réduction de la quantité de déchets produits, en compostant les déchets organiques et verts, permettant ainsi de réduire le poids de nos déchets annuels. Un geste pour l'environnement, mais aussi des économies non négligeables pour les communes et intercommunalités.
Aussi, ces différents espaces participerons à la création d'une relative autonomie alimentaire, et permettrons de promouvoir les espèces locales adaptées au climat et au contexte, qui pourront devenir le symbole de toute une région.

- Les enjeux économiques et de sécurité alimentaire:
Ces enjeux sont présents tant dans les villes des pays développés que dans les villes des pays émergeants. Dans les villes des pays du sud, l'agriculture urbaine et périurbaine joue un rôle important dans l'autosubsistance, l'autonomie alimentaire et dans l'apport de revenus liés à la vente de certains produits sur les marchés locaux.
Dans les villes du nord, le constat est différent. La production agricole peut soit servir à la consommation personnelle, soit être vendue sur les marchés locaux dans le cas d'agriculture professionnelle.
Dans le cas d'une agriculture pratiquée par des personnes non professionnelles, la production peut contribuer à une relative autosubsistance, et participer à la réduction du budget alloué à l'achat de fruits et légumes.
Dans le cas d'entreprises spécialisées en agriculture périurbaine exploitant des terrains agricoles périurbains, l'impact est autre. Par la participation à la production de denrées alimentaires à proximité de la ville, l'agriculture peut participer à une économie locale et circulaire en faisant en sorte de revendre les produits dans les marchés locaux.
Aussi, cette activité peut avoir un impact économique certain, particulièrement si ces entreprises embauchent de la main d'œuvre urbaine à des fins de production agricoles périurbaines.
Le cumul de ces initiatives d'agriculteurs amateurs et professionnels peut grandement contribuer à améliorer l'accès à une nourriture de qualité, et tendre à réaliser un objectif non négligeable qui est celui de la souveraineté alimentaire et du rapprochement vers une résilience alimentaire urbaine.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Les enjeux de santé publique:

L'agriculture urbaine et périurbaine peut également participer à des objectifs de santé publique, notamment en privilégiant une production agricole sans pesticides, et en construisant des programmes éducatifs adaptés visant à apprendre à bien se nourrir aux différentes catégories de la population.

Aussi, la production locale puis la redistribution des produits en circuits courts (avec peu de stockage et de conditionnement) aide à consommer des produits extrafrais, chargés d'une bonne teneur nutritionnelle.

Aussi, il ne faut pas oublier que la pratique du jardinage a des effets très bénéfiques sur la santé, tant sur le plan mental que physique. En effet cette pratique sollicite un effort physique modéré qui participe à l'entretien quotidien du corps. De plus, la pratique d'une activité en plein air valorisante participe à créer un profond sentiment de bien être chez le jardinier.

- Les enjeux de détente et de loisir:

Parmi les nombreuses fonctions de la ville, on compte celles dédiées aux loisirs des citadins. L'agriculture périurbaine peut ainsi participer à la création d'espaces de détente de loisirs et de promenades, agrémentant la ville et le territoire périurbain de nouveaux circuits.

De plus, le jardinage compte comme passe temps agréable et peu couteux, permettant de prendre l'air et de se rapprocher des éléments naturels.

- Les enjeux sociaux:

L'agriculture périurbaine à travers le jardinage peut aider à répondre à différents enjeux sociaux et pédagogiques.

En effet, l'espace du jardin offre un contexte idéal pour favoriser l'apprentissage, la pédagogie et la transmission, le relais passant ainsi aux nouvelles générations. Le jardin est aussi un espace de rencontre et de dialogue extrêmement constructif. Il permet ainsi de faire le lien entres les différentes couches de la société. Il permet aussi de favoriser la rencontre, particulièrement pour certaines personnes fragilisées, ou personnes pouvant faire face à l'isolement social tel que les personnes âgées, ou encore les personnes dont les conditions économiques ne sont pas très aisées.

Les obstacles pouvant être rencontrés lors de la mise en place de projets d'agriculture périurbaine:

Bien que l'agriculture périurbaine ait un grand nombre d'avantages en contribuant à rendre la ville plus durable, plus humaine et plus vivable, la mise en œuvre de tels projets reste difficile au vu des obstacles liés au contexte périurbain dont les caractéristiques peuvent parfois freiner la mise en œuvre de tels projets.

Ainsi, un grand nombre d'obstacles s'opposent à l'implantation de l'agriculture en proche périphérie urbaine. Parmi ceux-ci on dénombre la disponibilité des sols, la pollution des sols et de l'air, le vandalisme, les incivilités, ainsi que les différentes nuisances liées à la pratique et à la production agricole tel que les bruits de tracteur, les odeurs liées à l'élevage…etc.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- La disponibilité des sites dédiés à la production agricole:

Trouver et mettre en culture des sites dédiés à la production agricole est une tâche fort compliquée en ville et en frange de ville. Des raisons multiples s'associent pour arriver à cet état de fait.

L'un des premiers obstacles est le manque de place. En ville, la densité de l'urbanisation est très importante, et particulièrement en se rapprochant du centre.

En effet, nous y recensons très peu d'espaces non bâtis, et très peu de terrains pouvant y être exploités à des fins agricoles. La densité génère également des difficultés en termes d'accès au soleil et à la lumière aux éventuels jardins, et complique d'autant plus la tâche. A la périphérie des villes et dans les secteurs les plus récents, les espaces de respiration sont nombreux. Cependant, la mise en culture n'est pas plus aisée pour des raisons de propriété, de statut des sols et de non inscription de la pratique de l'agriculture périurbaine dans les documents d'urbanisme.

La deuxième raison est donc le statut des sols et la propriété publique ou privée des terrains et des friches. Plus exactement l'acceptation de la personne propriétaire du terrain, qu'elle soit personne physique ou morale de mettre son terrain en culture, ne serait ce que de façon temporaire. C'est d'autant plus compliqué à cause de la pression que fait peser sur les terrains la spéculation foncière.

Le troisième obstacle pour trouver des terrains libres en périphérie de ville est celui de la cherté du terrain, et de la spéculation foncière qui fait qu'il est toujours plus rentable de construire une parcelle plutôt que de la cultiver.

Ainsi, la recherche et l'occupation de terrains périurbains par de l'activité agricole reste un travail de long terme, qui pour être efficace doit émaner des équipes municipales.

Il est d'autant plus facile à mener, quand la future destination des terrains et des sols fait l'objet de recommandations spécifiques dans les documents d'urbanisme.

Afin de mener ce type de recensements, une action coordonnée doit ainsi être menée entres pouvoirs publics, habitants et associations afin de promouvoir et de faciliter les conditions d'accès au sol de culture. Toute une stratégie est nécessaire afin d'arriver à ces objectifs. En premier lieu il est essentiel de se fixer des objectifs quantitatifs en termes de production annuelle de denrées agricoles par l'agriculture urbaine.

Une fois les objectifs fixés, il sera question de recenser les sites existants, et d'en estimer la capacité de production. Par la suite, en un second temps, par la recherche et la prospection, de trouver des sites pouvant potentiellement être convertis en nouveaux espaces de production. La difficulté de ce travail réside dans le fait que c'est un travail de fourmis, demandant la mobilisation d'un grand nombre de personnes dans un contexte économique pas toujours favorable.

Ainsi, ce genre de travaux s'appui très souvent sur des bénévoles qui recensent sur site et dans les archives municipales les différents lieux de production privés et publics. Le talon d'Achille de cette méthode est donc sa lenteur, et sa dépendance de la motivation de l'équipe de bénévoles travaillant sur le sujet.

L'usage de la télédétection a également été utilisé afin d'accélérer le processus. Cependant, cette méthode s'est heurtée aux limites des programmes informatiques dans l'interprétation des images satellites. Une interprétation humaine reste dés lors nécessaire pour le repérage des sites, puis pour l'évaluation de la production de ce dernier.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- La pollution de l'air et du sol:

Cet aspect réside parmi les freins les plus sérieux à l'investissement de nouvelles surfaces.

Les sols périurbains peuvent dans certains cas avoir changé plusieurs fois de destination durant leur histoire. Ils sont ainsi d'une grande hétérogénéité, avec un grand nombre de produits et matériaux pouvant y être rencontrés.

Ces changements de destination successifs peuvent être à l'origine de la présence de différents produits nuisibles pour la santé dans le sol, dont des métaux lourds ou des hydrocarbures, rendent l'exploitation et la mise en culture de ces terrains dangereux pour les producteurs et les consommateurs.

Un site peut être pollué par deux voies principales. L'air et le sol.

Un grand nombre de terrains exploitables dans le cadre de l'agriculture périurbaine sont des terrains de friches, qui la plupart du temps de par leurs usages passés sont classés impropres à l'agriculture.

La dépollution est possible, mais a un cout extrêmement important. Cet aspect du problème nous révèle d'autant plus la valeur des terres agricoles périurbaines jamais urbanisée, qu'il faut ainsi redoubler d'efforts afin de les protéger et de les préserver de l'urbanisation et de la pollution.

Pour ce qui est de la pollution aérienne, les sites, les plus concernés sont les champs et terrains agricoles bordant les grands axes de transport routier, autoroutiers, ferroviaire et aéroportuaire. Différentes études ont été menées afin de mettre en place des seuils de pollution à ne pas dépasser. Les études menées jusqu'alors se contredisent parfois, et les taux de polluants tolérés pour les fruits et légumes changent en fonction des pays.

Des mesures peuvent être prises afin de limiter l'exposition des fruits et légumes aux polluants aériens. Pour celle-ci, on compte des distances de sécurités. Par manque de normes, et de cohérence entres les pays, les prescriptions fixées ne sont jamais contraignantes et donc jamais respectées.

D'autres dispositifs peuvent être mis en place afin de protéger les cultures des polluants aériens tels que les barrières végétales et construites.

Malgré un manque de normes et de cohérence nationale quant à ces dispositifs, ces derniers s'avèrent efficace pour la réduction des taux de polluants. Les études ont constaté que quand les champs étaient protégés par des barrières végétales (arbres) ou construites, les taux de polluants liés à l'air chutaient particulièrement.

- Les facteurs humains:

Parmi les freins humains au développement de projets d'agriculture périurbaine, on compte plusieurs facteurs.

Le premier est celui de vandalisme et des incivilités que subissent parfois les cultures. C'est un facteur parfois décourageant notamment pour les amateurs qui investissent de grands efforts dans la mise en place de leur projet.

Le second est souvent celui du manque de formation des acteurs de l'agriculture amateur, et le manque de formation accessible à cette frange de producteurs.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Il y'a aussi le manque actuel de main d'œuvre qualifiée dédiée à l'agriculture périurbaine professionnelle, du fait de la nouveauté du phénomène.
Cela reste, il nous semble une situation passagère, car progressivement une main d'œuvre qualifiée va être mobilisée pour répondre à ce nouveau marché.
Le dernier frein est parfois le manque d'intérêt politique pour le sujet. L'agriculture périurbaine est actuellement essentiellement l'œuvre de l'engagement de particuliers, de bénévoles et d'associations. Elle recèle pourtant un grand potentiel dans le domaine de l'aménagement urbain, et de l'aménagement du territoire, qui commence à peine à être mesuré à sa juste valeur par la puissance publique.
Les choses commencent cependant à changer notamment grâce à la prise de conscience écologique, et grâce a des projets lancés par différentes villes pour révéler le potentiel à venir de cette activité.

1-2- Franges périurbaines et processus de périurbanisation:

1-2-1- Définition et processus de formation des territoires périurbains:

Durant nos recherches, nous avons rencontré un grand nombre de définitions de l'espace périurbain.
En consultant différentes sources, nous avons essayé de mettre à jour ce qui fait et caractérise ce mot, qui désigne une réalité complexe et multiple.
Nous avons commencé au début de nos recherches à voir ce que voulais dire ce mot dans les dictionnaires classiques. Des dictionnaires communs donc, ne s'adressant pas à des spécialistes de l'urbanisme, du territoire ou de la géographie.
Ainsi, d'après le Larousse, périurbain désigne ***"tout ce qui est à proximité directe d'une ville".***
Une définition assez large en somme, qui ne nous dit pas grand-chose de la réalité d'un territoire périurbain, hormis sa situation prés d'une ville. La définition ne nous renseigne pas non plus sur l'étendue de ces territoire, jusqu'ou ils vont? Où ils s'arrêtent?
Le dictionnaire de l'internaute, un dictionnaire gratuit en ligne nous dit que ***"périurbain désigne toute chose qui se situe dans les environs d'une ville; se dit d'un lieu, d'un bâtiment, d'un quartier se situant dans la banlieue d'une métropole".***
Cette définition ne nous en dit pas encore assez. Elle nous dit cependant qu'est désigné comme périurbain un quartier situé en banlieue d'une métropole. Mais qu'en est-il d'un quartier situé dans la périphérie d'une petite ville? Est-ce un espace périurbain? Quelques questions restent en suspend, au regard de certaines réalités des territoires périurbains.

Nous avons bien compris les limites des définitions destinées aux non spécialistes.
Mais alors, que désigne ce terme dans le vocabulaire de ceux qui se spécialisent dans l'étude de l'environnement urbain?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Pour l'INSEE, la définition de commune périurbaine est la suivante: **"les communes périurbaines sont les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées"**
Cela nous interroge notamment sur le sens donné à Couronne, et à Multipolarisée.
Toujours d'après l'INSEE, la définition des couronnes est la suivante; **" la couronne recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Ce sont des communes ou unités urbaines, dont au moins 40% des actifs résident et travaillent dans le pôle, ou dans les communes attirées par celui-ci."**

Et toujours d'après l'INSEE, la définition d'une commune multipolarisée est la suivante;
" Les « commune multipolarisées des grandes aires urbaines» sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.
Les « autres communes multipolarisées » sont les communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires, des petites aires, hors des communes multipolarisées des grandes aires urbaines dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant."

Des définitions statistiques donc, essentiellement basées sur des pourcentages et sur la question de la mobilité domicile/travail.
Les questions relatives aux déplacements pendulaires sont un aspect du phénomène périurbain. Cependant, elles ne constituent qu'une partie du problème.
Ces définitions ne parlent pas des autres caractéristiques des espaces périurbains, dont les caractéristiques physiques, et les logiques de répartition des activités, des fonctions et des habitants.
Le phénomène de déplacements pendulaire n'est au final que la conséquence de ce contexte physique, et ne suffit pas à lui seul pour une compréhension du périurbain.

Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés nous définit le périurbain comme un ***" géotype urbain situé à une certaine distance d'une agglomération, caractérisé par une discontinuité territoriale vis-à-vis de cette agglomération ainsi que par une densité et une diversité faibles. "***
Cette définition nous renseigne un peu plus sur les caractéristiques physiques de ces espaces. Trois caractéristiques majeurs à retenir; ils se situent "à une certaine distance" de l'agglomération, ils présentent une discontinuité territoriale, et une faible densité.
Des questionnements persistent encore, notamment sur le sens de "faible densité" et de l'étendue de "certaine distance", mais un premier portrait est dressé.

D'après géoconfluence, site de publications scientifiques en ligne de la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et de l'École Normale Supérieure de Lyon (ENS de Lyon) le périurbain est définit comme suit;

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

"D'un point de vue morphologique, le périurbain désigne une forme urbaine caractérisée par l'éloignement et la discontinuité du bâti vis-à-vis de l'agglomération : il correspond à la partie non-agglomérée des aires urbaines. L'étalement urbain s'y effectue non pas en nappe mais en nébuleuse avec des pleins et des vides."

La question de la discontinuité y est extrêmement présente, avec un territoire formant des "pleins" et des "vides". Les pleins et les vides en question font justement référence à l'espace urbain et rurale. Ville et campagne s'y entremêlent et s'y affrontent, formant ainsi des nébuleuses, qui sont de nouvelles formes de croissance urbaine.

D'après le CERTU, ***"La périurbanisation décrit le processus d'urbanisation qui s'est développé à partir des années 1970 à la périphérie des villes, dans des espaces à faible densité sans continuité de l'habitat avec l'agglomération urbaine : dominent des constructions pavillonnaires. S'oppose à la suburbanisation qui définit l'extension urbaine dense, depuis la fin du 19 e siècle, orientée le long des infrastructures de transport."***

Ce qui est intéressant de retenir de cette définition est qu'elle décrit un processus et non un territoire figé. En effet, l'unes des caractéristiques de ces lieux en plus de leur discontinuité et de leur situation "proche de la ville" est leur mutation rapide, et leur dynamique.

Les franges urbaines comptent ainsi comme des espaces en pleine transformation et en pleine mutation. Contrairement aux centres anciens qui ont trouvé un certain équilibre, et où les processus de transformation et de changements sont assez lent, les franges se transforment à grande vitesse, et serons les espaces sur lesquels les futurs grands développements fonciers s'effectuerons durant les années à venir.
La frange périurbaine est un territoire complexe, un espace de transition entres deux mondes. Elle n'appartient pas totalement à la ville, même si les processus qui y sont en cours la transforment de plus en plus en un secteur s'apparentant à un secteur urbain.
Et elle n'appartient plus à la campagne, qu'elle fut il y'a de ça pas si longtemps.
Elle est un espace de transition, un entre deux qui change, avec des usages des sols à la fois urbains et ruraux, un caractère social, démographique et économique partagé entres activités urbaines et pratique rurales et agricoles.
La densité de population de ces espaces reflète cet état de fait, et témoigne de cette position intermédiaire. La densité de population y est plus importante que dans les campagnes et les espaces ruraux, mais plus faible que dans les aires urbaines.

Elle est une zone caractérisée par une grande instabilité et un grand dynamisme, où des changements d'affectation des sols se produisent continuellement. Ces changements sont les indices d'une friction, d'une lutte et d'une concurrence en marche, entres usages urbains des sols et usages ruraux des sols, qui peuvent par moments révéler des incompatibilités. C'est notamment de cette concurrence que parlait "moustier et fall" dans leur définition de l'agriculture périurbaine.
Ainsi se côtoient des lotissements pavillonnaires, des espaces industriels, des zones commerciales (avec de grandes surfaces de parkings autour), des terrains vagues propriétés de

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

spéculateurs et en attente d'être construits, des réseaux et infrastructures de transports tel que des autoroutes et des lignes de chemins de fer, et enfin des terres agricoles.
De par leur grande complexité, et l'entremêlement des activités, ces franges périurbaines ont des frontières floues.
Difficile de dire où commence et où se terminent ces espaces de grande mutation. Ou du moins difficile de les définir avec précision.
Beaucoup d'études relèvent comme facteur de définition et de délimitation le fait que se sont des espaces caractérisés par une grande concurrence dans l'utilisation des terres, qui peut être indiquée par l'évolution des prix du foncier, par l'accroissement de la démographie, par le pourcentage de surface bétonnées, ou encore par la diminution du nombre d'entreprises agricoles.
Ces indicateurs révèlent ainsi que la transformation des structures rurales en structures urbaines est en marche.
"Russwurm" parle de "franges périurbaines" pour désigner des zones de développement situées à la périphérie. Il dit également que cette transformation est essentiellement le produit de l'urbanisation.
"Lyon" de son côté soutient que même si l'urbanisation est un facteur important dans la transformation de la périphérie rurale en espace urbain, elle n'est pas la seule raison. "Lyon" note que des influences d'origine rurale interviennent également dans le processus, et ont leur part de responsabilité dans le devenir de ces espaces. Cette influence est notamment due aux intérêts et pratiques opposées entre mode de vie rural et mode de vie urbain.
Cette thèse est également défendue par "Troughton" qui définit les franges comme "un processus de réactions" résultant de deux ensembles de forces opposées. Les forces centrifuges et les forces centripètes de l'urbanisation.
Les forces centrifuges poussent la ville à sortir de ses frontières, et à aller coloniser de nouveaux territoires. Elle se traduit par un besoin croissant de la ville en terrains à bâtir qu'elle va chercher au-delà de ses limites, sur lesquels s'étalent des espaces résidentiels, industriels et commerciaux. Cette expansion est due essentiellement à des raisons économiques, à la recherche de terrains moins chers, plus grands, et sur lesquels les impôts fonciers seront moins importants.
Les forces centripètes résultent quant-à elles du pouvoir d'attraction important que la ville exerce car elle reste le lieu où se concentrent l'emploi, les services publics, les centres de décisions pour les affaires, les loisirs et les commerces.
Ainsi, dans le cadre de la transformation des franges périurbaines, "l'urbanisation suscite la réaction et la transformation du milieu rural tout en créant des formes urbaines".

Les franges périurbaines peuvent prendre plusieurs formes. Ces formes reflètent généralement les forces et tentions qui les ont fabriqué.
Selon les facteurs et les forces en vigueur, les franges ont tendance à croitre d'une certaine manière, selon une direction bien définie. Nous pouvons distinguer trois modèles principaux de croissance des territoires périurbains.
- Le modèle de croissance concentrique autour des zones déjà bâties; qui est le résultat de l'agglomération de petites unités à un ensemble plus grand. Ces petites unités, viennent ainsi grossir la taille des villes en se disposant de manière équilibrée autour de l'entité de base

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

existante, sans privilégier une direction en particulier et sans y créer de discontinuité, augmentant ainsi la surface de l'aire urbaine.
- Le modèle de croissance le long des infrastructures de transport; ce type de développement est clairement orienté, contrairement au modèle précédent.
Cette croissance le long des axes de transports tels que les autoroutes et les voies de chemins de fer trahissent une grande dépendance à la mobilité, et une lutte entres forces centrifuges et forces centripètes de l'urbanisation. Ces types de développements peuvent s'adapter aux villes dont la structure est radioconcentrique (et aboutir à des morphologies en soleil ou en main comme le fingerplan de Copenhague) ou bien se développer sur des modèles de villes déjà linéaires tel que Volgograd (ex Stalingrad) qui suit un modèle de croissance linéaire le long de la Volga.
- Le modèle de croissance sous forme de polarités; dans ce cas précis, ce sont les petites villes satellites se situant autour d'une grande métropole qui vont essentiellement grossir, pour aboutir à une structure de métropole multipolaire. Ce mode de transformation aboutit généralement à un modèle périurbain satellitaire, similaire au cas de Toulouse par exemple.
Bien sur, les catégories mentionnées si dessus sont une classification purement théorique. Dans la pratique, les trois modèles se chevauchent et existent simultanément. Cependant, selon les cas une catégorie s'exprime souvent plus que les autres, permettant ainsi de classer la ville comme ville linéaire par exemple, ou comme ville radioconcentrique.
En regardant de plus prés les franges, on se rend compte qu'elles se composent de deux zones spatialement discernables; on y retrouve une zones appelée par certains chercheurs "la périphérie intérieure" et une autre "la périphérie extérieure".
Ces espaces sont également appelés " la frange urbaine" et "la frange rurale".
Ces deux catégories d'espaces sont définies par le degré d'avancement de la transformation de l'usage des sols, d'une utilisation rurale des sols vers une utilisation urbaine. Elles se distinguent donc par "le degrés d'interpénétration des formes urbaines", principal critère pour différencier ces deux zones.
La frange intérieure est un secteur de développement, où la croissance et la transformation des sols se situe à une étape avancée de la transition, entre usage rural et usage urbains des terrains.
C'est une zone de grande concurrence, où il y'a beaucoup d'alternatives entre usage des terrains résidentiels, commerciaux, industriels et agricoles. Une zone très dynamique, où les prix du foncier sont en train d'augmenter, au fur et à mesure des investissements et des aménagements qui y sont réalisés. Cette augmentation va progressivement chasser l'agriculture de ces espaces, car concurrencée par d'autres modes d'occupation plus rentable tel que le résidentiel ou le commercial.
Ainsi la frange intérieure est caractérisée par une augmentation démographique, et un niveau d'équipement et d'aménagement supérieur à celui de la campagne, et inférieur à celui de la ville.
Dans "la frange extérieure" la pression pour la conversion des terres à usage rural, à des utilisations urbaines est moindre que dans la frange intérieure. Aucun grand développement foncier n'est prévu sur cette aire à court terme, et une dominante rurale y est à relever.
Bien sur, la croissance démographique y est stable, et les transports et transports collectifs y sont moins développés que dans la frange intérieure.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les franges périurbaines ont pour caractéristiques d'avoir des limites floues. Il est difficile de délimiter leur périmètre avec exactitude. Selon les études, elles peuvent s'étendre jusqu'à des rayons de 8km autour des centres urbains dont la population est comprise entre 10000 et 25000 habitants, et dans un rayon de 50km autour des villes de 1 million d'habitants et plus.
Différents critères sont utilisés pour définir ces rayons d'extension. "Russwurm" par exemple utilise des critères de densité de la démographie, qu'il compare avec la densité démographique de la ville, et la densité démographique de la campagne. Il associe à ce critère démographique le pourcentage d'utilisation des terres non agricoles afin d'arriver à délimiter des aires définie comme périurbaines. D'autres critères peuvent rentrer dans l'évaluation chez d'autres chercheurs, tel que le prix du foncier qui peut être un bon indicateur du degré de transformation de l'usage des sols d'un usage rural vers un usage urbain.

Facteurs et étapes de développement des franges:
Dans le processus de formation et de fabrication des franges périurbaines, plusieurs acteurs interviennent. L'urbanisation est la première condition de la formation de ces franges, et le principal indicateur des processus qui y sont en marche. L'urbanisation exerce ainsi une certaine pression sur ces territoires, avec notamment la pression exercée par la croissance de la démographie et des lieux d'habitation, mais aussi la croissance de l'emploi et des lieux de travail.
Ces facteurs de croissance sont donc déterminants, mais ne suffisent pas à expliquer les configurations spatiales des franges. Le développement des réseaux de transports et de communication ainsi que certaines évolutions technologiques permettent de compléter la lecture, et de nous donner les clés de compréhensions nécessaires du phénomène de périurbanisation.
Ainsi les réseaux de transports on un impact déterminant dans la morphologie des aires périurbaines. Le développement de l'automobile, ainsi que l'amélioration du réseau routier par la multiplication des autoroutes, des périphériques et des voies de contournement ont permis de rendre attractifs certains territoires périurbains et ruraux. Le développement de certaines lignes de chemins de fer vers la banlieue ont également participé au phénomène, en rendant plus facilement accessibles certains territoire éloignés.
Ainsi, grâce aux transports, il était devenu possible de travailler en ville, tout en profitant des charmes et du calme de la campagne. Cette nouvelle situation à crée un appel d'air vers les campagnes et les périphéries des villes, ayant conduit ainsi au dispersement d'une partie des habitants. C'est le début du processus de périurbanisation.
Les zones résidentielles ont été les premières à se délocaliser. Le mode de vie proche de la nature, avec la possibilité de profiter du calme d'un jardin, et d'une vie plus saine à fait des émules.
Particulièrement renforcés par le marketing, et cette idée du rêve américain, avec la maison individuelle, le jardin, la voiture et le chien qui s'est développée aux états unis mais pas seulement.
La plupart des pays industrialisés ont été à un moment donné influencés par ce modèle. Pour nombre d'entres eux, ils le sont toujours aujourd'hui. Pour preuve, le lotissement pavillonnaire compte encore un grand pourcentage des nouvelles constructions. Cette tendance vers la

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

dispersion de l'habitat était également influencée par un prix du foncier plus abordable en dehors des aires urbaines, et par une grande disponibilité des terrains.
Sur le plan industriel et commercial, nous avons également assisté à cette tendance à partir des années 60 et 70 selon les pays.
Des innovations technologiques, et la standardisation de certains procédés industriels exigeait la nécessité d'avoir de grandes surfaces de plein pied. De grands espaces horizontaux sont devenus le modèle dominant pour l'industrie. Hors ce modèle ne pouvait être mis en œuvre qu'au niveau des franges. Les centres anciens n'offraient plus que des terrains exigus à des prix élevés.
Les franges étaient accessibles grâce aux transports, et offraient la possibilité d'acquérir de grands terrains à des prix très abordables. De plus, le commerce et l'industrie entraient dans une nouvelle ère, de nouveaux modèles apparaissent, séparant lieux de production, de gestion de décision et de commercialisation, permettant ainsi aux sièges sociaux d'être basés en ville, et aux espaces de production d'être construits là où les conditions économiques étaient les plus intéressantes.
Pour l'activité commerciale, les mêmes facteurs qui ont contribué à disperser l'activité industrielle sont aussi responsables de la création de grandes zones commerciales à l'extérieur de la ville.
On retrouve bien entendu le développement des réseaux de transports. On retrouve également comme facteur déclencheur le fait qu'une partie de la population urbaine habite désormais hors de la ville. Ce dernier paramètre a ainsi contribué à l'installation des espaces commerciaux prés de ces habitations, et donc de potentiels clients.
L'apparition de nouveaux modèle d'espaces de vente à également joué un rôle.
Des modèles de magasins et de grandes surfaces s'étalant de plein pied, à l'horizontale, nécessitant d'être construits sur de grandes parcelles à prix modéré.
Mais dans le cadre des espaces commerciaux, un autre facteur à fortement joué en la faveur des aires périurbaine. Il s'agit de la disponibilité de places de stationnement. En effet, en ville, les boutiques sont désavantagées par la difficulté de stationnement, générée par le manque de place, l'exigüité de certaines rues et le manque de parkings. En réponse à cela, se sont développés en périphérie des "mall" entourés de parkings qui permettaient d'une part un accès facile et d'autre part de regrouper les boutiques en un seul point.

Le développement de ces aires périurbaines s'est fait en différentes étapes. "Russwurm et Bryant" suggèrent un modèle de développement à 4 quatre étapes:
Le premier stade est caractérisé par la polarisation de l'économie spatiale engendrée par le processus d'industrialisation et d'urbanisation.
Le deuxième stade est dominé par la dispersion de la population résidentielle du centre vers la périphérie.
Le troisième stade est celui durant lequel la dispersion de la population résidentielle est suivie par celle des activités industrielles et commerciales à la périphérie des agglomérations urbaines, ainsi que la dispersion de l'emploi et du commerce.
Le quatrième stade est celui de la création de la ville régionale. Structure urbaine de la "mégalopolis".

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1-2-2- Franges urbaines, lieux de rencontre de la ville et de la campagne?

Cette question nous semble fondamentale, et complémentaire du propos entamé plus haut sur les processus et les modes de périurbanisation, et concernant directement notre sujet d'étude. Elle nous permet de nommer et de décrire les phénomènes afin de saisir les dynamiques à l'œuvre actuellement dans la production des territoires.
Ainsi, afin de répondre à cette interrogation, nous allons quelque peu remonter le temps, et examiner les principales évolutions du rapport ville campagne depuis la révolution industrielle, jusqu'aux phénomènes de périurbanisation moderne. Ce retour en arrière nous permettra ainsi de définir ce qu'a été ce rapport, et les évolutions qui l'ont conduit vers ce qu'il est devenu aujourd'hui. Nous en tirerons par la suite quelques pistes, quant aux possibilités qui pourraient être entrevues pour l'avenir, et notamment, l'avenir agricole de ces espaces.

La révolution industrielle a été le théâtre de changements sans précédents dans le rapport ville campagne, par l'avènement de nouveaux moyens de production, qui ont bouleversé l'ordre social et économique établi, et qui on profondément changé le rapport traditionnel entres espace urbain et espace rural.
Et pour cause, la révolution industrielle a été suivie d'une révolution agricole qui a libéré une importante main d'œuvre des campagnes et du travail des champs.
Grâce à de nouvelles méthodes et de nouveaux outils, pour exemple, là où il fallait 100 personnes pour cultiver un champ, nous n'avions plus besoin que de 20 personnes.
Une redistribution des cartes qui allait créer de nouveaux rapports de forces, et faire apparaitre de nouvelles classes sociales dont la bourgeoisie et les classes ouvrières.
Entres temps, les campagnes vidées de leurs habitants continuaient de fournir le ravitaillement alimentaire nécessaire aux villes. A cette période, les villes et les campagnes se distinguaient donc par des rapports de production, où les campagnes produisaient essentiellement des denrées alimentaires et matières premières agricoles, et les villes se distinguaient par une production manufacturée de biens ouvragés et industrialisés à faible valeur ajoutée (Mumford).
En plus de la production agricole, la campagne remplissait également d'autres rôles tels que l'accueil de personnes fragilisées. La campagne était le lieu où on envoyait les malades, les convalescents et les personnes âgées se refaire une santé.
Les handicapés aussi, les fous, et toute une frange de la population qui ne pouvait plus prendre part au processus de production.
Ainsi, les campagnes assuraient un rôle social et économique important. Cependant, ce rôle restait de moindre importance que celui joué par les villes, ou du moins un rôle moins valorisé que celui des villes.
Les campagnes étaient donc moins valorisantes dans l'ordre industriel et technologique dominant.
En France, les évolutions et les perceptions de la campagne allient dans ce sens au tournant des années 50 / 60. La campagne française était dans la représentation collective une immense surface agricole où il ne faisait pas bon vivre au regard des standards de la vie moderne. Des espaces arriérés donc, où rien d'intéressant ne sa passait.
La relation ville campagne durant cette période est vue à travers le spectre de la production.
Mais dés lors, commence une nouvelle période qui s'entremêle avec la précédente, et qui va considérer la campagne d'une toute autre manière.
Cette période va être celle de la périurbanisation. La périurbanisation des campagnes, avec ses résidences secondaires (qui existaient déjà, mais le phénomène s'amplifiait durant cette période), le tourisme vert, des phénomènes de rurbanisation et autres retours à la terre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les citadins se découvrirent un amour pour leur campagnes, qui dès lors réhabilités, redevinrent un espace où il fait bon vivre, en fonction de leur accessibilité pour certains (qui sont prêt à revenir vers les campagnes à condition qu'elles ne soient pas trop éloignées des villes), ou de leur inaccessibilité pour d'autres (qui vont vers les campagnes les plus lointaines pour ne plus être en contact avec le monde urbain).
Après avoir entretenu avec la ville des rapports basés essentiellement sur la production, viennent se rajouter de nouveaux rapports basés sur la consommation. La consommation de l'espace campagnard par la ville, et cela de différentes manières. Consommation des paysages, consommation des espaces, consommation des terres à agricoles. La campagne devient un réservoir foncier, une réserve de nature et d'air frais au service des citadins en mal d'espaces verts.
Il en résultera de multiples conflits, mutations et désordres dans l'usage du sol et du territoire, qui générerons une zone floue, de mutation, tampon entre la ville et la campagne que nous appellerons "le périurbain".

Deux facteurs sont déterminants dans la réalité des franges et de la périurbanisation actuelle. La question de la nature, et les questions liées aux mobilités.
La question du mode de vie en contact avec la nature nous semble essentielle. Avant la périurbanisation, la question de la nature dans le couple ville campagne était vue comme monde sauvage, espace de risques divers, gisements de ressources variées dont la nourriture, écosystème biologique, et espace esthétique.
Cependant, elle n'est pas encore pleinement perçue comme lieu de vie principal.
Ce sont ces conceptions qui vont faire qu'avant les années 60 70, le couple ville/campagne sera plus tranché avec une distinction nette de ces deux entités.
Le début des processus de périurbanisation était due au fait que la nature était envisagée comme espace de vie, à condition toutes fois de garder une proximité avec la ville.

L'automobile et les réseaux de transports auront ainsi permis aux citadins d'aller chercher les espaces de nature là où ils étaient, c'est-à-dire à la campagne, et ont amorcé ainsi la fusion de la ville et de la campagne. Au début du processus tel que le relève Lewis Mumford, il était vérifié que la nature se situait en proche limite de la ville, dans les territoires périurbains. Mais progressivement, en faisant son œuvre, la périurbanisation a crée un continuum où la nature devait cohabiter avec des espaces résidentiels et industriels, et progressivement, nous allions perdre la nature telle que connue jusqu'alors pour aller vers des territoires morcelés d'espaces de nature et d'espaces urbains à densité plutôt faible.
La nature pure s'est ainsi progressivement perdue au fil des mutations, et s'est de plus en plus éloignée de nos villes.
Les villes en devenant agglomérations se sont de leur côté saisis des espaces de nature, et ont entrepris en tant qu'acteurs territoriaux des politiques de nature en faisant la promotion des espaces agricoles, naturels et forestiers.
Ainsi, la règle veut que la recherche de nature soit une quête qui conduit les villes vers la campagne. Mais parfois, c'est la campagne qui vient se prolonger en ville grâce aux espaces naturels protégés, ripisylves et anciennes infrastructures désaffectées aménagées en parcours verts récréatifs.
Ainsi, par une politique de planification, les villes offrent tout un panel d'espaces de nature à leurs habitants via des parcs périurbains des corridors naturels, et autres espaces de détente, faisant jouer ainsi à ces espaces à la fois des fonctions écologiques et sociales.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ce retour à la nature n'aurais cependant jamais été possible sans les facilités de la mobilité moderne. Les nouveaux modes de déplacement ont redistribué les cartes et instauré un nouveau système, et une nouvelle hiérarchie dans la distinction et l'attractivité des territoires.
Cette attractivité ayant évolué, elle est désormais basée sur la proximité des réseaux de transports.
La proximité des autoroutes et des gares est de nos jours un moteur puissant de développement du territoire, et un élément structurant, desservant les villes et les franges périurbaines.
Le principal succès de la mobilité a été de dépasser les clivages ville/campagne, et de permettre un mode de vie pouvant associer l'un et l'autre. Les modes de déplacements modernes nous permettent ainsi de pouvoir vivre à la fois en ville et à la campagne, avec les avantages que cela procure, mais aussi avec les inconvénients que cela génère.
Ce nouveau rapport fait émerger de nouvelles limites. Celles de la capacité des réseaux à absorber quotidiennement le flux de migration de l'une vers l'autre. La ville et ses entrées sont devenues vite congestionnées, et la ville est devenue en peu de temps un lieu de lenteur et de tentions, et la campagne lieu de sécurité et de fluidité.
L'extension des réseaux de trains à grande vitesse et des autoroutes ont péri-urbanisé des parties lointaines du territoire.

Ainsi, le périurbain a redéfini de nouveaux rapports ville/nature, et généré de nouveaux espaces hétérogènes, qui se nomment franges urbaines.
Ces franges urbaines ont actuellement des fonctions multiples, dont la qualité d'être des espaces intégrant des lieux de nature, qu'il faut savoir valoriser, préserver, et mettre en cohérence avec les autres fonctions.
Jusque là, ces espaces n'ont pas fait l'objet d'une planification globale et cohérente sur toute l'étendue du territoire qui est le leurs. Ils se sont fabriqués au coup par coup, en fonction de la spéculation immobilière, des diverses politiques communales et des conjonctures sans penser au départ du processus à une cohérence générale. Cela a conduit à des tensions et à des désordres dans la distribution des espaces, et dans la cohabitation des différentes fonctions.
Ces tensions se nomment mise à distance des lieux de nature et des lieux d'habitations, pollutions, et consommation importantes de terrains à vocation agricoles qui pourraient être préservés..etc.
Ces tensions et troubles ont abouti à un recul des espaces de nature, tel que le disait si bien "Mumford". Le territoire périurbain est essentiellement une aire morcelée où se succèdent sans ordre précis les espaces résidentiels, industriels, commerciaux, les infrastructures de transports et les espaces de nature.
L'aménagement des franges urbaines pourrait nous permettre de remettre de l'ordre dans ces territoires, et notamment par le biais de projets d'agriculture périurbaine pensés en relation avec ces différents lieux d'habitation, de commerce et d'industrie pour définir un ordre nouveau, et redonner du sens à ces espaces par des aménagements adaptés.
"B. Hervieu et J. Viar" sociologues français spécialisés dans les questions du monde rural et agricole posent pleinement la question du désordre induit par la périurbanisation, et nous interrogent sur la nécessité de planifier ce processus et de l'orienter, afin qu'il ne se développe pas de manière sauvage et incontrôlée;
" *C'est dans l'abomination des entrées de villes [...] que l'on voit le mieux la frontière entre les villes et la campagne [...]. Ces no man's lands [...] sont des espaces non ou mal organisés et ceux-là ne relèvent pas des causes sociales ou migratoires que l'on attribue à la désorganisation des banlieues et des grandes cités. On voit pour ainsi dire, le non sens à l'état brut et l'archaïsme d'une pensée spatiale où ville et campagne relèvent de logiques*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

communales dépassées et où le lieu de leur frottement est abandonné au mercantilisme sauvage. "

L'agriculture périurbaine pourrait ainsi se mettre au service de l'aménagement du territoire, et dépasser la seule fonction nourricière (qu'elle continuera par ailleurs pleinement à assurer) afin de participer à la valorisation, et à une gestion durable du territoire périurbain.

1-2-3- Les lieux de l'Agriculture Périurbaine:

Les lieux de l'agriculture périurbaine sont directement liés à la structure de ces territoires (les territoires périurbains), caractérisés par une grande hétérogénéité dans l'usage des sols, entres usages agricoles, naturels et urbains.

Ces lieux de l'agriculture périurbaine peuvent être définis comme étant des parcelles du territoire périurbain, dédiés un usage agricole du sol. Ces parcelles peuvent se présenter sous différentes typologies; elles peuvent prendre la forme de champs, de fermes périurbaines dédiées à de la production agricole animale ou végétale, ou encore de jardins potagers, horticoles ou fruitiers.

Les lieux de l'agriculture périurbaine peuvent ainsi produire des richesses agricoles diverses, et ce quelque soit les techniques de production pratiquées. Les intervenant et acteurs de ce type d'agriculture sont également divers.

La définition regroupe les agriculteurs quelque soit leur statut. Qu'ils soient agriculteurs professionnels, libéraux ou liés aux services de l'état (régie agricole de candie Toulouse), ou encore agriculteurs amateurs, jardiniers du dimanche dans le cadre d'associations de quartier ou de voisinage.

Le point commun de ces parcelles agricole pouvant différer en termes de taille, de production et de vocation réside dans leur insertion dans le tissu périurbain.

Elles ont ainsi la particularité d'être intercalées entres différents tissus construits et aménagés du périurbain, que sont les zones résidentielles, les zones commerciales et industrielles ainsi que les différents aménagements et infrastructures de transport tel que les autoroutes, les tracés de voies ferrées et les aéroports.

Ces terres dédiées à l'agriculture périurbaine cohabitent également avec des espaces naturels qui peuvent soit être des limites naturelles liées à l'eau ou à la topographie comme les cours d'eau, les fleuves les rivières et les zones côtières littorales, ou encore être en bordure d'espaces naturels protégés de type forêts ou parcs périurbain.

Les implications sur le caractère des espaces d'Agriculture Périurbaine ne sont pas les même dans le cas où les parcelles seraient délimités par des infrastructures de transport, des quartiers résidentiels, des zones commerciales ou encore des espaces naturels périurbains. Ainsi, la relation ville/campagne dépendra de la nature et du traitement de ces limites, qui pourraient nous donner différents cas de figure.

Dans le cas où les parcelles sont délimitées par les infrastructures de transport;

Les infrastructures de transports sont très présentes en territoire périurbain. Elles pourraient être comparées au système sanguin d'une ville, irrigant et distribuant ses différents secteurs. Généralement la densité de ces réseaux augmente en se rapprochant des centres et de la proche banlieue. La cohabitation de l'agriculture urbaine avec ces infrastructures (autoroutes, voies de chemins de fer, aéroports) est parfois conflictuelle. L'unes des raisons revient à la configuration physiques de ces réseaux, qui découpent le territoire, et constituent par moments des limites infranchissables. Ainsi, les parcelles agricoles ne peuvent que

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

difficilement échanger avec ces espaces, qui en assurent généralement l'accessibilité (le cas envisagé ici est celui des autoroutes).
Ces limites affectent particulièrement les espaces agricoles, et leur dictent certaines caractéristiques. Donc en premier lieu elles les isolent et les déconnectent des tissus urbains alentours. Cet isolement physique et visuel est donc un premier handicap pour les espaces agricoles, qui la plupart du temps ne sont accessibles qu'en voiture, et presque jamais desservis par les transports en commun.
Ensuite il est à relever que ces réseaux sont source de nuisances. De fortes nuisances sonores y sont constatées ainsi que certains désagréments liés à la pollution. C'est ici un caractère très commun à cette typologie de parcelles.
Afin de se prémunir de ces nuisances, il est fréquent que les limites en lien avec les autoroutes ou les voies ferrées soient traitées par des bordures végétales, généralement des arbres qui font écran au bruit, et permettent de fixer les particules fines émises par les moteurs.
Il est à noter qu'il est rare que plus de deux côtés d'un terrain agricole soient délimités par des réseaux de transport. Le cas de figure le plus fréquent en territoire périurbain est celui de terrains délimités sur un ou deux côtés par une infrastructure de transport, et sur les autres côtés soit, d'être ouvert sur d'autres terres agricoles, ou bien de donner sur un espace résidentiel, ou encore sur des espaces naturels protégés. Nous pouvons dire que si les infrastructures de transport encerclent totalement un terrain agricole, nous pourrions considérer que ce dernier est une enclave agricole, avec peu de possibilités de connexions avec son environnement. Cela nuirait à la fois à l'espace d'un point de vue biologique (pollution, peu de biodiversité) sauf si la parcelle en question est de très grande dimension, et d'un point de vue social, car ces réseaux ont tendance à être peu perméables.
La surface de ces terrains ainsi que leur typologie peut varier. Cependant, il serait plus intéressant d'avoir dans ce cas de figure des champs d'une grande dimension, plutôt que des petits jardins partagés, car les champs de grande dimension rendent moins prégnante la présence des infrastructures de transport.

Dans le cas où les parcelles sont délimitées par des zones résidentielles;
Comme nous l'avons vu, le territoire périurbain est fait d'une alternance d'espaces agricoles d'espaces naturels et d'espaces urbanisés. Dans les espaces urbanisés on compte les quartiers résidentiels. En territoire périurbain, ce sont généralement des quartiers monofonctionnels d'habitat individuel, voulant profiter de plus d'espace de soleil et de nature. Cela ouvre plusieurs possibilités dans le cas ou des parcelles agricoles sont bordées par ce type d'espaces (les quartiers résidentiels). Ainsi, ce type de limite offre l'opportunité d'opérer des coutures dans le tissu urbain, et d'ouvrir les espaces agricoles sur les zones habitées. Cela permettrait ainsi de rapprocher les habitants des parcelles, et de développer certaines relations ville campagne. Une relation qui s'exprime par des liens humains (lien social, jardins propice à la rencontre et au voisinage, animation de quartier), des liens paysagers (avec des champs ou des jardins pouvant agrémenter les limites des espaces habités, valoriser le paysage, participer à l'intégration des habitations dans la campagne) mais aussi des liens fonctionnels (en fournissant dans certains cas de l'emploi, des services divers, la possibilité d'organiser le long de cette limite des marchés, des lieux d'échanges, des espaces de compostage pour les déchets..etc.)
Vue le grand nombre de possibilités offertes, on peut rencontrer des espaces pouvant avoir des tailles et des typologies variées. S'adaptant aussi bien aux différents cas de figure, ces parcelles peuvent tant accueillir des jardins partagés ou familiaux, que des champs ou des fermes périurbaines, voir même toutes ces typologies à la fois.
Ainsi comme le dirait "Kevin Lynch" ce type de limites ont plus de chance d'être des coutures pour le territoire que des ruptures.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les bordures peuvent être traitées selon une large gamme. Ces traitements peuvent aller de la haie à la clôture végétale, mais aussi, peuvent faire l'objet de traitements urbains ou paysagers spécifiques, permettant de créer des sentiers de découverte autour des villes, et des parcours à thème pouvant ajouter un plus à la découverte du territoire, et mettre en valeur le territoire périurbain.
Ces bordures peuvent également être traitées en zone de contact et d'échange avec la campagne, et accueillir ponctuellement des marchés, des aires de jeu, et différents aménagements contribuant à créer du lien entre l'espace urbain et l'espace rural.
Ces espaces peuvent cependant avoir quelques inconvénients pour les agriculteurs et les riverains. De par leur proximité avec les zones d'habitation, ils sont dés lors plus exposés à des risques de dégradations et de vandalisme, ce qui pourrait déplaire aux agriculteurs.
De plus leur proximité des zones habitées rend difficile le déplacement et l'usage d'engins agricoles, dans le cas où ces espaces seraient des champs ou des fermes périurbaines.
Du côté des riverains, certaines typologies d'espaces agricoles pourraient s'avérer génératrices de nuisances. Particulièrement des nuisances sonores liées au matériel agricole, ou des nuisances olfactives relatives à l'élevage de certains animaux.
En terme de délimitation, le cas de figure le plus rencontré serait celui d'un espace agricole bordé sur un ou deux cotés part des zones d'habitations. Dans l'éventualité d'un espace agricole bordé par ses quatre côtés par des habitations, nous serions dans quelque chose de proche de l'agriculture intra urbaine.

Dans le cas où les parcelles agricoles sont délimitées par des zones commerciales;
Dans les espaces urbanisés du périurbain on compte également les zones commerciales. Ce sont des espaces monofonctionnels, regroupant selon les situations un certain nombre de boutiques, des grandes surfaces et des places de parking.
La cohabitation de ces espaces avec les parcelles agricoles peut être par moment difficile. Cependant, leur proximité peut offrir des opportunités intéressantes à saisir pour les espaces agricoles. L'affluence des aires commerciales peuvent profiter aux fermes urbaines ou aux jardins situés à proximité, en offrant la possibilité d'y aménager une vitrine pour la production agricole locale. Ces espaces de contacts peuvent ainsi par des marchés et des lieux d'échange contribuer à la promotion de produits locaux.
Ces bordures peuvent également être aménagées sous forme de parcours découverte, qui pourrait participer à un nouveau réseau visant à connecter des quartiers, à relier d'une certaine manière espace urbain et rural et faire découvrir le périurbain d'une autre manière.
Les espaces agricoles pourraient également rehausser la qualité paysagère de ces zones commerciales, très souvent de piètre qualité, dont les espaces sont une succession de bâtiments hangars et de parkings, laissant ainsi très peu de place à la végétation.
L'avantage de ces espaces est qu'ils sont bien desservis par l'automobile, et parfois par les transports en commun.
Les inconvénients qui se posent à la cohabitation des espaces agricoles avec les zones commerciales réside dans les dégradations auxquelles peuvent être exposés ces espaces, vu la forte affluence des lieux, ainsi que le difficile accès des engins agricoles à ces espaces là.
Les typologies de terrains agricoles peuvent y être diverses. Nous pouvons y rencontrer tant des jardins partagés ou familiaux que des fermes périurbaines.

Dans le cas où les parcelles agricoles sont délimitées par des zones industrielles;
Les aires industrielles sont l'autre entité des espaces périurbains. Les espaces industriels peuvent faire peser certains risques sur les espaces agricoles, dans le cas où ces derniers les délimitent. La cohabitation pour les espaces agricoles n'est donc pas toujours heureuse.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Généralement, les risques que font peser ces espaces sur les terres agricoles sont des risques liés à la pollution actuelle ou passée. La pollution des sols, mais aussi la pollution atmosphérique ou encore la pollution de l'eau. Sur le plan paysager, ces zones industrielles sont souvent inesthétiques, et peu intégrées au paysage.
Ce genre d'espaces offre peu de possibilités d'ouvertures. Le traitement de la limite entre les jardins, les fermes et ces zones industrielles suit souvent la logique de l'isolement, en essayant d'ériger des masques végétaux ou construits pour se prémunir des nuisances sonores et des pollutions et poussières éventuelles.
Dans le cas où les parcelles agricoles sont délimitées par des limites naturelles ou des espaces naturels protégés;
Les espaces en question ici sont généralement des limites naturelles liées aux cours d'eau, tel que les fleuves et les rivières, les limites littorales côtières ainsi que certains espaces naturels protégés tel que les forêts ou les parcs périurbains.
C'est un cas de figure assez fréquent, et assez avantageux pour les espaces agricoles périurbains d'êtres bordés par de telles limites.
Tout d'abord, dans certains cas de figure, cela permet à l'agriculture périurbaine (par le biais des agriculteurs) de tires partie de certaines ressources telles que l'eau dans le cas d'une proximité avec une rivière ou un fleuve par exemple.
Cette situation peut également présenter d'autres avantages en termes de qualité des sols notamment.
Toujours en utilisant l'exemple du fleuve, la proximité de ce dernier permet de bénéficier d'une bonne qualité du sol, liée aux alluvions charriées par le fleuve. Cela permet également d'avoir à disposition et à proximité une terre souvent d'excellente qualité au niveau des berges. C'est notamment ce qui donne à ces espaces une haute valeur stratégique, pour laquelle est généralement témoigné un grand intérêt de la part des agriculteurs, mais aussi de la part des services de l'état en charge du recensement et de la protection des espaces agricoles.
D'autant plus que ces terres sont généralement déconseillées à l'urbanisation. Les nouvelles constructions seraient exposées aux risques de crues, et seraient même susceptibles d'aggraver ce risque. Dans un cas similaire en bord de mer, la loi littorale empêcherait toute urbanisation d'où l'importance de conserver le statut agricole de ces terres.
Sur le plan paysager, ces situations offrent un grand nombre d'avantages. Cela nous donne des espaces d'une grande qualité, pouvant devenir propice à la rencontre et à l'échange. L'aménagement de ces limites pourrait d'autant plus les mettre en valeur en les intégrant à des réseaux de cheminements doux existants, ou à des parcours de la découverte pouvant participer faire découvrir autrement le périurbain.
Ce sont également des espaces à conserver absolument car ils présentent des continuités écologiques et agricoles extrêmement intéressantes, qui permettent notamment les déplacements de la biodiversité.

1 -2-4- Pourquoi faut il protéger les terres agricoles de la pression foncière?

La politique de protection des terres agricoles consiste en la mise en place d'un ensemble de mesures réglementaires, visant à garantir la pérennité de la pratique agricole dans une région donnée. Les mesures sus mentionnées permettent ainsi de protéger les meilleures terres agricoles contre la spéculation foncière l'urbanisation ou toute autre activité débouchant sur un changement d'usage des sols. Généralement ces politiques sont mises en place autour des villes, là ou la pression et la tentation de consommer du terrain est la plus forte. En France, prés de 80% des terres agricoles consommées annuellement le sont au profit de l'urbanisation, ou de l'équipement en infrastructures des territoires. Les 20% restant sont généralement convertis en espaces naturels protégés ou en forêts.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

De multiples arguments plaident en faveur de ces politiques, dont les objectifs sont multiples;
On compte des objectifs d'équilibre des territoires, et d'amélioration de la qualité de vie. Cet enjeu est mis en œuvre notamment en luttant contre les phénomènes d'étalement urbain, qui risquerait de recouvrir de bâti des régions géographiques entières, en laissant très peu d'espaces de respiration, modifiant ainsi les microclimats, artificialisant les sols et générant d'autres problèmes à l'avenir. Ainsi, la lutte contre l'étalement urbain permet de rendre plus efficace l'aménagement de la ville, son alimentation par les réseaux, et la mise en place d'un système de transports en commun viable.
En termes de qualité de vie, une présence végétale importante permet de créer un cadre agréable, et des paysages de qualité. C'est notamment un des arguments importants plaidant en faveur de la préservation d'une importante activité agricole autour des villes.
L'agriculture permet donc d'entretenir les paysages, et permet aussi d'offrir des lieux de loisir, de distraction et de nature pas trop loin des centres urbains. Cela crée des échanges autres qu'alimentaires entre ville et campagne, et permet aux habitants de profiter de cette proximité.
Enfin, cela permet de maintenir une certaine diversité et d'équilibre sur le territoire en terme d'activités, et sur le plan social.
Des arguments économiques plaident également en faveur du maintien des terres agricoles proches des villes. Le premier serait de protéger justement ces terres agricoles, qui comptent la plupart du temps parmi les meilleurs de la région.
Pourquoi? Parce qu'un grand nombre de villes se sont construites et établies à proximité des meilleures terres agricoles, afin de garantir leur ravitaillement et leur prospérité. D'ailleurs cette proximité des terres permet de garantir la maitrise et l'augmentation de la production en fonction de l'accroissement naturel de la population. Particulièrement en France, qui est l'un des pays européens les plus en avance en termes de natalité.
En suite, ces terres sont généralement des sources d'emploi et de revenu pour une certaine partie de la population. Les préserver et développer leurs essors aurait ainsi des retombées économiques positives sur l'avenir de toute une région.
Mais aussi, on compte comme argument économique de taille la participation des produits alimentaires à la production de richesses régionales, pouvant ainsi alimenter les marchés urbains de proximité ou être destinée à l'export. La production régionale pourrait aussi contribuer à une résilience alimentaire et économique non négligeable.
Nous comptons également en faveur de la protection des terres agricoles autour des villes des arguments écologiques et environnementaux, qui justifient pleinement ces actions.
Ainsi par sa proximité de la ville, l'agriculture peut rendre un certain nombre de services à l'organisme urbain, comme par exemple le maintien de la biodiversité, ou encore l'humidification de l'air et la fixation des particules. Dans le cas où la production agricole est en priorité tournée vers les marchés régionaux, cela permet de réduire les coûts, ainsi que les gaz à effet de serre liés au transports, de produire et de mettre en vente des denrées alimentaires de qualité et de proximité, et à long terme de participer à la protection de la planète. De plus, les plantes permettent de rendre certains services aux sols, tel que le maintien de ces derniers, le filtrage des eaux de pluie et la contribution au rechargement des nappes phréatiques.
Il ne faut pas oublier également que les terres agricoles sont une ressource fini, et qu'au même titre que les autres ressources fini, il faut contribuer à les protéger et à les préserver.

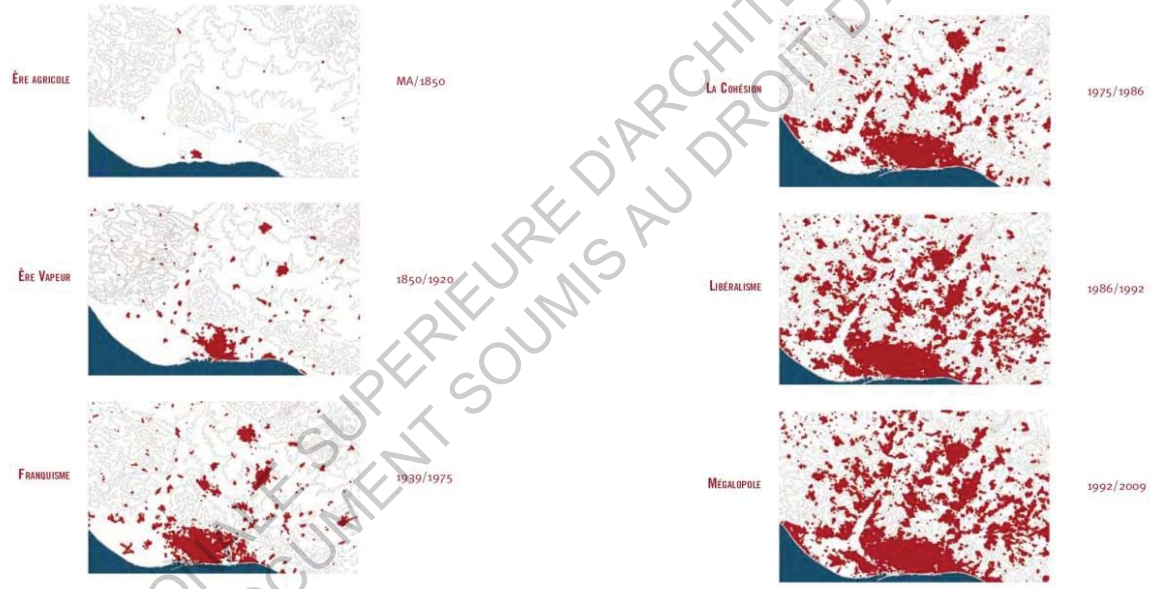
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1-3- Quelques projets remarquables d'Agriculture Périurbaine:

1-3-1-L'exemple de Barcelone: le parc agricole du Baix Llobregat:

Né de la lutte d'agriculteurs locaux pour la protection de leurs terres progressivement grignotées par l'urbanisation, le parc agricole du Baix Llobregat permet aujourd'hui de jouer un rôle significatif dans l'approvisionnement de la métropole Barcelonaise en produits agricoles frais.

La situation de Barcelone est assez particulière. En 50 ans, nous avons assisté à une division par deux de la surface de terres agricoles autour de la ville. Nous comptions prés de 126 017 ha de terre arables en 1955 contre seulement 49 126 ha en 2004. Soit une réduction de 61%. Les espaces restants possédaient dès lors une grande valeur stratégique pour la planification, et pour l'équilibre du territoire. La création du parc vient ainsi mettre en cohérence les différentes actions qui se déroulent sur un territoire de 2938 ha administré par plusieurs communes.

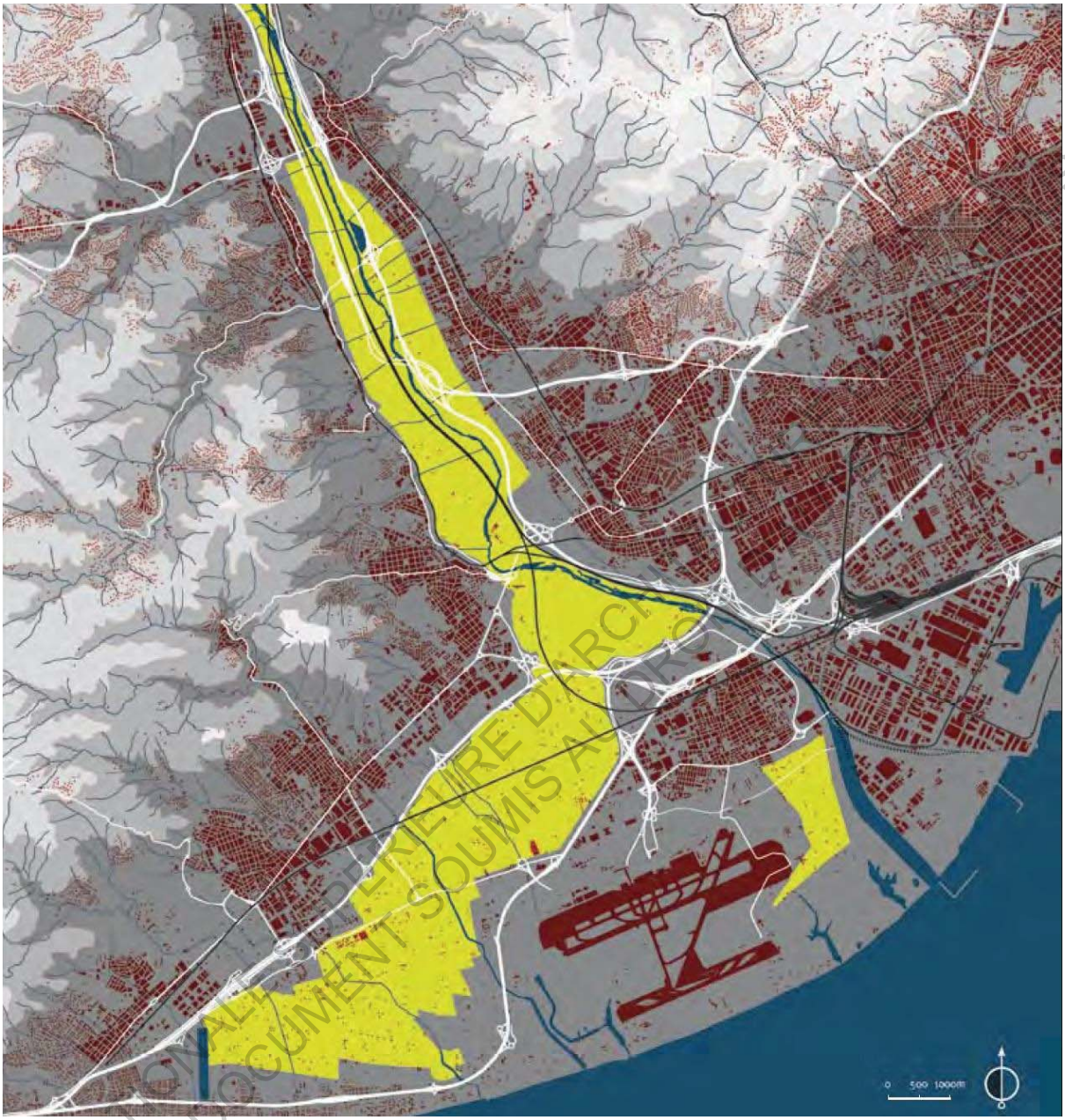


ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le point de départ de cette aventure remonte à 1977. Il n'était alors pas encore question de la création du parc, avec les objectifs que nous lui connaissons aujourd'hui.
Tout a commencé donc en 1977. Les agriculteurs de la région se sont opposé au fait que la part majeure des terres cultivables se transforment en infrastructures et en équipements au service de Barcelone.

Ils se sont ainsi mobilisés pour défendre leur activité, et lancèrent un cri d'alarme : "Salvem el pla!" (Sauvons la plaine !).

Leur communiqué commençait ainsi: " L'union des agriculteurs exige que plus aucune terre de culture ne soit sacrifiée et crie sauvons la plaine ".



Au fil du temps, le mouvement s'est renforcé et comptait des agriculteurs de la région, mais aussi des habitants de Barcelone et de sa banlieue, soucieux de conserver leurs paysages, et leurs produits du terroir. " Nous voulons une zone agricole protégée pour toujours! ".

Le point de départ pour la gestion du parc était un consortium crée en 1998 par le conseil provincial de Barcelone et le conseil de pays de Baix Llobregat.

Le parc comprend actuellement 555 propriétaires d'exploitations agricoles dont 70% le sont à temps plein, sur des terres d'une superficie variant de 1 à 4 ha.
Avant la création du parc, ces producteurs exportaient leurs produits à l'international, et étaient assujettis aux prix de la bourse, et à la pression des intermédiaires. Désormais, les

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LA VILLETTE
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

produits du parc agricole s'adressent aux marchés locaux de Barcelone, et particulièrement au marché central de MERCABARNA.

C'est un fait particulièrement important, dans une région catalane qui revendique depuis quelques années déjà son identité culturelle et sa volonté d'indépendance. Les produits frais du parc s'adressent également aux grandes chaines de distribution de la région, protégés par un label d'origine et de qualité " Producte FRESC del parc agrari " ainsi les produits de la région peuvent se démarquer, et éviter d'être noyés dans l'anonymat des produits de la grande distribution.

Sur le plan territorial, le parc occupe l'espace de la vallée du Llobregat, bordant la partie sud-ouest de Barcelone.
La particularité de cette vallée est sa grande hétérogénéité dans l'usage des sols. En plus de l'activité agricole extrêmement présente, elle est le lieu de passage obligé pour les réseaux métropolitains (routiers, ferroviaire..) irrigant Barcelone et l'unes des rares parties encore non construites du territoire.
Une forte pression foncière pèse sur ces territoires non bâtis, avec une urbanisation galopante qui vient de jours en jours y concurrencer l'agriculture. Au final, le parc (en jaune sur la carte) et ses espaces agricoles ont été pris en étau par les infrastructures de transport (les lignes blanches sur la carte).
Ces infrastructures disloquent le territoire, et forment une sorte de muraille infranchissable qui coupe les relations transversales de part et d'autre de la vallée. C'est à l'intérieur de ces murailles qu'est allé se nicher l'agriculture périurbaine afin de se protéger de l'urbanisation.
Paradoxalement, ces infrastructures qui coupent le paysage de la vallée ont contribué à limiter l'expansion urbaine, et ont mis à l'abri -du moins temporairement- l'espace agricole occupé par le parc.
Cependant, ces même infrastructures isolent le parc du reste du territoire périurbain, et notamment de la ville de Barcelone. Ils empêchent le développement d'une liaison paysagère potentielle entre la ville et le parc, et ne permettent pas d'opérer une couture urbaine qui pourrait être avantageuse pour les deux parties. Pour la ville déjà en rapprochant, et rendant accessible ce lieu de nature et de production, pouvant également se révéler un lieu de détente et de respiration extrêmement agréable pour les citadins.
Et ce lien pourrait se révéler particulièrement avantageux pour le parc qui verrait son attractivité augmenter et son rôle comme espace de culture, et de détente accru.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





1-3-2-L'exemple de Lille: le parc de la Deule:

C'est un parc périurbain qui connecte sur une trentaine de kilomètres (30 km) un grand nombre d'espaces postindustriels (pollués), d'espaces agricoles et d'espaces de loisirs entre Lille et Lens.

Ce projet à été imaginé pour répondre à plusieurs problématiques. D'une part il fallait restaurer une nature très abimée et polluée par l'activité industrielle qui a existé dans le passé dans la région. De l'autre afin de créer de nouveaux espaces récréatifs pour les citadins de la métropole lilloise. En effet Lille est l'une des villes nord européenne qui compte le moins d'espaces verts par habitants. Environs 15m², contre 26m² /habitant pour Bruxelles, et 60m²/habitant pour Amsterdam.



Enfin, il devait répondre également à une problématique paysagère. Ainsi, il devait réaliser une couture paysagère entre Lille et le bassin minier, notamment par le biais de l'agriculture périurbaine qui rempli un rôle alimentaire et un rôle esthétique en entretenant le paysage.

Le projet du parc de la Deule est né en 1968 dans la tête des décideurs, mais il a fallut attendre 1993 pour qu'il puisse réellement voir le jour sous l'impulsion de Pierre Mauroy, président de la communauté urbaine de Lille, qui va lancer un concours international pour la réalisation du parc. Le projet lauréat répondait ainsi aux objectifs suivants:
- La protection des ressources en eau (dont dépendent près du 1/3 de la population de la région)

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT PÉDAGOGIQUE

- La protection et la structuration des écosystèmes: Protéger la faune et la flore de ces zones humides, particulièrement le long du canal de la Deule et du canal de Seclin. Préserver les plantes rares, les nombreuses espèces de champignons et la multitude d'animaux et d'insectes peuplant ces zones.
- L'amélioration de la qualité du paysage: Requalifier et rectifier progressivement un paysage déstructuré, transformé en cité dortoir en créant un parc qui fera le lien entres les territoires habités. Ce même parc permettra de préserver des zones entières de l'urbanisation, et évitera la conurbation entre Lille et Lens.
- Proposer une offre récréative en pleine nature, avec un parc conçu comme un espace de rencontre et de fête.





Le projet s'articule autour de trois grands thèmes:
"La nature retrouvée" qui se concrétise par une restauration écologique de tous les milieux biologiques, et particulièrement du milieu aquatique dans le secteur de Santes.
"La nature domestiquée" met en scène l'activité agricole, et s'exprime à travers tout le parc, mais en particulier autour du secteur de Wavrin.
"La nature rêvée" qui s'est traduit par la création de nombreux jardins et installations artistiques à thème, permettant de développer cette activité de loisir au profit des citadins de la métropole lilloise.





L'agriculture périurbaine et son rapport au paysage à été considérée avec beaucoup d'intérêt. L'insertion de parc dans son territoire est pensée de manière à opérer une couture paysagère,

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

liant le parc à l'espace urbain lillois. Un grand soin à été apporté pour trouver des éléments de langage commun unifiant les espaces du parc.
La délimitation de ces espaces d'agriculture périurbaine va être pensée et codifiée de manière à participer à cette réflexion. Tout comme le bocage normand a une signature particulière, il fallait faire ressortir les éléments marquants du paysage du nord.
Ainsi, le travail sur les limites des espace agricoles a aboutit à concevoir notamment des clôture particulières qui allaient devenir un élément d'identité du parc. Les barrières et les passerelles ont été traitées également dans ce vocabulaire commun.
Il est également intéressant de constater que le balisage d'un parcours de promenade en sable stabilisé participe à cette unité des espaces. Ainsi, prés de 30km de parcours ont été réalisés, permettant ainsi le loisir et la promenade à travers de larges territoires du parc. Ces nouveaux parcours ouvrent également à de nouvelles pratiques, et à de nouvelles façons d'explorer et de vivre l'espace périurbain.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

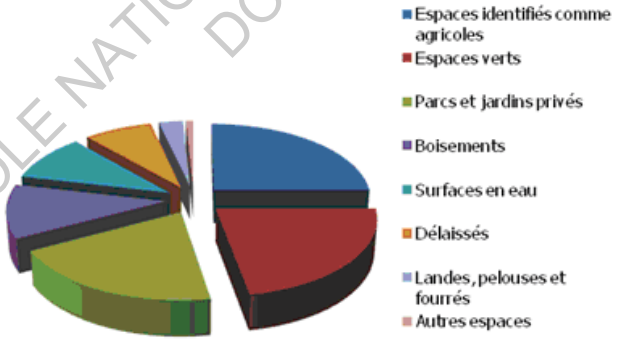
2-Chapitre II - Le contexte toulousain, l'agriculture périurbaine dans les documents officiels toulousains:

Après avoir abordé dans le premier chapitre tout un volet théorique concernant l'agriculture périurbaine, nous allons dans ce deuxième chapitre nous intéresser au contexte de notre terrain d'étude.
Dans le cadre de notre travail, l'étude du contexte toulousain nous semble très importante.
Elle est importante d'une part car nous l'avons vu précédemment, les projets d'agriculture urbaine ont très souvent pour origine un contexte particulier qui les justifient et qui en énonce les grandes lignes.
D'autres part, car la connaissance du contexte est un préalable indispensable pour une meilleur connaissance du territoire, et des données qui y sont relatives.
La connaissance du contexte peut se faire de différentes façons. Par exemple par des enquêtes, ou encore par l'étude des documents officiels que sont le SCOT du grand Toulouse, le PLU de la commune de Toulouse ainsi que la charte pour une agriculture durable en territoire périurbain.
Ce choix s'est porté sur ces documents d'une part car ils font la synthèse d'un grand nombre de phénomènes urbains, et synthétisent les dynamiques en jeu sur l'aire métropolitaine.
D'autre part parce qu'ils révèlent une politique globale vis-à-vis de l'agriculture périurbaine dont nous devons être informés, afin de mener l'étude qui suit en connaissance de cause.
Ainsi l'étude des documents officiels toulousains nous permettra de mettre en relation des éléments d'analyse et nous fera entrevoir les possibilités mais aussi les difficultés rencontrée sur le terrain.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2-1- Agriculture périurbaine et urbaine dans le plu de la commune de Toulouse:

Toulouse est une commune où les espaces verts agricoles et naturels ont encore tout leur sens. Il a été possible de relever en 2007 autour de 3600 ha d'espaces non urbanisés sur la totalité de la commune, soit aux alentours de 30% de sa surface dédiée à des espaces non construits. Ces derniers se déclinent en 900 ha d'espaces agricoles, 800 ha d'espaces verts et de jardins publics, 720 ha de parcs et de jardins privés, 410 ha de boisement, 355 ha de surfaces occupées par des étendues d'eau, 285 ha de délaissés et 130 ha de landes, de pelouses et d'autres espaces. Donc un potentiel non négligeable, que nous devons prendre en compte dans le cadre de notre réflexion sur l'agriculture urbaine.



Les espaces agricoles:

Toulouse est une ville où la tradition agricole a toujours été très présente. Cependant, depuis ces dernières années, une diminution des surfaces dédiées à l'agriculture s'est fait sentir sur le territoire, au profit d'autres activités. Ces dernières sont le développement de l'activité économique et des infrastructures d'une part mais aussi, la construction de logements neufs étant donné que Toulouse est depuis quelques années l'unes des villes les plus attractives du sud-ouest de la France.

Les chiffes du PLU l'attestent: entres 2002 et 2011, la ville de Toulouse s'est étendue de prés de 800ha, soit une moyenne de 90ha / an. Sur ces 800ha, nous comptons 320ha consommés au profit de lieux dédiés à l'activité économique, et prés de 480 ha consommés par la construction de nouveaux logements. Ces surfaces sont essentiellement gagnées sur la campagne, et représentent donc autant de terres agricoles et d'espaces de nature en moins au profit des Toulousains.

Toulouse étant une ville attractive, le processus risque de continuer jusqu'à une consommation totale des terres sur l'ensemble de la surface de la commune. Les espaces agricoles y sont soumis à une très forte pression urbaine.

L'attractivité de la ville tire à la hausse le prix des terres agricoles situés en zone périurbaine. Cela pousse les agriculteurs à vendre leurs terrains à un bon prix, pour par la suite s'installer ailleurs, un peu plus loin de la ville, où les terres sont plus abordables, et les nuisances moindres.

De fait, les nuisances engendrées contribuent à accélérer le phénomène. De nombreuses plaintes de riverains visant le bruit des engins ont souvent été enregistrées, ce qui peu rendre la cohabitation de l'agriculture et de la ville quelque peu délicate.

Aussi, certains phénomènes de vol, de dégradations et de vandalisme achèvent de décider les agriculteurs de vendre leurs terrains à bon prix (terrains constructibles) et d'aller s'installer plus loin du centre urbain dans des lieux plus calmes. Ainsi, une grande part du maraichage périurbain autrefois très présent autour de Toulouse s'est vu progressivement reculer pour arriver à la situation que nous connaissons aujourd'hui, à savoir très peu d'espaces de cultures maraichère en proche périphérie de la ville.

Les observations satellites nous montrent que les espaces agricoles sont actuellement localisés aux marges de la commune; Sesquières Ginestous, Paléficat, Gabardie, Malepère-Marcaissonne, Pouvourville et Domaine de Candie.

Un recule de l'agriculture périurbaine et du maraichage s'est clairement fait sentir. En 2000, la commune comptait prés de 71 exploitations agricoles. En 2010, ce chiffre a baissé, et depuis on ne recense plus que 50 exploitations, dont 33 d'entres elles sont cultivées en petites surfaces maraichères, 10 en horticulture, ainsi que de l'apiculture et de la viticulture qui ont été identifiés. Sur l'ensemble de ces exploitations très peu finalement pratiquent la vente directe. Seulement 11 propriétés qui assurent la distribution par vente directe, alors que la demande en produits frais locaux reste assez présente, avec 39 associations pour le maintien de l'agriculture paysanne recensée et actives sur le territoire de la commune.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un travail de réorientation des marchés de ces entreprises pourrait être ainsi envisagé, afin de satisfaire cette demande continuellement grandissante.

Deux secteurs principaux assurent la présence agricole sur Toulouse:

- Le domaine de Candie: au sud ouest de la ville, où on retrouve la régie agricole municipale crée en 1975 pour assurer l'entretien et l'exploitation des réserves agricoles communales. Aujourd'hui, on y trouve 300ha exploités en culture céréalière, 100ha en entretien et 25ha de vigne. Les vins Toulousains ont par ailleurs étés primés à plusieurs reprises.

- Le secteur agricole relictuel du Nord - Nord ouest: Paleficat, Montredon et le secteur maraicher des Izards. Ce secteur nord ouest a la particularité d'être très morcelé, avec des poches d'agricultures cernées par l'urbanisation. Leur situation en marge de la commune, mais aussi leur proximité du périphérique a contribué à maintenir ces espaces.

- Les jardins familiaux et les jardins partagés: c'était des jardins ouvriers avant la fin du 19ème siècle, qui après la seconde guerre mondiale ont étés appelés jardins familiaux. Ils avaient pour rôle d'améliorer les conditions de vies des habitants les plus modestes, en leur permettant par le jardinage d'accéder à une autosuffisance alimentaire, et de favoriser le lien social.

Sur l'ensemble de la commune, nous recensons 7 sites exploités sur des terrains mis à disposition par la commune, et 6 autres implantés sur des terrains privés. Les sites exploités par la commune sont Ginestous-Chantelle, Argoulets, Marcaissonne, Faourette, Pouvourville et ex-GIAT. Les sites exploités sur des terrains privés sont Ginestous, Saint-Cyprien/Bourrassol, Lalande/Alphand mis a disposition par la Fédération Nationale des Jardins Familiaux, et trois autres sites exploités mis a disposition par des entreprises privées, et qui sont Air-France sur Gameville, EDF sur les Amidonniers et SNCF sur Renan / Borderouge/ Trois Cocus.

Les jardins partagés accompagnés par la municipalité sur des terrains publics participent au maillage vert de la ville et contribuent à assurer des poches de biodiversité ordinaire en milieu urbain.

Leur principe est simple; ce sont des espaces de culture qui doivent rester ouverts à tous, dont la vocation en plus de la culture vivrière est d'assurer le lien social, et d'offrir aux habitants un espace de nature de proximité. La municipalité de Toulouse favorise par ailleurs ce genre d'initiatives. En 2009, la ville s'est engagée à soutenir le jardinage collectif et s'est dotée d'une charte des jardins partagés, afin de réglementer et d'organiser l'implantation de ces espaces.

L'agriculture urbaine est donc déjà présente sur le territoire Toulousain. Souvent sous forme de poches isolées, il nous semble important pour soutenir ce type d'agriculture d'une part d'augmenter les surfaces cultivées, notamment en allant chercher les terrains au niveau des friches, et d'autres part de créer du lien entres ces espaces afin de tisser un réseau cohérent à travers la ville.

Les espaces verts municipaux à travers la ville:

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Toulouse est une ville extrêmement pourvue de parcs et de jardins publics. Les jardins, les promenades vertes, les espaces boisés, les zones vertes naturelles ou aménagées occupent environs 1158ha. 9% du territoire de la commune est ainsi couvert par des jardins, avec un ratio d'espaces verts par habitant de 24m²/habitants. Un chiffre élevé qui contribue à la qualité de vie, et au contact quotidien des habitants avec la nature. 90% des toulousains résidents à moins de 500 m d'un espace vert public de proximité.

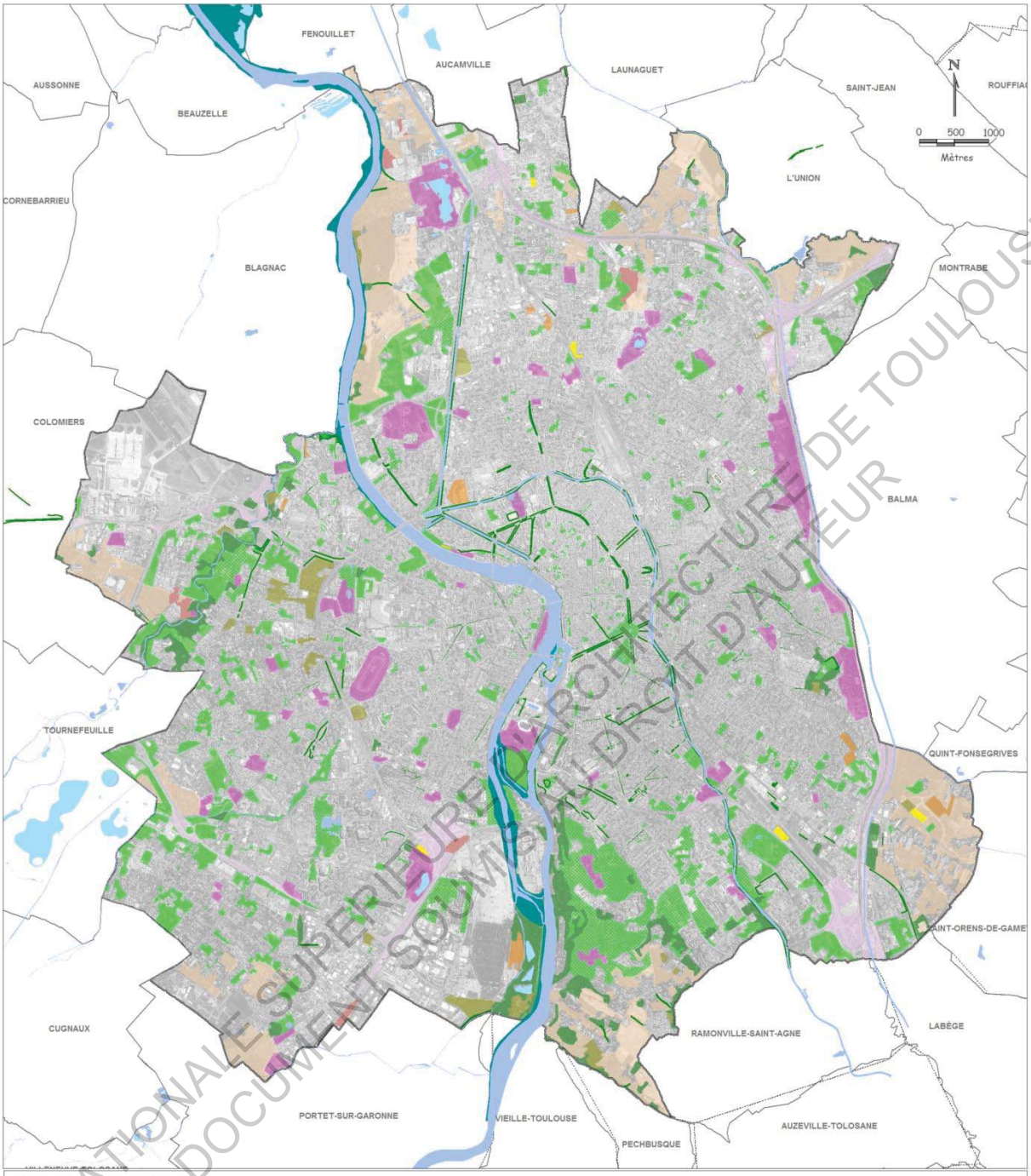
En 1970, Toulouse comptait moins de 50ha d'espaces verts soit un ratio de 1.3m² / habitant. Entres 1972 et 1983, la politique municipale a favorisé le développement paysager sur 4 grands secteurs: La Ramée, Pech-David, Sesquière et les Argoulets. La création de nouveaux jardins en plein cœur des nouveaux quartiers du Mirail, de Belle Fontaine, de Bagatelle et de la Reynerie ont contribués au ratio d'espaces verts par habitants. Entres 1982 et 1992, de nouveaux espaces verts de proximité s'ajoutent au réseau existant, et viennent renforcer les différents quartiers de la ville.

Durant les années 2000, de nouveaux espaces de nature et de loisir viennent compléter la trame de jardins existants, et permettent d'étendre les cheminements piétons et cyclistes vers les communes limitrophes. Ainsi, en 30 ans, la ville de Toulouse s'est maillée d'un réseau vert riche et diversifié qui pourrait être le support d'activités diverses en lien avec la nature. Une structure dont il pourrait notamment être possible de tirer partie dans le cadre de projets d'agriculture urbaine.

La gestion des déchets à Toulouse:

La gestion des déchets est assurée à Toulouse en régie directe par la communauté urbaine Toulouse Métropole. La gestion des déchets et leur valorisation pour une métropole est capital. D'une part pour la préservation de l'environnement, d'autre part pour des raisons de santé publique, et enfin, pour les avantages économiques susceptibles d'être générés par le recyclage, le tri et la valorisation des déchets.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Périmètres administratifs

- Commune de Toulouse
- Autres communes

Types d'espaces de nature

- Ripisylves
- Espaces verts, parcs et jardins privés
- Espaces verts et parcs publics
- Zones d'extraction de matériaux
- Espaces récréatifs, équipements sportifs et zones de loisirs
- Espaces agricoles
- Jardins ouvriers, familiaux et partagés
- Espaces boisées
- Autres espaces de nature (landes, fourrés, prairies, autres...)
- Surfaces en eaux et cours d'eaux
- Talus routiers et délaissés
- Friches

Sources : Mairie de Toulouse, Orthophotos IGN. - Cartographie : Biotope, 2012.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Notamment la récupération de papier, mais surtout de métaux de toutes sortes, qui peut être lucratives et une source non négligeable en apports de matières premières.

La quantité de déchets produites en moyenne par un toulousain est de 328 kg de déchets / an. Une quantité supérieure à la moyenne nationale, qui elle est de 316 kg de déchets / an / habitant. Un chiffre élevé donc, qu'il serait opportun de baisser afin d'une part de réduire les couts liés à la collecte en termes d'engins, d'hommes et d'infrastructures, et d'autre part qu'il serait intéressant de baisser pour des raisons environnementales et écologiques.

Le point positif de l'agglomération toulousaine c'est qu'elle arrive à une valorisation à 100% de ses déchets par trois manières différentes. La valorisation par incinération, la valorisation par recyclage, et la valorisation par compostages des déchets verts et organiques.

-Les déchets valorisés par incinération le sont grâce à l'unité de valorisation énergétique de Toulouse UVET située au quartier du Mirail. Cette unité réceptionne les déchets des ménages et des professionnels 24h/24, 360 jours par an. Les déchets sont incinérés à l'aide de 4 fours d'une capacité de 330 000 tonnes/an, et la chaleur produite est récupérée pour produire de l'électricité, ainsi que pour produire de l'eau chaude sanitaire pour l'ensemble du quartier.

La production électrique générée par la combustion fait tourner l'ensemble de l'appareillage au niveau de l'usine, et le surplus est revendu à EDF.

La chaleur dégagée permet également d'alimenter un réseau de chauffage urbain, alimentant prés de 10000 foyers des quartiers du Mirail, de Belle fontaine et de la Reynerie. L'université du Mirail est également chauffée grâce à ce réseau. Ainsi, 90% des déchets ménagés sont valorisés par incinération. La ville de Toulouse favorise par ailleurs ce mode de production d'énergie, et impose aux nouvelles constructions de se raccorder au réseau de chaleur existant.

Le processus de combustion des déchets produit du mâchefer, qui représente environs 1/4 du poids total des déchets. Ce dernier est composé d'un grand nombre de matières, dont des métaux ferreux et non ferreux pouvant être récupérés et vendus aux aciéries. Le reste de minerai produit une fois les métaux extraits est valorisé dans les travaux de terrassement et de remblais routiers. Par ce procédé, prés de 100% des déchets incinérés sont valorisés.

- Valorisation par recyclage de matières:

Les déchets concernés par ce type de valorisation sont les emballages papiers et cartons, les batteries, les piles, le bois, la ferraille, le verre et les déchets d'équipements électriques ou électroniques. Le recyclage permet de récupérer des matières premières, et de valoriser des objets en fin de vie. Cela permet également de protéger l'environnement, et de réduire la surexploitation des ressources naturelles et minières. La collecte se fait à l'aide de conteneurs collectifs spécialisés. Un conteneur pour le verre, et un autre pour les métaux, cartons et produits plastiques recyclables.

- Valorisation des déchets organiques par compostage:

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La collecte des déchets verts est assez particulière. Ils peuvent être déposés par apport volontaire en déchetterie à partir de $1m^3$ ou bien être collectés à domicile sur rendez vous à partir de $1m^3$ accumulé.

Étant donné que la production de déchets des toulousains est supérieure à la moyenne nationale, la municipalité s'est mobilisé afin de contribuer à la réduction du gisement de déchets. Ainsi, le grand Toulouse lance en 2011 un programme pluriannuel de compostage domestique. Destiné essentiellement aux résidants disposants d'un jardin particulier, donc à un secteur d'urbanisation dominé essentiellement par du lotissement résidentiel son principe est simple: la municipalité met a disposition des riverains qui le souhaitent un composteur afin que ces derniers compostent les déchets sur place. Cela économise des distances en camion, mais aussi favorise une décomposition naturelle des déchets organiques, qui si ils avaient fini dans la benne des déchets ménagers auraient brulé libérant ainsi plus de CO_2 dans l'atmosphère. Aussi, à titre expérimental, la municipalité promeut des opérations de compostage en pied d'immeuble reposant sur le volontariat, en prévision d'une éventuelle généralisation de la pratique à l'horizon de quelques années.

Les déchets verts collectés sont dirigés vers la plate-forme de compostage de Ginestous. Le compost récupéré est utilisé par les services municipaux dans les espaces verts publics, afin d'améliorer la qualité des sols, et d'éviter l'usage des engrais chimiques. En outre, chaque citoyen le désirant peut récupérer un équivalent en compost, contre un dépôt de déchets verts.

2-2- Agriculture périurbaine dans le SCOT de Toulouse:

Le document d'orientations générales du SCOT s'articule autour de trois grands verbes qui sont "maitriser, Polariser, Relier" .

Dans le cadre du travail que nous menons sur l'agriculture urbaine et périurbaine sur le territoire du grand Toulouse, nous nous intéresserons plus fortement à la question de "Maitriser" l'urbanisation, car dans le territoire Toulousain, cette maitrise se fait en partie à l'aide des terres agricoles, qui dans le contexte actuel ont une importance stratégique dans l'équilibre du territoire.

Maitriser l'urbanisation:

Afin d'atteindre ses objectifs de ville maitrisée, l'agglomération Toulousaine réaffirme l'importance d'un contrôle à long termes de sa politique d'urbanisation et de gestion du foncier. Cette politique, aujourd'hui essentielle pour le territoire porte prioritairement sur la préservation des "espaces ouverts" naturels et agricoles, qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre global, face à une ville en forte croissance, qui s'est développée ces dernières décennies en grignotant progressivement les espaces agricoles et de nature, étalant sans cesse de nouvelles infrastructures et de nouveaux réseaux, et mettant en péril les équilibres fonciers, biologiques économiques et environnementaux du territoire.

Face à cet état de fait, et en réaction à la forte pression qu'exerce l'urbanisation sur les espaces de nature, des enjeux locaux, compatibles avec ceux du grenelle de l'environnement ont été

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

énoncés afin de freiner les phénomènes constatés, et se donner les moyens d'inverser la tendance. Ainsi, dans l'optique d'une gestion plus juste du territoire le SCOT recommande de:

- Maintenir et de développer une économie agricole périurbaine.
- De préserver et de valoriser l'élément eau.
- De préserver la richesse paysagère des lieux.
- D'enrayer la perte de biodiversité constatée.
- De redonner une nature de proximité aux habitants.
- De renoncer à intervenir sur certains espaces naturels.

Ainsi, ces enjeux sont les fondements de la politique de maitrise des territoires premier pilier du SCOT. Cette politique pour être concrétisée se décline en plusieurs actions concrètes sur le territoire.

La première étape en vue d'une protection des espaces non urbanisés réside dans la connaissance de ces espaces agricoles et de nature d'une importance stratégique:

Ainsi, l'objectif recherché est de cartographier de manière précise les espaces agricoles protégés, qui feront l'objet d'une grande attention de par leur potentiel remarquable, ainsi que les espaces agricoles préservés, qui même si ils présentent moins d'avantages sur le plan de la culture que les premiers, gardent une grande importance car ils délimitent et font office de premier rempart face à l'urbanisation.

Bien sur, révéler le potentiel de ces espaces s'accompagne dans le SCOT de mesures réglementaires afin de les préserver de l'urbanisation, et de garantir la cohérence de l'ensemble du territoire. Cela s'accompagne également d'objectifs chiffrés très clairs, qui auront un impact certain sur les futures phases d'urbanisation.

Un principe général d'économie des espaces agricoles et naturels est mis en place avec des objectifs chiffrés. Ces objectifs chiffrés ont pour but de réduire de 50% le prélèvement annuel des terres agricoles et espaces naturels au profit d'une nouvelle urbanisation. Ainsi dans le cadre de Toulouse, le prélèvement des terres ne doit pas excéder 340ha en moyenne annuelle à l'échelle du territoire de la grande agglomération toulousaine.

La seconde étape en vue d'une protection des espaces non urbanisés revient à Conforter durablement la place de l'agriculture:

En réponse à la forte pression foncière qui s'exerce sur les terres agricoles de l'agglomération toulousaine, il importe de mettre en œuvre un principe général d'économie des espaces agricoles à travers les documents d'urbanisme et les politiques foncières. En plus de la maitrise de l'urbanisme et de l'étalement urbain, l'objectif est d'assurer un ancrage fort de l'activité agricole sur la grande agglomération toulousaine.

Cet ancrage a des visées à la fois environnementales, économiques et sociales et vise à promouvoir une agriculture diversifiées et tournée vers la ville en termes de vente des produits, d'utilisation de la main d'œuvre et de valorisation des ressources.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

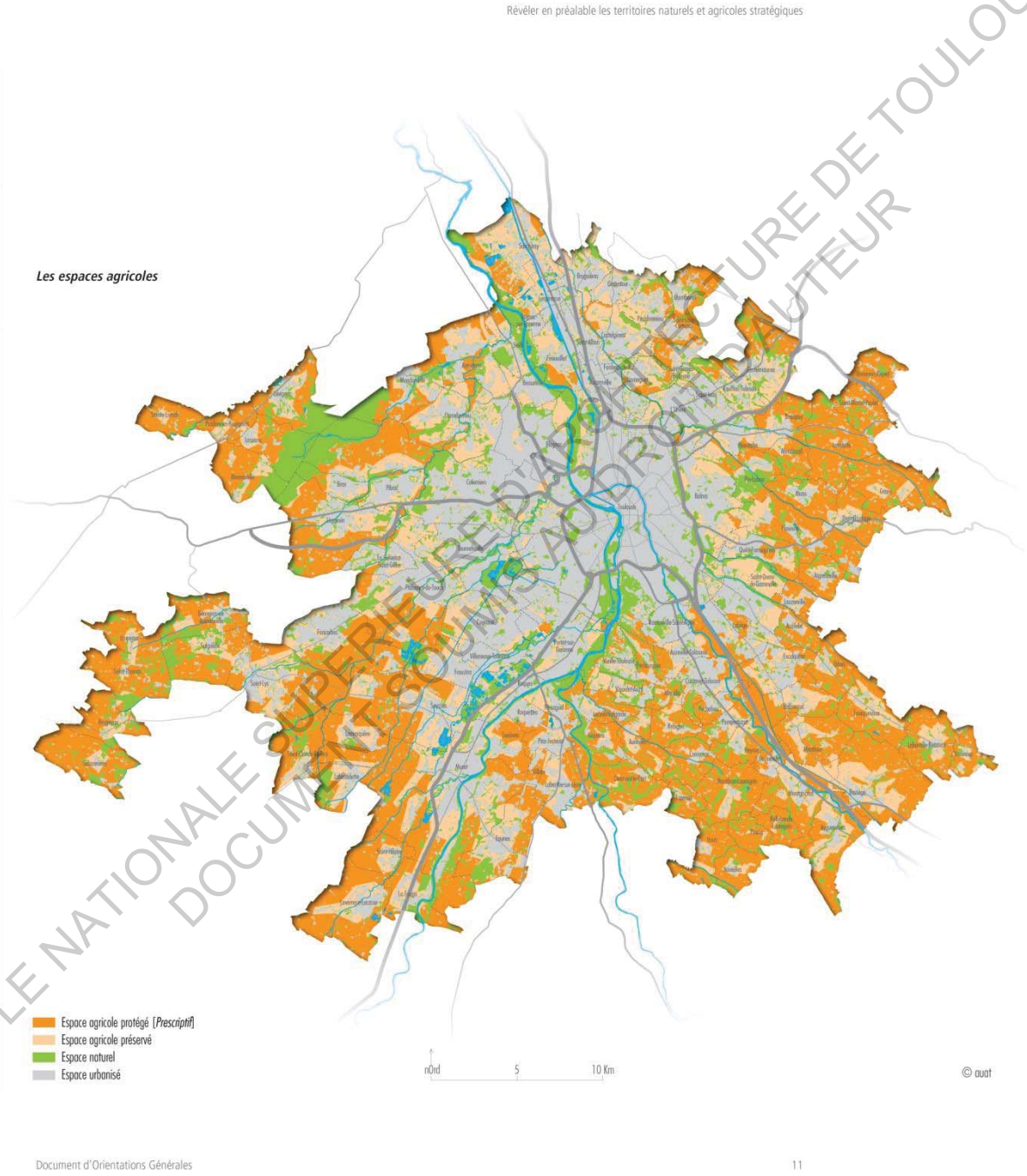
Suite au classement des espaces, il convient d'assurer la pérennité des espaces agricoles protégés:
Les espaces agricoles protégés sont des terrains qui présentent une valeur agronomique importante et reconnue, mais aussi, une continuité agricole et une pérennité économique propre à garantir le maintien d'une activité agricole viable à proximité immédiate de la ville.
Ces espaces ont été sélectionnés en fonction des critères dressés par la chambre d'agriculture de Haute Garonne. Parmi ces critères on compte:
Le potentiel agronomique et économique: les terres présentant une bonne valeur agronomique ainsi que les terres équipées de systèmes d'irrigation et d'autres investissements importants.

Les terroirs agricoles spécifiques: dotés d'un label de qualité spécifique tel qu'agriculture biologique, ainsi que des lieux de production spécialisée tel que le maraichage, mais aussi, les zones à rendement élevé.

Ont également été retenus comme espaces agricoles à protéger les espaces agricoles participant à la délimitation des espaces urbanisés.

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Une série de prescriptions accompagnent ces espaces. La première concerne le strict maintien de la vocation agricole de ces terrains. Toute urbanisation y est interdite, excepté les constructions nécessaires à l'exploitation agricole, et les ouvrage techniques nécessaires au fonctionnement des services publics ou présentant un intérêt collectif.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

L'implantation de sites de production d'énergie photovoltaïque y est strictement interdite.

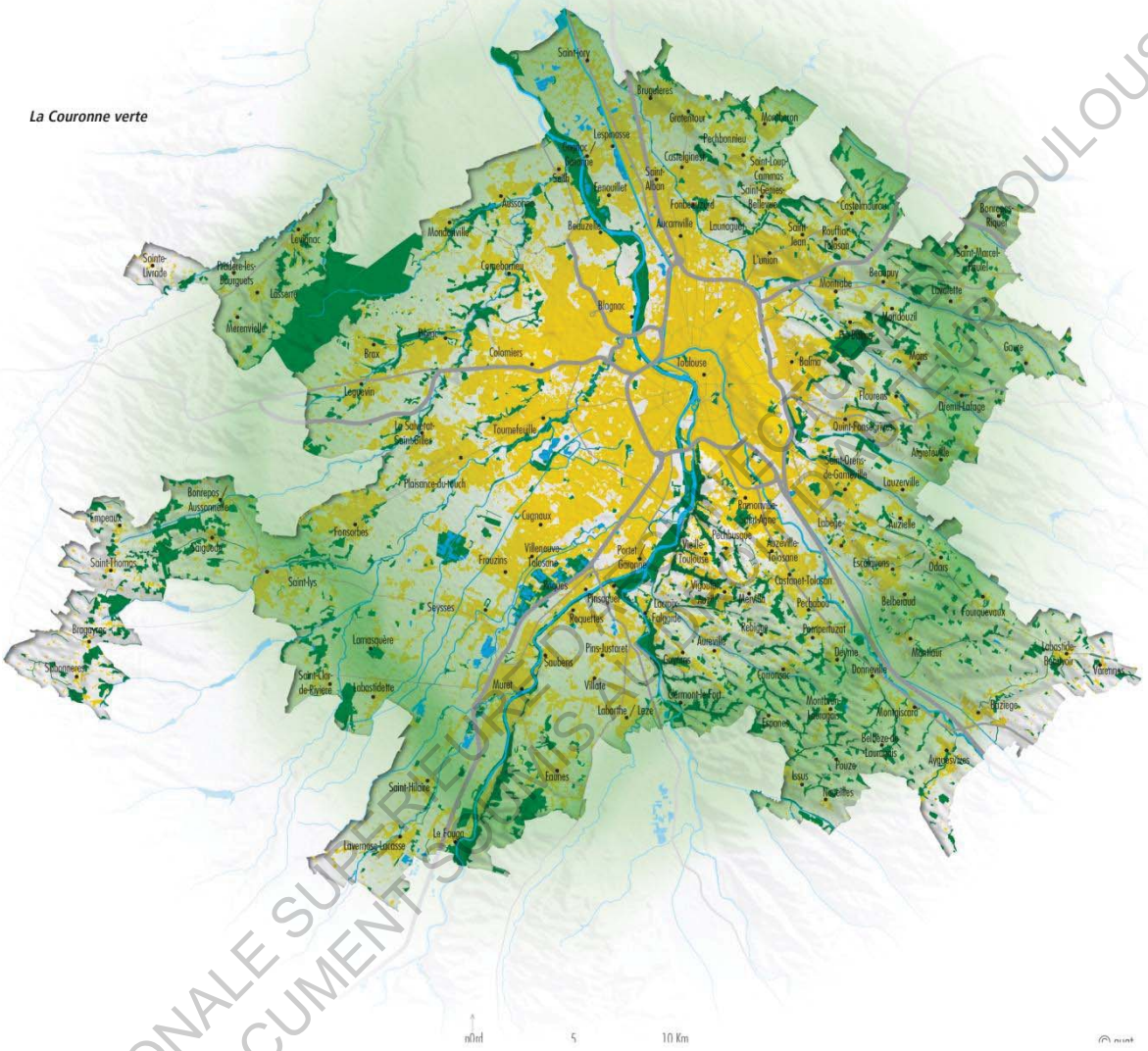
Privilégier la mise en culture des espaces agricoles préservés:

Ce sont des terres qui présentent une pérennité moindre sur le long terme que les espaces agricoles protégés. Elles restent néanmoins tout aussi intéressantes et stratégiques pour une meilleure maitrise du foncier aux proches abords de l'agglomération. Dès lors, ce sont des terres agricoles cultivées en lisière de ville qu'il est important de conserver, afin de ne pas fragiliser d'avantage les espaces non construits à proximité des centres urbains.

Une série de prescriptions accompagnent ces espaces, afin de réglementer leur utilisation. Le changement de nature en faveur d'espaces de nature est possible en fonction des situations. Cependant, aucune urbanisation nouvelle n'y est autorisée en dehors des installations nécessaires à l'exploitation agricole, ou au passage d'infrastructures d'intérêt public. La production photovoltaïque y est strictement interdite. Toujours afin d'y préserver l'activité agricole, le changement de statut des bâtiments implantés sur ces parcelles peut se faire, mais en respectant des règles très strictes.

Construire le projet de la couronne verte:
Au delà de leur fonction première agricole ou naturelle, les espaces non urbains de la grande agglomération toulousaine apportent à la ville de nombreux services environnementaux, sociaux et économiques. Biodiversité filtration et rétention des eaux de pluie, purification de l'air, amélioration du cadre de vie, promotion des activités récréatives et du lien social.
En vu des services multiples qu'ils rendent à la ville, ces espaces doivent faire l'objet d'une considération toute particulière car ils restent aujourd'hui soumis à une forte pression urbaine. La spéculation foncière participe au mitage du territoire et à l'urbanisation désordonnée de ce dernier. Les espaces périurbains en grande partie connectés forment une couronne verte qui mérite d'être préservée et valorisée, et inscrite dans une perspective de développement durable. Son rôle sur le plan agricole est considérable, et des partenariats doivent être mis en place avec les producteurs locaux afin d'approvisionner en priorité les marchés de la métropole toulousaine. Cette couronne a donc un rôle particulier à jouer dans le contrôle de la croissance de la ville, et dans le maintien des équilibres entres territoires urbains et ruraux.
La construction d'un tel projet s'inscrit dans le long terme, et passe par de nombreuses actions ciblées. Parmi ces actions, on compte:
- pérenniser et développer en lien avec la ville une agriculture périurbaine au service de cette dernière, notamment en changeant les modes de consommation en favorisant les circuits courts de vente, qui seront au service d'un mode de consommer local plus durable.
- conforter les corridors écologiques et lieux de biodiversité .
- développer de nouveaux espaces de nature ouverts au public faciles d'accès quelque soit le mode de déplacement
- valoriser l'élément eau et les zones humides

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

Réduire les émissions de gaz à effet de serre:

L'un des buts recherchés par la maitrise de l'urbanisation seraient également l'organisation des nouvelles zones de logements autour des axes de transports afin de réduire l'usage de l'automobile, mais aussi de privilégier une agriculture de proximité afin que les denrées alimentaires fassent le moins de kilomètres possibles. Le but étant au final de réduire la consommation d'énergies fossiles par:

- une organisation urbaine structurée autour de centralités et polarités définies à l'échelle du territoire.

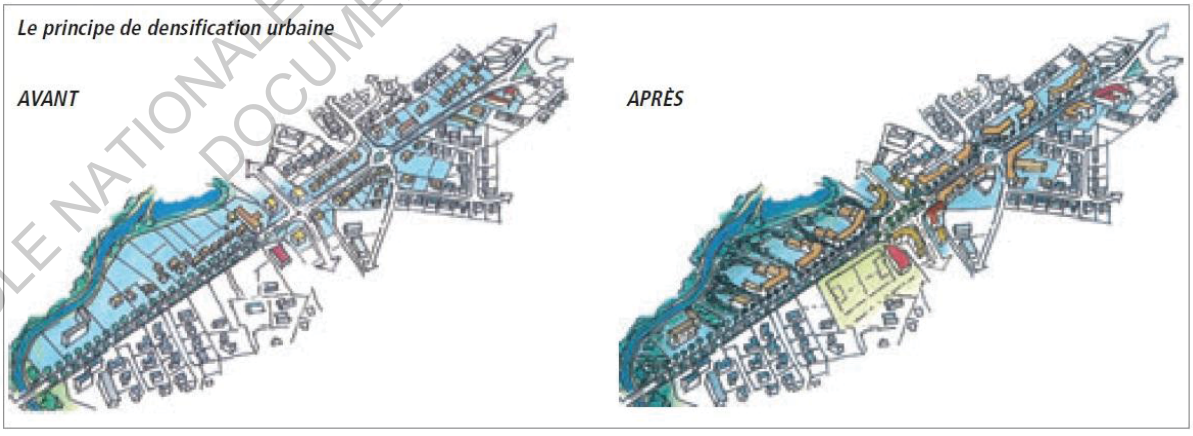
- L'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation se feront en continuité immédiate de l'urbanisation existantes.
- Les transports collectifs et les modes de déplacement doux sont à privilégier. Les futures extensions devraient ainsi tenir compte des réseaux de transports pour réaliser leur implantation.

Polariser le développement:
Afin de limiter le phénomène d'étalement urbain, il est important de favoriser l'établissement et l'emploi des habitants dans la ville intense, et dans les secteurs les mieux desservis en terme de transports, et les mieux équipés en favorisant mixité sociale et fonctionnelle.

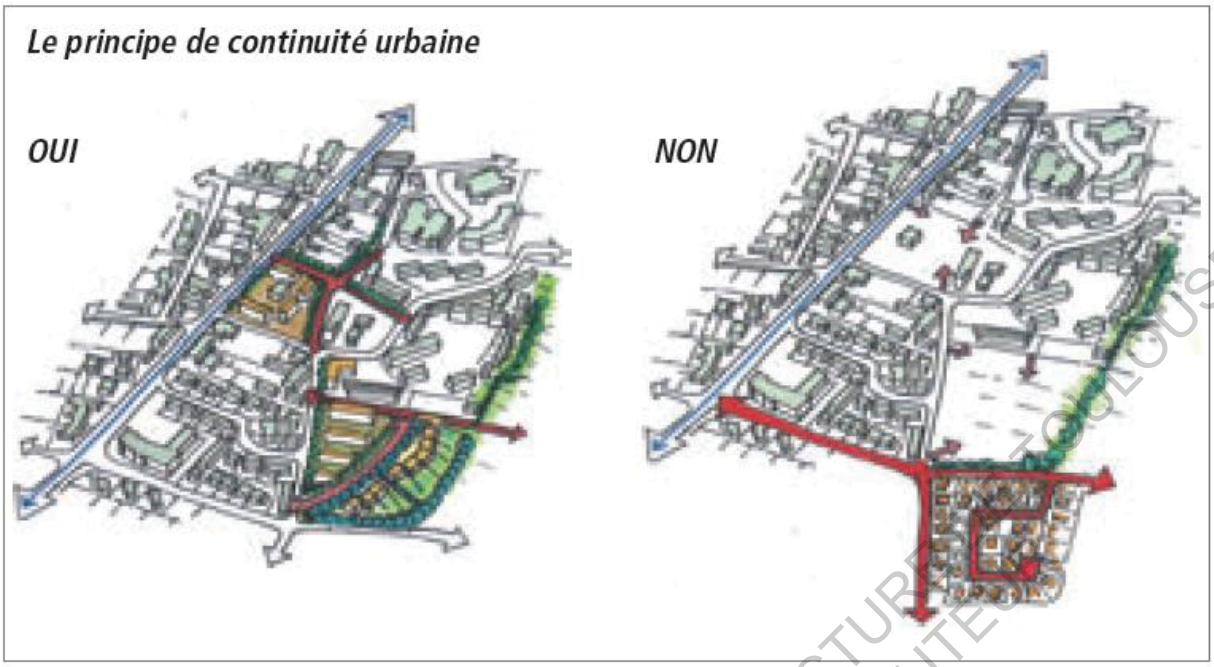
Ainsi, un développement par pôles concentré essentiellement sur le périmètre de la ville intense doit permettre d'accueillir de 70 à 80% de la croissance démographique de l'agglomération. Le territoire de l'agglomération toulousaine s'articule autour de 4 quadrants, qui correspondent également à des bassins de vie et d'emploi sur l'ensemble du territoire de la métropole. Il est important de tenir compte de ce fonctionnement particulier lors de l'élaboration de projets futurs, car cette organisation fait sens dans le fonctionnement urbain. Les portes de ces 4 quadrants sont des portes d'agglomération qui bénéficient d'une situation stratégique et d'une offre multimodale. Elles sont à la fois des entrées d'agglomérations, des pôles d'emploi, ainsi que des pôles d'équipement et de services.

Faire face à une demande sans cesse croissante de logements:

L'agglomération toulousaine ambitionne d'accueillir entre 250 000 et 300 000 nouveaux habitants à l'horizon 2030. Dans cette optique de forte croissance, le SCOT encourage à construire près de 200 000 logements neufs afin de pouvoir loger cette population croissante. Les nouveaux logements devront être construits en priorité dans la ville intense, afin de respecter les objectifs de maitrise de l'urbanisation énumérés dans la section précédente.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Des mesures concrètes accompagnent cet impératif de développement. Ainsi les PLU sont invités à renforcer l'urbanisation et la concentration de logements principalement autour des zones correctement desservies par les transports. Des mesures incitatives exigent également que les extensions urbaines se fassent en continuité des espaces déjà urbanisés. Il est également recommandé que s'articulent autour des couloirs desservis par les transports en commun et aux alentours des gares des quartiers qui recevront prioritairement des opérations de restructuration et de renouvellement urbain.

- au delà de la ville intense, il faut le plus possible freiner l'urbanisation. Limiter au maximum le développement linéaire, ou le développement qui se fait sans créer de continuités urbaines, ou celui se produisant à l'écart des noyaux villageois, ou en secteurs non assainis.

Parmi les objectifs d'un développement urbain polarisé et harmonieux, on retrouve celui de promouvoir la densification et la mixité dans la ville. Notamment en densifiant et en mixant le plus possible les activités sur certaines partie localisées, en vue d'éviter l'étalement urbain qui a un cout écologique, économique et social. Ainsi il s'agit d'accueillir entre 70 et 80% de la population dans la ville intense, mais aussi les 2/3 des nouveaux emplois crées dans des tissus urbains mixtes déjà existants. Ainsi la politique de mixité habitat emplois devra d'abord toucher le tissu urbain diffus, où cette mixité est peu présente tel que dans les quartiers pavillonnaires par exemple.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2-3- Agriculture périurbaine dans la charte pour une agriculture durable en territoire périurbain:

L'agglomération toulousaine a connu ces 40 dernières années une forte croissance, qui s'est accrue entre 1999 et 2009, période durant laquelle la région a accueilli plus de 85 000

nouveaux habitants. Cette croissance est accueillie par la ville centre, ainsi que par la couronne périurbaine où 1/3 des habitants s'installe. Cela favorise un étalement urbain source de déséquilibres dans le territoire. Face à cette situation, la reconnaissance de la valeur stratégique des terres agricoles a été acquise. Le SCOT impose la préservation des terres agricoles protégées et préservées, et émet un objectif de réduction de 50% de la consommation annuelle des terres au profit de l'urbanisation.

Des attentes grandissantes envers l'agriculture périurbaine:

D'une part les attentes citoyennes sont fortes, et la demande croissante pour une agriculture locale, proche et de qualité. De plus en plus de personnes sont en demande de consommer autrement. Les citoyens privilégient de plus en plus les produits sains et de qualité. La situation de cette agriculture en site périurbain met en relief plusieurs points forts tel que la qualité des sols, la diversité de la production, la possibilité d'établir des circuits courts, la présence de main d'œuvre qualifiée. Malgré cela, les défis qui attendent l'agriculture périurbaine sont nombreux. Elle doit notamment faire face à la pression foncière, et souffre du manque de coordination des agriculteurs entres eux. La présente charte est donc une étape importante pour coordonner les actions à l'échelle du territoire, et pour éviter de tomber dans des actions au coup par coup.

Agriculture, un rôle majeur dans l'équilibre des territoires:

L'agriculture joue dans le cas de Toulouse un rôle majeur dans l'équilibre des territoires. D'une part elle permet de maitriser le rapport ville/campagne. D'autre part elle est un élément majeur dans la production de matières premières alimentaires et joue un rôle important quant-à l'offre d'emploi dans la région. Enfin, de par son essence multifonctionnelle, elle participe également à la protection de la biodiversité, à la qualité de l'air ainsi qu'à la qualité des paysages.

De nouvelles attentes sociales de plus en plus importantes:

Aujourd'hui, une attente très forte de la part des citoyens existe pour tout ce qui est produits agricoles de proximité. Une demande très forte sur tout les produits venant "en direct des producteurs" ainsi qu'un intérêt certain pour l'agriculture biologique se fait sentir. Cet intérêt plaide en faveur d'une agriculture de proximité aux nombreux bénéfices, notamment en termes de santé publiques mais aussi en termes d'économie.

Caractéristiques de l'agriculture périurbaine toulousaine:

L'agriculture périurbaine toulousaine est caractérisée par deux grands types d'orientations: les grandes cultures qui occupent des surfaces importantes, notamment du côté des coteaux du Lauragais, mais aussi le maraichage qui occupe moins de surface, et qui pourrait jouer un rôle important quant à l'approvisionnement de la ville par circuits courts.

Les chiffres clés de l'agglomération toulousaine:

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'agglomération compte près de 37 communes, où résident 700 292 habitants. La superficie de l'agglomération avoisine 45 986 ha au total, sur lesquels nous comptons 11 018 ha de terres agricoles exploitées. Soit environs le 1/4 du territoire de l'agglomération est recouvert de terres agricoles. Nous recensons sur ces dernières prés de 346 exploitations agricoles, cultivant des denrées diverses, allant des grandes cultures au maraichage et à l'horticulture.

La force de l'agriculture Toulousaine:
Parmi les points forts et avantages de l'agriculture toulousaine, on retrouve la qualité des sols qui est un atout non négligeable. Ils sont propices à une agriculture diversifiée grâce aux alluvions récentes et anciennes, charriées par les nombreux cours d'eau qui parcourent la région. Ces sols de bonne qualité sont prioritairement protégés dans les documents d'urbanisme, afin qu'ils puissent continuer à assumer leur vocation agricole.
L'autre point fort de l'agglomération toulousaine est son potentiel en consommateurs. Actuellement, les marchés sont organisés de manière classique. Cependant, l'offre de circuits courts se structure de plus en plus et se diversifie. Actuellement, prés de 80 AMAP sont présentes sur le territoire grand toulousain et témoignent de cet engouement fort pour consommer local.

Les points faibles de l'agriculture périurbaine toulousaine:
D'une part, le péril qui guette l'agriculture périurbaine toulousaine réside dans l'âge des producteurs et le manque de relève. Nous comptions 346 exploitations agricoles en 2010, cotre 548 en 2000. De fait, cette baisse du nombre d'exploitations s'est accompagnée d'une baisse des terres exploitées. 11018 ha en 2010 contre 13461 ha en 2000.
De l'autre côté, nous avons constaté une augmentation des surfaces artificialisées de 29% entre 1990 et 2007 sur les 37 communes composant la communauté urbaine. Une forte pression urbaine donc, allant de paire avec l'attractivité grandissante de la métropole toulousaine.

La charte nous révèle ainsi sept territoires majeurs de localisation de l'agriculture:

" Terrasse de Bouconne: alluvions anciennes de moyennes terrasses boulbènes. Grande culture dominant ce secteur, avec quelques lieux ou nous pouvons relever une diversification des productions avec notamment des zones maraichère. Ce secteur est caractérisé par une stabilité du nombre d'exploitations ainsi que par la jeunesse de ces producteurs. "

" Vallée de Garonne: secteur caractérisé par des alluvions modernes. Secteur où on rencontre énormément de maraichage et d'horticulture, où se pratique également énormément de vente directe. Les producteurs de ce secteur se caractérisent par leur jeune âge, et par un nombre d'exploitations stable. "

" Plaine de l'Hers Nord: alluvions modernes. Secteur où se concentrent les grandes cultures, et en pourcentage moindre le maraichage. La population de ce secteur est âgée, et le nombre d'exploitations y est en chute libre."

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

" Premiers coteaux est-toulousains: cette zone se caractérise par une production exclusivement tournée vers les grande cultures, avec aucune surface dédiée au maraichage répertoriée. La population d'agriculteur qui y travail est essentiellement jeune. Malgré cela, on observe une chute du nombre d'exploitations dans ce secteur. "

" Grande plaine de Garonne: alluvions anciennes de basses terrasses. On y observe des cultures assez diversifiées entres grandes cultures maraichage et un peu d'élevage. La population agricole y est âgée, et le nombre d'exploitation en baisse. "

" Agriculture intra-urbaine: caractérisée par une présence des grandes cultures et de zones maraichères. Cette partie présente une population âgée et un nombre d'exploitations en baisse. "

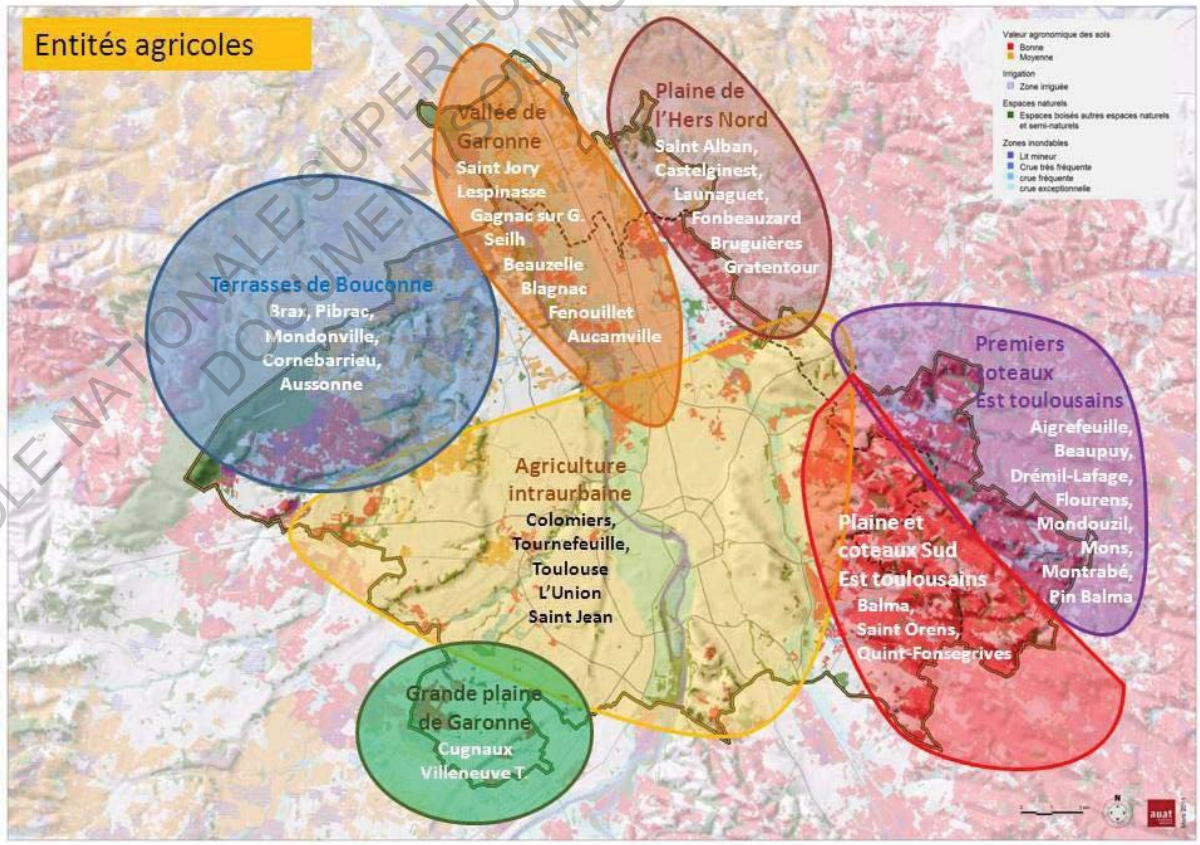
" Plaine et coteaux sud est toulousain: zone caractérisée par des alluvions modernes. Dominées essentiellement par les grandes cultures, la population agricole y est également âgée et le nombre d'exploitations en baisse, laissant présager le manque de rentabilité des exploitations. "

Les enjeux à relever de la part de l'agriculture urbaine sur les territoires grand-toulousains sont multiples.

Enjeux de planification urbaine :

Place de l'agriculture sur le territoire des communautés urbaines et des communes.

Traduction et mise en application de l'agriculture périurbaine dans le SCOT et les PLU.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Enjeux fonciers :
Visibilité foncière sur l'ensemble des espaces dévolus à l'agriculture et stabilité foncière sur les espaces agricoles non « pixellisés » au SCoT
Cohérence et accessibilité des espaces agricoles

Enjeux économiques et alimentaires :
Développement de circuits courts de proximité
Reprise des exploitations vieillissantes
Installation et formation de jeunes agriculteurs
Développement du potentiel économique agricole
Développement de filières alternatives d'approvisionnement pour la restauration collective
Création d'emplois
Valorisation et soutien des activités de l'économie sociale et solidaire
Développement de labels de qualité, de l'agriculture biologique
Sécurité de l'approvisionnement alimentaire de la métropole

Enjeux sociaux :
Recherche d'équilibre entre usages de loisirs des citadins et respect du foncier en tant qu'outil de travail agricole
Création de liens agriculteurs – citadins
Amélioration de la santé des agriculteurs et des consommateurs par une agriculture de qualité et non polluante

Enjeux biologiques et paysagers :
Contribution à la trame verte (réservoirs de biodiversité et corridors biologiques)
Maintien et développement de la qualité et de la perméabilité des sols
Maintien d'espaces végétalisés régulateurs du microclimat
Des espaces agricoles entretenus qui contribuent à la qualité paysagère
Développement de pratiques agricoles biologiques, respectueuses des milieux et des ressources

Enjeux climatiques et énergétiques :
Rapprochement des lieux de production et de consommation
Développement de la vente directe
Développement de pratiques culturales peu consommatrices d'énergie et de ressources
Valorisation de la biomasse
Traduction dans le Plan Climat Energie Territorial

Orientations stratégiques communes:
La charte doit constituer un pilier central dans l'élaboration des projets de territoires. Elle met en avant deux orientations principales qui caractérisent les actions menées sur le territoire grand toulousain:

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Agir sur la planification et le foncier: notamment en préservant le devenir des terres agricoles grâce à la planification, ainsi qu'en préservant la destination agricole du foncier…

- considérer l'agriculture comme une activité économique et alimentaire avant tout: notamment en facilitant l'accès aux ressources pour l'activité agricole et leurs débouchés.
- soutenir le maintien de l'emploi agricole.

Des priorités affichées au regard du type de production:
Donner la priorité au maraichage et favoriser le développement des produits locaux, notamment en développant le plus possible les produits de proximité et en renforçant la présence de l'agriculture biologique sur le territoire. Mais aussi, travailler à diversifier les productions, afin d'arriver à diversifier les revenus.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3-Chapitre-III- Enquête et déroulement de l'étude:

3-1- Rappel des questions posées, de la problématique et de l'hypothèse:

Le sujet de recherche que nous souhaitons aborder dans ce travail est celui de l'agriculture périurbaine, et de la relation de cette agriculture avec le territoire périurbain.

L'agriculture périurbaine se définit comme étant une agriculture se développant à proximité de la ville, en territoire périurbain. Avec la ville, elle peut entretenir des liens réciproques, sur le plan de la production (matières premières, produits alimentaires), sur le plan de la consommation des ressources, et sur le plan de l'échange humain et écologique.

Elle pourrait aussi ne pas entretenir de relations fonctionnelles. Auquel cas, les rapports avec la ville seraient réduits au minimum, c'est-à-dire à la simple relation de proximité.

Cette agriculture s'incère en territoire périurbain, et notre travail sera d'aller voir comment se fait cette insertion, et voir quels liens cette agriculture développe elle avec son environnement.

Le territoire périurbain est un espace de grande mutation. Il se situe en périphérie de ville, et a pour caractéristique une grande hétérogénéité dans l'usage des sols, une discontinuité des espaces, des limites floues et une grande étendue qui y a privilégié l'usage important de la voiture.

C'est un espace qui doit une grande partie de son existence au développement des transports modernes. Ces derniers le déchirent et le tailladent de toute part, et font partie intégrante de son paysage.

L'autre élément qui a joué un rôle d'attraction pour le développement de ces espaces périurbains c'est l'élément nature.
La recherche de nature a incité une partie des citadins à quitter la ville, et à envisager la campagne proche des agglomérations comme lieu de vie.

Dès lors, cette campagne a muté, et s'est transformée en périurbain.
Le périurbain est donc caractérisé par les infrastructures de transport, la présence d'espaces de nature et d'agriculture, mais aussi la présence d'espaces urbanisés de plus faible densité que ceux que l'on retrouve en ville.

Ces espaces du périurbain de par leur hétérogénéité sont des espaces de lutte, de concurrence et de conflit. Ces luttes ont contribué à dégrader, à désorganiser et à déstabiliser sa structure. C'est la conséquence de la concurrence qui y règne pour l'accès aux ressources, et pour l'usage des sols.

L'agriculture périurbaine perd tous les jours du terrain dans cette concurrence acharnée avec la ville. Des déséquilibres existent entre ville et campagne. Particulièrement depuis la révolution industrielle.

L'activité agricole, moins rentable que d'autres activités économiques se déroulant en ville tel les services ou l'industrie résiste difficilement au rouleau compresseur urbain.

Pourtant, l'agriculture, et l'agriculture périurbaine en particulier peuvent rendre de nombreux services à la ville, bien au-delà de la production alimentaire. Des arguments à faire valoir pour valoriser et maintenir l'agriculture en milieu périurbain, et faire en sorte qu'elle ne recule plus, face à l'avancée de l'urbanisation, et les désordres que cela amène.

Actuellement, le périurbain est essentiellement considéré comme réserve foncière pour la ville, espace technique faisant passer les réseaux, et accueillant les différentes infrastructures.

Il est essentiellement vécu comme lieu de passage et de transit, ou bien comme espace dortoir pour une partie de la population. Un espace où on se loge, sans forcément entretenir des relations de quartier, de voisinage et de proximité. Pourquoi? Peut être parce-que la configuration de ces lieux ne favorise pas ce type de relations, et ne propose pas d'espaces adapté à ce type de pratiques. Le périurbain présente pourtant un certain nombre d'atouts, de par ses espaces de nature, et d'agriculture, qui peuvent avoir un rôle fonctionnel grâce à la production alimentaire, mais aussi un rôle récréatif et social important.

Dés lors, l'agriculture périurbaine peut-elle participer à produire des lieux de qualité, et proposer des espaces attractifs, mettant en valeur les espaces de nature, et favorisant la découverte, la pédagogie et le loisir? Et par ce biais, peut-elle définir une nouvelle structuration de l'espace périurbain, qui pourra être exploré de manière différente?

Ainsi, les questions que l'on se pose sur le sujet sont liées au périurbain et à l'insertion de l'agriculture dans ce territoire.
Comment se fait cette insertion? Est ce que le périurbain est un lieu de rencontre et d'échange entre ville et campagne?
Cela nous questionne également sur les rapports et relations qui se tissent entre la ville et la campagne via ces lieux d'agriculture périurbaine.
Plus particulièrement, aux relations spatiales et paysagères entre urbain et rural. Mais aussi, sur le rôle que pourrait jouer l'agriculture périurbaine dans l'établissement d'une relation de qualité entres ces deux monde, et participer à la structuration de l'espace périurbain.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La problématique que nous posons est donc la suivante:

Comment se fait l'insertion des espaces d'agriculture dans le territoire du périurbain?
Est-ce que l'agriculture périurbaine peut participer à la valorisation de l'espace déstructuré du périurbain en se posant comme lieu d'articulation et de rencontre entre la ville et la campagne?
Peut-elle ainsi proposer de nouvelles manières de vivre et d'explorer l'espace périurbain?

Afin de répondre à cette problématique, nous allons poser quelques hypothèses, que nous nous proposons d'explorer et de vérifier sur le terrain par la suite.

La première hypothèse serait "Une relation ville campagne qualitative sur le plan de l'aménagement de l'espace et du paysage permettrait d'aider à valoriser le périurbain, et participer à structurer ses espaces." .

La relation ville campagne se décline sous différentes formes.
Sur le plan spatial et paysager, elle se traduit par une certaine manière de combiner les espaces, par une série de lieux faisant la transition entre la ville et la campagne, et par des espaces accueillants et paysagés, adaptés pour accueillir du public, et adaptés aux modes de déplacement doux.
Elle se traduit sur le plan social par des lieux permettant de favoriser les échanges humains entres les habitants, par le biais de lieux de culture, de loisirs de promenade et de pédagogie.
Elle se traduit également sur les plans économique et fonctionnel, en termes d'échanges de richesses, de matières premières, de main d'œuvre et de services.
Et sur le plan écologique, en termes de biodiversité, de consommation des ressources, de liens vitaux et de préservation de la faune et de la flore.
Les franges agricoles périurbaines peuvent être des lieux propices à ce contact, ce qui nous amène à notre seconde hypothèse.

La seconde hypothèse est donc que "Les espaces agricoles périurbains sont des lieux de rencontre et d'échange entre la ville et la campagne, pouvant participer à la valorisation de l'espace périurbain."

Notre hypothèse serait que ces relations ville/campagne (paysagères, spatiales et sociales) se tissent grâce aux caractéristiques physiques des espaces agricoles périurbains. Parmi ces caractéristiques on retrouve celles liées au contexte et à la situation des espaces dans le tissu périurbain, et celles liées à l'espace et à sa composition tel que sa forme, la nature des lieux qui le composent, et la nature de ses limites.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

A notre sens, la nature et la composition des limites des espaces agricoles jouent un rôle fondamental, car ces dernières constituent de véritables membranes à travers lesquelles s'effectuent ces échanges.
Nous entendons par limite les éléments physiques qui déterminent et qui définissent spatialement ces lieux d'agriculture périurbaine. Nous distinguons limites liés à la situation, et limites liées à la clôture et bordure des espaces.
Les limites liés à la situation sont définies par la nature des espaces bordant le terrain agricole (espaces résidentiels, industriels, commerciaux, ou encore naturels agricoles).
Les limites liées à la clôture et à la bordure de l'espace sont décrite par le traitement de ces bordures, barrières et différents éléments physiques permettant de marquer le début de l'espace agricole, de le circonscrire, et de définir sa relation avec son environnement.
Cela nous amène à notre troisième hypothèse, qui est que;

"Une relation qualitative avec le périurbain dépend du traitement des limites des espaces agricoles périurbains.
Le traitement de ces limites peut favoriser ou défavoriser cette relation sur le plan de l'aménagement de l'espace, sur le plan paysager et sur le plan social.
Le traitement des limites permet de contribuer à l'attractivité des espaces, et à vivre le périurbain autrement."

Ainsi, le rapport ville campagne dépendrait de la constitution de ces limites.
De ce fait, le soin apporté au traitement de ces limites permettrait de mettre l'espace périurbain en valeur. D'aider à mettre en valeur les espaces de nature et les espaces d'agriculture, sur le plan paysager.
De faire des espaces agricoles et de l'espace périurbain un espace de détente, de loisirs et de culture.

Ainsi, le traitement des limites pourrait aider à vivre le périurbain autrement qu'en voiture, en développant des modes alternatifs pour explorer cet espace.

3-2- Explication du terrain d'analyse et du déroulement de l'enquête:

Afin de vérifier nos hypothèses, nous nous proposons d'étudier les espaces agricoles périurbains. Nous nous attellerons ainsi à analyser ces espaces agricoles. Plus particulièrement, à analyser leur insertion, et le traitement de leurs limites et bordures afin de voir dans quelle mesure ces espaces agricoles périurbains peuvent ils être des lieux de rencontre et de contact entre ville et campagne, et dans quelle mesure sont ils susceptibles ou non de mettre en valeur le périurbain.

Mais aussi, ce que le traitement des limites de ces espaces nous dit de cette relation avec leur environnement. Les limites jouent ils réellement un rôle majeur dans le développement de cette relation?

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Nous allons ainsi sortir sur terrain, et collecter un certain nombre de donnée relatives à ces espaces agricoles. Par la suite nous analyserons ces données, et nous tirerons les conclusions en rapport avec nos questionnements.

Le terrain que nous avons choisi de retenir est le Périurbain toulousain.
En effet, Toulouse offre un champ d'investigation intéressant en termes d'espace périurbain et en termes de jardins à analyser. C'est une ville qui s'est beaucoup étalée durant les années 80, 90, et 2000. Son périurbain est assez vaste, et présente un certain nombre de cas intéressants à étudier pour le déroulement de ce travail.
Un espace périurbain où les dynamiques sont en marche, avec un entremêlement des infrastructures de transports, des espaces résidentiels, commerciaux et agricoles. Mais aussi, un périurbain riche d'un grand nombre d'espaces d'agriculture et de jardins.

Nous nous fixerons comme périmètre d'étude la superficie couverte et administrée par la communauté urbaine "Toulouse Métropole". Le périurbain toulousain va au-delà de ce périmètre. Cependant, s'en tenir à cette surface permet de resserrer l'enquête, et d'intervenir sur une échelle ayant du sens en termes de politique urbaine.

À l'intérieur de ce périmètre nous sélectionnerons un certain nombre d'espaces agricoles périurbains, répondant aux critères que nous définirons plus loin.

L'échelle de la Métropole nous semble être une bonne échelle d'étude, car elle représente un territoire géré et administré de manière cohérente et coordonnée.

L'objet de l'enquête a pour thème les espaces agricoles périurbains. Plus particulièrement nous nous intéresserons au rôle que jouent les limites de ces espaces, et à la manière dont elles expriment l'insertion de ces lieux dans l'espace périurbain. Nous analyserons également leur rôle dans la définition d'un certain rapport ville/campagne, comment certaines configurations spatiales favorisent ce lien paysager, et comment d'autres configurations le freinent. Nous vérifierons également l'hypothèse selon laquelle le traitement des limites permettrait de valoriser l'espace périurbain, de le structurer, et de le vivre autrement.

L'enquête se déroulera en deux phases. Une première phase où nous irons relever et visiter différents espaces d'agriculture périurbaine. Nous réaliserons notamment des plans et des coupes de ces espaces, afin d'appréhender leur insertion dans les tissus. Une deuxième phase où nous analyserons les situations rencontrées sur place et comparerons les résultats des différentes analyses. Et enfin, une conclusion de l'étude.

Nous accorderons ainsi une grande attention aux limites des espaces agricoles périurbains durant l'enquête.

Par limite nous entendons le périmètre qui circonscrit les terres agricoles. Nous discernons dans notre analyse deux types de limites. Les limites liées à la situation, et les limites liées à l'espace.

Les limites liées à la situation représentent les différentes affectations des sols autour de la parcelle agricole.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les limites liées à l'espace représentent la constitution physique des barrières, des clôtures, et des bordures permettant de matérialiser un seuil.

Elles traduisent un certain rapport entre le terrain agricole et son environnement. Ces limites représentent également le rapport que les jardiniers ont avec l'extérieur. Elles déterminent une volonté des occupants de s'ouvrir ou de se fermer. Elles déterminent un rapport esthétique à l'espace. Elles parlent de l'existence ou non d'un traitement paysager. Elles témoignent des moyens et de l'énergie que les occupants ont mis dans l'élaboration de leur jardin. Elles parlent de la vocation du lieu; au fait qu'il soit un espace de rencontre, de production à des fins professionnelles, ou de production visant l'autosubsistance. Elles témoignent également de la précarité ou de la durabilité de l'espace. Elles disent ainsi beaucoup de ce qu'est l'espace, et de quels rapports il entretient avec son environnement.

L'enquête commencera à chaque fois par une visite. À la suite de cette visite sera établi un plan de situation, puis un plan dévoilant l'étendue et la composition du site, qui serviront de base d'analyse.

Lors de chaque visite, des impressions et des remarques relatives aux critères d'analyse seront notifiées, puis retranscrites.
L'espace sera analysé selon les éléments et critères suivants;
- L'accessibilité, et notamment par les transports en communs.
- Le type d'activité agricole; amateur/ ou professionnelle.
- Le type de production.
- Les dimensions et la constitution de la parcelle; analyse du plan et de ses différents constituants.
- Les limites de situation, la vocation et l'attribution des sols limitrophes.
- Analyse des limites liées à l'espace en terme de ;
Continuité/discontinuité, d'ouverture/fermeture, d'espace, de hauteur, de traitement paysager, de matériaux utilisés. Le tout dans le but de vérifier si les espaces d'agriculture périurbaine sont des lieux de rencontre entre ville et campagne, et si les limites des espaces jouent réellement un rôle majeur dans la définition de ce rapport, et permettent dès lors une mise en valeur du périurbain.

L'échantillonnage de ces espaces se fera selon le caractère amateur ou professionnel de l'agriculture, et en fonction de la situation de l'espace agricole dans le tissu urbain.
En terme de situation dans le tissu périurbain, nous distinguons ici 4 grands cas de figures possibles, tel que développés dans le titre "les lieux de l'agriculture périurbaine".
Nous avions vu que les terres agricoles périurbaines pouvaient être délimitées par des infrastructures de transports, par des zones résidentielles et espaces d'habitation, par des zones commerciales et industrielles, ou encore par des espaces naturels et agricoles. Quatre possibilités pures existent donc. Cependant nous avions vu que dans la pratique, deux ou trois catégories se combinaient et pouvaient venir cercler un même espace.

Comme échantillons, nous allons prendre 6 espaces agricoles à analyser. Quatre espaces d'agriculture amateur, et deux espaces d'agriculture professionnelle périurbaine.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Sur les quatre espaces agricoles amateurs, nous choisirons un espace proche des infrastructures de transport, un espace en limite de zone résidentielle, un espace à proximité d'une zone commerciale ou industrielle, et un espace où prédomineront des limites agricoles et naturelles.
Et le même travail sera effectué pour les espaces d'agriculture périurbaine professionnelle avec ici des superficies plus grandes à couvrir. Nous allons ainsi analyser l'insertion de ces espaces dans le tissu du périurbain, et considérer les relations que ces derniers tissent avec leur environnement, afin de vérifier si ces espaces participent ou non à la valorisation de l'espace périurbain.

Les espaces retenus sont les jardins familiaux de Chantelle à Ginestous, qui présentent la particularité d'être entourés d'espaces agricoles et naturels. Les jardins familiaux de Périole à Balma, qui se situent à proximité d'infrastructures de transports, et d'une zone commerciale. Les jardins familiaux de Blagnac, qui présentent une situation en limite d'agglomération, faisant directement face à la campagne, et les jardins familiaux des Argoulets prés du quartier soupetard, qui présentent la particularité d'être pris en tenaille entre l'agglomération toulousaine et le périphérique.
En termes de champs agricoles périurbains, nous avons choisi d'explorer le secteur de Paléficat au nord de Toulouse pour sa situation entre infrastructure de transport, zones d'habitations et espaces naturels, et le secteur agricole de Balma, pour sa proximité avec la zone commerciale.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3-3- L'enquête sur le terrain:

3-3-1- les jardins familiaux de Chantelle:

Les jardins familiaux de Chantelle se situent en bord de Garonne, à Ginestous.
On peut y accéder en voiture, et via la ligne de bus 110 au départ de barrière de Paris.
Ce sont des jardins familiaux, cultivés par des jardiniers amateurs qui occupent, et font vivre ce lieu durant leur temps libre.



La production y est diverse. C'est de l'horticulture (production de fruits, de légumes et de fleurs) en milieu périurbain à des fins de subsistance.
Le jardin s'incère dans un tissu périurbain mité par l'urbanisation, avec de manière éparpillée des habitations, de l'industrie et quelques bâtiments de bureaux.
Le terrain agricole est bordé à l'est par des maisons individuelles, et à l'ouest, au nord et au sud par des terres agricoles.

Le rapport avec ces espaces s'effectue via une bordure en grillage, qui rempli essentiellement un rôle fonctionnel. Aucun traitement paysager pour cet espace périurbain hétérogène. Le jardin ici ne se présente pas comme un espace attractif voulant se donner au regard. C'est d'abord un lieu de production, qui ne cherche pas le rapport esthétique avec le paysage et avec son environnement.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT

Cette surface agricole compte prés de 70 parcelles individuelles.
L'organisation en plan révèle une distribution et un ordonnancement purement fonctionnel. Nous y retrouvons des espaces de circulation et des espaces de culture. Les allées pour circuler reprennent la structure générale de la parcelle, et desservent les jardins de part et d'autre. Aucun espace commun autre que les allées n'est à relever, hormis le parking à l'entrée des jardins.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENTS SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

Chaque parcelle de terre personnelle est de forme rectangulaire, et comprend un petit cabanon pour stocker les outils de jardinage, une fontaine et une bordure en grillage Zimmermann haute d'environs 70 cm. Certaine parcelles sont bien entretenues, et offrent un rapport esthétique intéressant. D'autres le sont beaucoup moins, et ne font pas de l'esthétique une priorité.

Les matériaux utilisés sont des matériaux de récupération qui sont assemblés et additionnés sans beaucoup d'attention, ce qui donne par moment un côté "bidonville" à l'espace.
Les bordures et barrières séparatrices entres parcelles sont très dépouillées et n'ont pas fait l'objet d'une attention esthétique particulière. Cela témoigne du fait que l'espace est d'abord considéré par les agriculteurs comme un lieu de production. Par ailleurs, après discussion avec quelques un d'entres eux, ces derniers ne cherchent pas le contact avec d'éventuels visiteurs extérieurs.



Au final, nous pouvons dire que cet espace agricole ne cherche pas à mettre en valeur sa situation dans l'espace périurbain. De par le traitement de ses limites, on comprend qu'il est d'abord considéré comme un lieu de production, où la préoccupation paysagère passe en second plan. Ainsi, il ne contribue pas à la fabrication d'un lien paysager ville/campagne de qualité.





C'est un espace où on constate une proximité physique entre ville et campagne du fait de l'entremêlement des espaces du périurbain. Cependant, cette relation reste superficielle, et n'aboutit pas à un réel échange entre agriculteurs et éventuels visiteurs, faute d'espaces permettant de favoriser ces liens, et d'en faire un lieu de halte, de qualité, donnant envie de s'y arrêter, de s'y attarder, et de le découvrir.
Le traitement des limites du jardin, leur nature et leur constitution ne favorise pas la mise en valeur de l'espace du jardin, et la mise en valeur de l'espace périurbain autour.
D'une part, car elles (les limites) ont un caractère précaire, peu entretenu, due à l'usage de matériaux peu nobles, et matériaux de récupérations divers sans se soucier de leur aspect esthétique et de leur insertion paysagère.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

D'autre part, la limite y est matérialisée par une simple clôture, sans réflexion particulière dans le traitement de cette limite. Il n'y a pas de mise en valeur de l'espace agricole par un dispositif paysager qui mettrait en scène l'activité agricole et le périurbain, et exprimerait ce jardin comme lieu d'échange et de rencontre.
De plus, son accessibilité aux modes de déplacements doux est difficile. Les routes qui le desservent sont essentiellement calibrées pour la voiture. Hors l'intérêt de ce type d'espace (qui pourrait être un espace de loisirs et de découverte) est de se positionner à proximité des réseaux cyclables et pédestres.
Enfin le niveau d'entretien des parcelles agricoles et leur aspect esthétique laisse à désirer, ce qui ne garanti pas une grande attractivité au site.





Le potentiel paysager est bien présent mais, faute de moyens mis en œuvre, et d'un projet commun, favorisant l'intégration de ces jardins à des circuits de nature et de découverte, ce potentiel ne s'exprime pas.
Il y'a donc bien ici une rencontre physique entre ville et campagne, mais finalement très peu d'échanges et de contacts entres ces deux mondes, due à l'absence d'espaces favorisant ces échanges.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3-3-2- Jardins familiaux de Périole Balma:

Les jardins de Périole se situent à Balma, pris en tenaille entre la zone commerciale de Balma Gramont, la ligne de métro, et l'Hers.
Ils sont facilement accessibles en voiture, mais aussi en métro, car situés prés de la station terminus de la ligne A.



On y pratique une agriculture amateur. Les parcelles sont attribuées en priorité à des personnes aux revenus modestes souhaitant cultiver la terre à des fins d'autosubsistance, et excluant toute exploitation commerciale des parcelles.
La production y est diverse. Des fruits, des légumes et des fleurs venant agrémenter par moments les espaces, et embellir les bordures.
Ces jardins comptent prés de 200 parcelles, et la surface de l'ensemble est d'environs 4 hectares.
Pour ce qui est des limites de situation, ces terres sont bordées au nord par un morceau de ligne aérienne du métro, au sud par un champ agricole, à l'est par la zone commerciale et un terrain militaire, et à l'ouest par l'Hers et le périphérique. Une situation à proximité d'infrastructures de transports et de d'espaces naturels donc.
Une fois à l'intérieur du jardin, nous avons peu conscience de la présence des infrastructures de transports tout autour. La verdure et la nature l'emportent.
Pour ce qui est du traitement des limites, il est globalement le même quelque soit la nature du terrain avoisinant.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR



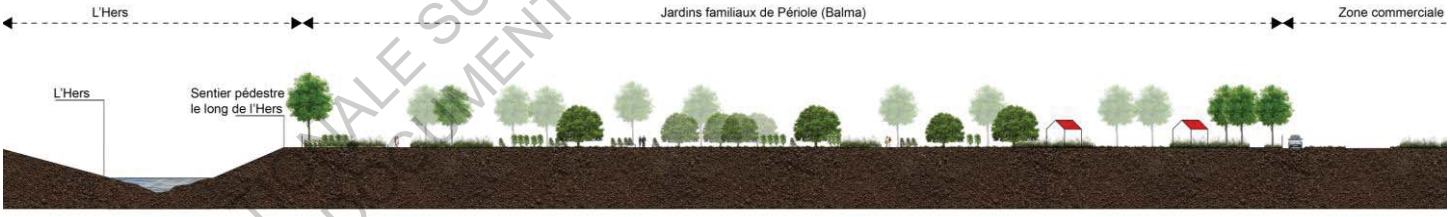
Par exemple, on ne constate pas la présence d'écrans végétaux du côté du métro ou du côté du périphérique pour se protéger du bruit.
Les limites relevées jouent essentiellement un rôle fonctionnel. Elles ont pour fonction de circonscrire l'espace, et de limiter les intrusions.
L'organisation en plan des parcelles suit une logique très rationnelle.
On y retrouve des espaces de circulation (des allées), qui distribuent les différentes parcelles.
On y a relevé un lieu de rassemblement au centre du jardin. Ce lieu est traité au sol par une pelouse, et comprend une petite bâtisse abritant des locaux associatifs et des sanitaires.
On retrouve à travers le jardin d'autres espaces de rencontre plus petits, correspondants à des irrégularités géométriques engendrées par la forme trapézoïdale allongée de la parcelle.
La structure des circulations révèle une simple volonté de desserte. Les jardins n'ont pas été pensés comme des espaces à visiter, et ne présentent pas un circuit qui guiderait les visiteurs suivant une certaine logique, ou qui révèlerait les qualités paysagères du site.
Les impasses qui y sont constatées en témoignent assez bien.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





Les parcelles sont de forme régulière. Elles sont limitées par une petite clôture en grillage de 70 cm de haut, et comprennent un petit cabanon (servant à entreposer les outils de jardin), une fontaine pour l'arrosage et une cuve de récupération des eaux de pluie.
Très peu d'espace est accordé à la circulation dans les parcelles individuelles, ces dernières étant d'abord considérés comme des espaces de production.
Les limites des parcelles individuelles sont constituées de matériaux peu couteux, et ne présentent pas un traitement paysager ou une attention esthétique particulière.
Elles sont faites d'un grillage en Zimmermann vert, laissant passer le regard. Par moments, certaines parties de clôtures sont entièrement recouvertes végétation, forment en fonction des parcelles des haies plus ou moins entretenues.
La hauteur de la clôture extérieure fait environs 2m. L'espace y est entretenu au niveau de l'entrée avec un certain soin. Cependant, en allant vers le fond du jardin, les espaces sont plus libres, moins travaillés, révélant un traitement différent entres espaces vus en premier par les visiteurs, et les espaces moins visibles.



Les espaces proches de l'entrée montrent ainsi une recherche de traitement esthétique.
Le sol y est traité entre espaces minéraux et espaces végétaux, avec une pelouse tondu, délimitée par des rochers faisant office d'accueil pour les visiteurs.
Les parcelles individuelles y sont délimitées grâce à des haies végétales de 2m, permettant de structurer l'espace et de l'orienter.

En allant vers le fond du jardin, l'attention accordée à l'esthétique est moindre, et les bordures deviennent de plus en plus hétérogènes, parfois fabriquées à l'aide de matériaux de récupération. Cela donne par moments un aspect "bidonville" au lieu, ne favorisant pas la visite et la découverte du jardin.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Initialement, cet espace n'a pas été crée dans l'optique d'une valorisation de l'espace périurbain. Il est d'abord et avant tout pour ses usagers un lieu de production et de rencontre.
Même si cet espace d'agriculture périurbaine ne fait pas l'objet d'un traitement paysager spécifique et travaillé consciemment, ce lieu est vécu de manière très positive de l'intérieur, grâce notamment à certains espaces de rencontre et de regroupement qui ont fait l'objet d'une certains attention et d'un certain entretien.

La visite de ce jardin nous laisse un sentiment très agréable, et l'impression d'un espace de calme et de nature cerné par un monde de vitesse et de frénésie représenté par les infrastructures de transport qui le bordent.
Il est un ilot de verdure dans un territoire périurbain morcelé, où les espaces de nature aménagés et ouverts au public sont rares. A ce titre, il établit une certaine relation entre espace urbain et espace rural. Cependant, cette relation pourrait être améliorée sur le plan paysager, afin de proposer des espaces de qualité à l'intérieur et à l'extérieur du jardin.





Nous pouvons dire que ces jardins présentent un certain potentiel paysager, malgré le délaissement de certaines parcelles et de certaines parties.
Un traitement plus net des bordures, en laissant plus de places aux circulations à l'intérieur des parcelles (pour créer du vide qui met en valeur visuellement l'espace), mais aussi, adopter un langage commun caractérisé permettrait de donner une réelle identité au lieu, et favoriser son insertion dans le paysage. Aménager le sentier bordant l'Hers permettrait également de mettre en valeur cet espace sur le plan paysager, et le relier aux autres espaces de nature du territoire périurbain. Cela renforcerait la relation et la rencontre entre ville et campagne que ce lieu incarne et exprime.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3-3-3- Champs agricoles périurbains autour de Balma:

Ces espaces se situent à l'est de la zone commerciale de Balma, et couvrent une superficie d'environs 150 hectares.



Ils sont accessible en partant du quartier de Vidailhan, desservi par la ligne de bus 84.

Ces espaces sont donc des champs agricoles périurbains, cultivés par des agriculteurs professionnels. Les produits y sont divers, et destinés à la revente. On y recense notamment des champs de maïs et de salades.

D'après la classification des terres agricoles par le SCOT, ces champs sont des terres agricoles préservées. On y privilégie à court terme l'activité agricole, sans y exclure une urbanisation possible à moyen terme.

Les terrains sont limités au sud par les espaces résidentiels de Balma, au nord et à l'ouest par la zone commerciale de Balma, et à l'est par la commune de Pin Balma.





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ces champs sont souvent délimités par des routes départementales. Rien n'y est prévu pour la halte, pour l'arrêt, et l'établissement d'une certaine relation avec le paysage autre qu'une traversée en voiture.
C'est un espace calibré pour la voiture. Il est d'abord un espace de circulation, dédié au transit.
La relation ville/campagne y est physiquement présente de par l'entremêlement des espaces construits et des espaces agricoles. Mais cette relation n'est pas travaillée de manière à ce que la campagne dialogue avec la ville, ou la ville dialogue avec la campagne. Au final, très peu d'échanges entres ces deux entités sur le plan paysager, ou sur le plan humain.
L'activité agricole se situe ainsi à proximité de la ville, sans chercher à tirer avantages de cette situation. La ville quant-à elle a la possibilité de s'ouvrir sur la campagne par le biais d'aménagements paysagers qui mettraient en scène cette relation. Mais rien n'est fait dans cette optique, car les espaces agricoles continuent d'être considérés comme des réserves foncières pour la ville.

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3-3-4- Les jardins familiaux des argoulets:

Ces jardins sont situés en bordure du quartier soupetard, desservi par la ligne A du métro (Roseraie) et par la ligne de bus 19.

Il y est pratiqué une agriculture amateur de subsistance. Une production horticole, avec une diversité de fruits et de légumes.

Ce terrain agricole périurbain est bordé à l'ouest par des quartiers d'habitations, et à l'est par des terrains de sport et par le périphérique.



Ces limites de nature différentes sont chacune traitées de manière singulière et décrivent une insertion discrète dans le site.

Sur la partie en relation avec la ville, les jardins sont directement accolés aux habitations, rendant cette transition imperceptible.

Coté terrains de sport et périphérique, les jardins sont bordés par un chemin pédestre et cyclable. La limite y est traitée à l'aide de haies végétales assez haute, empêchant de voir ce qui s'y passe à l'intérieur. Une intégration paysagère discrète, révélant quelque peu la vocation du lieu, espace de quartier intime, ne cherchant pas à se tourner vers les visiteurs.

Le jardin présente une forme allongée reflétant sa situation en frange urbaine, en tenaille entre la ville et l'autoroute.



Il se compose d'une allée centrale pour circuler, et de parcelles individuelles. Cette organisation reflète la configuration en longueur de la parcelle, mais aussi des préoccupations purement fonctionnelles et productives. Les espaces sensés être appropriés par "la communauté des jardiniers" tel que des petites placettes et des lieux de rencontre et de partage ne sont pas présents. Des espaces pour accueillir les visiteurs sont également absents.
Les parcelles individuelles sont composées d'un petit cabanon (pour stocker les outils de jardinage), et d'une petite fontaine avec robinet pour l'arrosage.



Les limites entres les parcelles sont matérialisées par une bordure en grillage Zimmermann très simple. Pas de traitement esthétique particulier pour cet espace qui est d'abord vu comme

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

un lieu de production entre soi, discret, ne cherchant pas à se montrer à des visiteurs éventuels.
Pour résumer, le rapport ville campagne y est matérialisé par le traitement végétal de la bordure extérieure du côté du chemin pédestre. Les limites y sont traitées de manière discrète mais soignée, mettant en valeur l'espace alentour.





Le jardin entretient avec l'extérieur un lien discret, et ne met pas en avant ses potentialités. L'existence d'un sentier pédestre et cyclable qui borde ce jardin par l'est est un atout, car il permet la possibilité d'intégrer cet espace dans un circuit pédestre et récréatif qui reste à construire, et qui pourrait proposer de parcourir différemment l'espace périurbain, en faisant office de lien entre ses espaces de nature.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3-3-5- Jardins familiaux et partagés de Blagnac:

Ces jardins se situent à l'est de Blagnac, en bordure de Garonne, pas très loin du centre ville, à dix minutes de marche du parcours du tram.

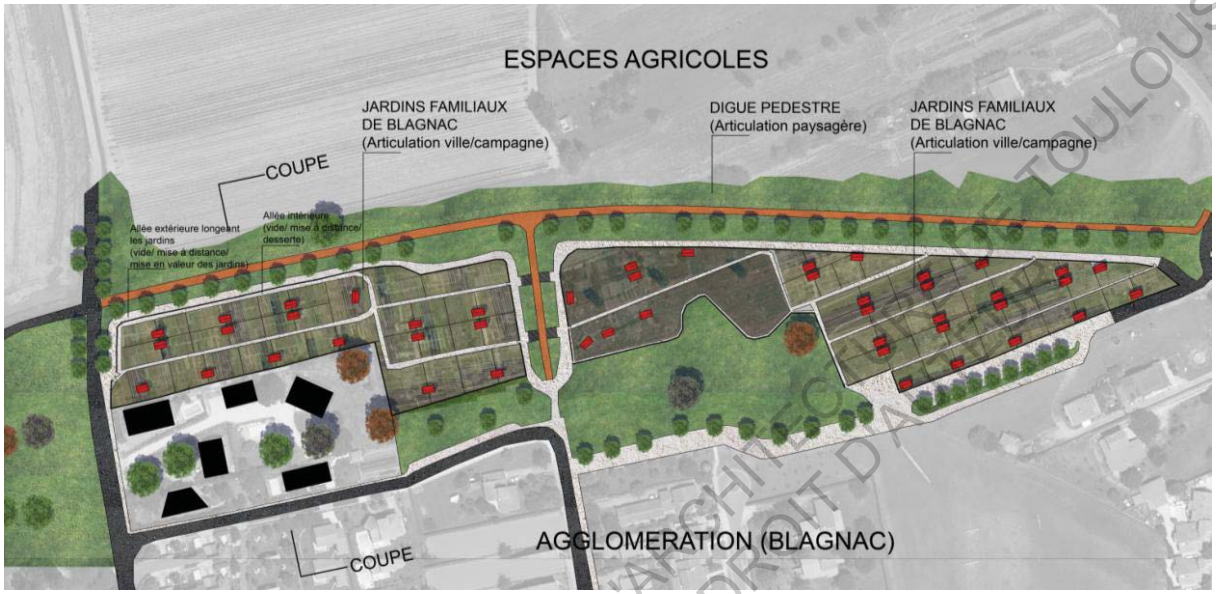


Il s'agit de jardins familiaux et partagés, qui s'articulent en limite urbaine. Ils comptent prés de 75 parcelles individuelles, avec une superficie totale de 3ha dédiés à de la culture horticole.
Ces jardins sont bordés par les berges de la Garonne à l'est, par le tissu pavillonnaire de la ville de Blagnac à l'ouest et au sud, et par des terres agricoles et des champs au nord.
Le traitement de ces limites diverses tient compte du contexte des espaces limitrophes. Vers le nord notamment, le rapport ville/campagne y est traité par le biais d'un chemin surélevé sur un talus, permettant de matérialiser cette limite (ville/campagne), de parcourir le territoire et de mettre en scène ce dialogue mutuel entre espaces construits et espaces de nature.
Un réel effort de mise en valeur paysagère y est consentit, permettant d'appréhender ce dialogue.

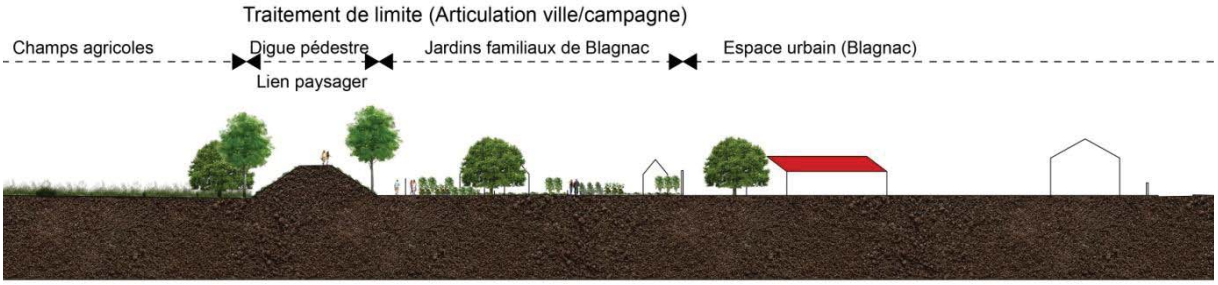
Le cheminement est traité en terre battue. Il est renforcé par un alignement de platanes qui prolonge les fuyantes et affirme la matérialisation d'un seuil et d'une limite (ville/campagne).
La "digue pédestre" est recouverte d'herbe tondue, qui met en valeur ses lignes et la démarque de manière nette dans le paysage.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

La limite côté quartier pavillonnaire n'est pas perceptible. Les jardins sont accolés aux limites de propriété des maisons, et viennent adoucir le passage de la ville vers la campagne.
En plan, les jardins ont une forme allongée, suivant la limite urbaine.
L'organisation intérieure des parcelles reprend cette structure en longueur, avec une allée centrale distribuant de part et d'autre les parcelles individuelles.



La différence avec les autres jardins visités précédemment est le fait qu'il n'existe pas de séparation par des barrières entres les parcelles individuelles.
L'espace y est ouvert, favorisant le contact et la rencontre.
Les parcelles individuelles sont constituées d'un cabanon (pour stocker les outils de jardinage), d'une fontaine d'eau pour l'arrosage et d'une cuve pour la récupération des eaux de pluie.
Les bordures y sont traitées avec soin, de manière à mettre en valeur l'espace.
La préoccupation esthétique est tout aussi présente que les préoccupations pratiques. En témoigne le traitement très net des bordures sous forme d'allées, permettant de faire le tour du jardin et de mettre en valeur l'espace sur le plan esthétique par la création d'un vide, faisant prendre toute se dimension paysagère à l'espace.
Ce vide permet ainsi de mettre à distance la clôture en grillage rigide, et de valoriser les parcelles individuelles.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les séparations entres les parcelles individuelles se font par des haies fleuries, qui témoignent de l'attention apportée à l'espace par les jardiniers, et faisant de ces espaces des lieux à voir et à visiter, favorisant la rencontre, et une liaison paysagère de qualité avec la campagne toute proche.





Le traitement des limites de ces jardins témoignent d'une volonté d'instaurer une relation une transition douce et un dialogue entre la ville et la campagne.
Cette relation se traduit par un traitement paysager qui met en valeur ce passage, et par la présence d'espaces d'échange de contact et de rencontre permettant aux gens de se croiser, et d'échanger autour de ces lieux.
L'existence de ce lieu nous laisse dire que ces franges peuvent être un lieu de dialogue, et de rencontre, où s'établit un rapport ville campagne qui dépasse la simple mitoyenneté et l'entremêlement des espaces.

Un rapport humain et paysager, rendu possible grâce à la présence d'espaces adaptés, ici matérialisés par l'existence d'une digue pédestre et d'un cheminement paysager reconnaissable et entretenu, faisant le lien entre espace construits et espaces non construits. Mais aussi, grâce à la présence d'espaces cultivés dont les limites sont traitées de manière à créer des points de halte sur le parcours, permettant de découvrir et d'échanger autour de jardins combinant esthétique et production alimentaire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





Dans ces circonstances, l'agriculture périurbaine peut réellement prétendre participer à la valorisation de l'espace périurbain. Par le biais du traitement des limites de cet espace, une relation ville campagne de qualité a pue être instaurée et exprimée.

Le cheminement pédestre et cycliste situé sur la digue participe à relier cet espace à d'autres espaces naturels du périurbain par un parcours remarquable et reconnaissable. De ce fait, cet ensemble (espace de nature+parcours) participe à structurer différemment l'espace périurbain, et à proposer de nouvelles manières de le vivre et de le parcourir.

3-3-6- Champs agricoles périurbains de Paléficat:

Cet espace compte parmi les rares parcelles agricoles préservées du territoire de la commune de Toulouse.



C'est un espace morcelé, où les dynamiques périurbaines, associées à des limites très fortes ont contribué à produire cette forme très particulière, avec un entremêlement des espaces d'habitation et des espaces agricoles.

Sur place, rien n'est fait pour le piéton. L'espace est d'abord calibré pour la voiture. Les limites de cet espace sont extrêmement présentes, et ont joué un rôle dans sa préservation.

Il est bordé au sud par le périphérique, à l'est par l'Hers, et à l'ouest par des quartiers d'habitations pavillonnaires.

La plus grande surface de terres agricoles se concentre à l'est, sur la partie bordée par l'Hers.

Du côté du périphérique et des quartiers pavillonnaires, les terres agricoles sont très morcelées, mais aussi, laissées à l'abandon. Peut être en attente d'une future construction.

Une partie de ces espaces bordant l'autoroute sera d'ors et déjà sacrifiés au passage d'une voie de transports en commun en site propre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT PROTEGE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun traitement esthétique et paysager de l'espace, des bordures et des limites n'y a été relevé, même si, il faut le rappeler un potentiel paysager intéressant y existe, notamment en bordure de l'Hers.





La nature des limites de cet espace aura ainsi contribué à jouer le double rôle de l'isoler avec notamment la proximité de l'autoroute et de l'Hers qui a rendu les franchissements difficiles, mais aussi, en l'isolant et rendant peu attractif de le préserver.
La rencontre entre ville et campagne s'y opère ainsi physiquement, mais rien n'est fait pour que cette relation dépasse cette proximité physique.





ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

3-4- Lecture comparative de l'analyse des espaces:

Ce travail nous aura ainsi permit d'explorer et de parcourir le territoire périurbain, et d'analyser et d'apprécier l'insertion des espaces agricoles dans ces lieux.
Dans l'état actuel des choses, l'espace périurbain est un lieu peu accueillant, difficilement explorable pour les piétons et les cyclistes, qui se prête difficilement à la promenade, à la visite et aux activités de loisirs, hormis quelques rares espaces aménagés à cet effet.
C'est un espace essentiellement calibré pour la voiture, où les lieux d'activités et centres d'intérêt sont dispersés, avec de grandes distances entres eux.
Peu d'aménagements peuvent y recevoir le piéton et le cycliste. C'est d'abord un espace que l'on traverse à toute vitesse, en voiture, sans trop s'y attarder.
Il nous semble que cet aspect est le principal problème du périurbain, et la raison de son incapacité à fabriquer "des lieux".
Les espaces qui le constituent sont ainsi peu qualitatifs, et sont parfois déstructurés par la juxtaposition et l'entremêlement d'activités sans lien claire entres elles.
Cependant, malgré ces nombreux handicaps, ces espaces recèlent d'un potentiel paysager important, et d'espaces naturels et agricoles qu'il serait intéressant de valoriser.
L'insertion de l'agriculture périurbaine dans ce paysage morcelé et hétérogène se fait de différentes manières.
Soit une relation intime et un lien fort est crée entre l'espace agricole et l'espace périurbain, fabriquant ainsi dans ce cas une articulation paysagère intéressante, permettant de créer "des lieux", et de valoriser l'espace.
Ou bien, dans d'autres cas, les jardins et espaces agricoles sont simplement posés dans le territoire périurbain, occupant une parcelle mais sans pour autant créer un lien particulier avec leur environnement.
Il s'est avéré à travers l'enquête que le traitement des limites peut avoir une importance capitale dans la définition de cette relation et ce lien entres espaces urbanisés et espaces de nature.
Les espaces agricoles et jardins que nous avons étudié présentent différentes manière de s'insérer dans le territoire périurbain.
Certains sont intimement liés à leur environnement, et fabriquent un lien ville campagne de qualité. D'autres espaces présentent une insertion moins remarquable, et ne permettent pas de produire des espaces qualitatifs.

Le cas des jardins familiaux de Blagnac est extrêmement intéressant, car son insertion exprime un lien paysager de qualité entre la ville et la campagne.
Ce lien est rendu possible notamment par le soin apporté au traitement de ses limites, composées de différents espaces formant une séquence de transition entre le quartier d'habitation au sud et les champs agricoles au nord.
La richesse de cette limite est qu'elle donne du sens à la situation de ces jardins familiaux en périphérie de ville, formant une articulation, une transition entre espace urbain et espace rural.
Ce traitement crée une épaisseur d'espaces agricoles cultivés destinés à la ville, qui viennent annoncer la fin de l'urbain, et préparer au passage vers la campagne.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Elle exprime donc une situation de limite urbaine, grâce à une digue pédestre et cycliste permettant de matérialiser cette limite de ville, et de proposer un chemin de promenade paysager qui met en scène ce rapport.
Cette digue pédestre, aménagement paysager de qualité joue un grand rôle dans cette articulation ville campagne. En se positionnant entre la campagne (les champs) et les jardins familiaux, elle vient relier les deux par un parcours en hauteur permettant d'avoir d'une part un regard sur la campagne et son paysage, et de l'autre sur les jardins familiaux et la ville.
Le traitement de la limite de cette manière a ainsi fait prendre tout son sens à l'espace, et établi une relation, et réalisé des espaces permettant d'explorer et de vivre le périurbain différemment.
Le cas des jardins familiaux de Chantelle pourrait s'apparenter à celui des jardins de Blagnac. Une situation avec des terres agricoles d'un côté, et quelques espaces urbains à usage résidentiel de l'autre.
Pourtant, la relation ville campagne qui y est établie est complètement différente, et les rapports qu'entretiennent les jardins avec l'espace périurbain sont tout autres.
Ici, aucun traitement paysager de l'espace agricole et de ses limites ne vient exprimer sa situation dans le tissu périurbain, et mettre en valeur le jardin. La relation avec l'environnement est de suite moins signifiante. Le jardin occupe une parcelle sans exprimer autre chose qu'une affectation différente de l'usage du sol.
La limite du jardin est un simple grillage, peu entretenu et sans épaisseur, venant clôturer l'espace. Cette absence d'épaisseur aboutit sur une absence d'espaces de transition venant composer la limite, et donner une certaine consistance à cette relation ville campagne.
Ainsi, cet espace apparait comme un lieu isolé, une composante parmi tant d'autres de l'espace périurbain. De plus, ce jardin ne de dispose pas d'un chemin pédestre venant humaniser les lieux, contrairement aux jardins de Blagnac qui dotés d'une liaison piétonne et cycliste apparaissent comme encrés dans le site.

La comparaison de ces deux exemples nous conforte dans l'hypothèse que nous avion émise. À savoir que la relation ville campagne dépend du traitement des limites des espaces agricoles périurbains. Et que certains dispositifs favorisent cette relation, et que d'autres dispositifs spatiaux la défavorisent.
On voit donc ici comment le traitement d'une limite permet de développer ou de freiner l'établissement d'une relation ville/campagne, et la création d'un espace de rencontre de qualité.
Par contre, elle nous permet aussi de nuancer la première hypothèse que nous avions énoncée. Ainsi, les espaces agricoles périurbains peuvent être des espaces de liaison entre ville et campagne, comme ils peuvent dans certains cas ne pas assurer ce rôle. Ils ne sont donc pas automatiquement des espaces de rencontre entre urbain et rural, malgré la proximité physique. Cette rencontre dépend de dispositifs spatiaux et paysagers, assurant cette relation.

Les jardins familiaux des Argoulets présentent encore un autre cas de figure, et une autre manière de traiter les limites et l'espace.
Ces jardins occupent une frange, prise en tenaille entre la ville de Toulouse d'un côté, et le périphérique toulousain de l'autre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La parcelle reprend une forme allongée faisant référence à sa situation en bordure. Ici, la limite est matérialisée de manière discrète. L'agriculture n'est pas mise en évidence (contrairement au cas de Blagnac) soigneusement cachée derrière une paroi végétale composée d'arbres, de haies et de buissons, suffisamment haute et dense pour empêcher l'intrusion du regard extérieur.

Par ce traitement de la limite, la relation ville nature et ville campagne y est exprimée de manière discrète, et s'intègre à un schéma global relatif à la situation de l'espace.
Le traitement de la limite vient insérer le jardin dans une ceinture d'espaces de nature et de sport, occupant les surfaces interstitielles laissé entre la ville de Toulouse et le périphérique.
Ici, la limite des jardins a une certaine épaisseur.
La présence du sentier pédestre et sportif est un atout, et garanti cette épaisseur d'espaces qui permet de relier le jardin aux autres lieux de nature du périurbain toulousain, et permet de le faire participer à un réseau d'espaces de nature et de loisirs.

Dans le cas des jardins familiaux de Périole à Balma, la nature des limites qui bordent l'espace contribuent à le couper de certaines relations. Ainsi les infrastructures de transport du métro, et le terrain militaire à l'est l'isolent spatialement de la zone commerciale de Balma Gramont.
De l'autre côté, la limite sur l'Hers permet de le raccorder au chemin longeant la rivière, et de le lier aux autres espaces de nature du périurbain.
Cet espace permet en outre l'échange entre ville et nature, notamment par sa proximité du métro, et de par l'existence d'espaces dédiés à la rencontre à l'intérieur du jardin.

L'enquête nous a également amené à explorer certains champs agricoles périurbains. Il est ressorti de cette analyse l'importance du traitement qualitatif des bordures et limites de ces espaces, afin de fabriquer un paysage d'une certaine facture.
D'ailleurs l'étude de cas du parc de la Deule à Lille nous enseigne que la réflexion sur le langage spatial et formel des bordures et barrières des espaces agricoles était un élément déterminant dans l'unification de l'espace du parc périurbain, et dans la recherche d'éléments d'identité régionaux faisant sens dans le territoire.
Les concepteurs s'étaient inspirés du modèle du boccage normand, comme élément de langage devenu symbole et élément d'identité de toute une région.
Dans le cas de Toulouse, il serait intéressant de s'inspirer de ces réflexions afin de mettre de la cohérence dans le traitement paysager des espaces agricoles périurbains, et de participer à en améliorer l'image et la qualité des espaces.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion:

Le présent travail a été l'occasion d'aborder un sujet qui nous tenait à cœur, et de se poser un certain nombre de questionnements à propos de l'agriculture, et du lien qu'elle pouvait tisser avec la ville et le territoire.

Cela nous a conduits à nous intéresser à l'agriculture périurbaine, et à essayer de comprendre quels sens avait cette pratique aujourd'hui. Mais aussi, quelle était la nature de ses relations avec le territoire périurbain et avec la ville.

De cette manière, nous nous sommes intéressés à la façon dont s'inséraient ces espaces agricoles dans le périurbain. Quel sens a cette insertion? Quels types de liens sont fabriqués avec le territoire périurbain et avec le paysage?

Ce point précis nous a conduits à nous intéresser à l'espace périurbain. Nous avons étudié certaines de ses caractéristiques, et découvert que c'était un territoire en pleine mutation, mais aussi, que c'était un territoire extrêmement dégradé, ne contribuant plus à fabriquer "des lieux".

Ainsi, nous en sommes arrivés à la question suivante; est ce que l'agriculture périurbaine peut aider à valoriser le territoire périurbain de par la qualité de ses espaces? Et est ce qu'elle peut lui permettre de re-fabriquer des lieux, qui permettraient à cet espace d'être vécu autrement et différemment qu'aujourd'hui?

Ces questionnements divers nous ont ainsi conduits à énoncer la problématique, qui allait poser le cadre dans lequel s'inscrirait cette recherche.

Comment se fait l'insertion des espaces d'agriculture dans le territoire du périurbain?

Est-ce que l'agriculture périurbaine peut participer à la valorisation de l'espace déstructuré du périurbain en se posant comme lieu d'articulation et de rencontre entre la ville et la campagne?

Peut-elle ainsi proposer de nouvelles manières de vivre et d'explorer l'espace périurbain?

Afin de répondre à cette problématique, nous avions émis un certain nombre d'hypothèses, que nous irions vérifier sur le terrain par la suite. La première était que les espaces agricoles périurbains étaient des lieux d'échange et de rencontre entre la ville et la campagne, pouvant participer à la valorisation de l'espace du périurbain.

La seconde était que cette relation ville campagne dépendait du traitement des limites des espaces agricoles périurbains. Et, que le traitement de ces limites pouvait favoriser ou défavoriser la qualité de cette relation et la qualité de l'espace périurbain.

Afin de vérifier ces hypothèses, nous allions explorer les espaces du périurbain toulousain, que nous allions analyser et questionner.

Les réponses que nous y apportons aujourd'hui sans pour autant prétendre être définitives nous permettent d'éclairer certaines zones d'ombre, et de faire avancer notre réflexion sur le sujet.

A la question des franges agricoles périurbaine comme lieux d'échange et de rencontre entre ville et campagne, nous allons apporter des réponses nuancées, qui reflètent bien la complexité de ces relations, et de leur lien avec le territoire.

Ainsi, nous avons constaté que certains espaces agricoles périurbains pouvaient se positionner comme des lieux d'échange, de contact et d'articulation entre la ville et la campagne. Cependant, cela ne peux pas être énoncé comme une règle générale, et ne vaut pas pour tous

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

les espaces d'agriculture périurbaine. La situation physique de certains espaces entre ville et campagne ne suffit pas pour fabriquer une relation qualitative entres les deux. Nous avons durant ce travail rencontré certains cas où les espaces agricoles sont insérés dans le tissu périurbain sans nouer de liens avec leur environnement.

Afin que les espaces d'agriculture périurbaines puissent être des espaces de liaison entre ville et campagne, ils doivent faire l'objet d'une attention particulière, et se poser comme articulation des fragments du tissu périurbain. Ils doivent ainsi proposer des aménagements paysagers et spatiaux permettant de créer et de réaliser cette relation qualitative entre la ville et la campagne. C'est ici l'unes des réponses possibles à ce problème.

Ainsi en réarticulant les tissus morcelés du périurbain, et en proposant des aménagements paysagers, et des espaces de qualité faisant le lien entre ville et campagne, ces lieux (d'agriculture périurbaine) pourraient prétendre participer à la valorisation de l'espace du périurbain.

Quant à la question qui vise à savoir si l'agriculture périurbaine peut proposer de nouvelles manières de vivre et d'explorer le périurbain, on ne peut pas y apporter une réponse définitive. Cependant quelques pistes existent.

Cette question complexe demanderait de reconsidérer et de repenser l'ensemble de la logique de mobilité en territoire périurbain.

L'agriculture périurbaine à elle seule ne pourrait pas prétendre apporter de réponse à ce problème, et bouleverser les logiques actuelles.

Cependant, elle peut favoriser et participer à l'éclosion de nouveaux cheminements et de nouveaux réseaux récréatifs et de loisir, qui pourraient venir relier les espaces d'agriculture périurbaine, les espaces de nature et les espaces de loisir.

Ces derniers pourraient être matérialisés sous forme de sentiers pédestres et cyclables identifiables, qui viendraient relier ces espaces, renforcer la relation ville campagne et créer un mode de déplacement alternatif.

Cette question pourrait également être élargie aux trajets courts domicile/travail qui pourraient s'effectuer à travers l'espace périurbain. Ce genre de réflexion ne peut aboutir sans une vision globale sur la politique d'aménagement du territoire, l'agriculture périurbaine n'étant qu'un maillon de la chaine parmi tant d'autres.

Cette étude nous aura ainsi permit de voir que la mise en valeur du périurbain, et l'établissement d'une relation entre ville et campagne peut rarement se faire de manière naturelle et spontanée.

Elle demande la mobilisation d'un certain nombre de professionnels de l'espace, et d'une politique globale d'aménagement du territoire. Ça sera le travail des architectes, des urbanistes et les paysagistes de recoudre ces fragments, et de mettre plus de cohérence dans la structuration des territoires, afin de fabriquer "des lieux" en territoire périurbain.

L'essentiel des défis de demain seront là!

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

- Nathalie BLANC "A quelles échelles jardiner la ville?" article de l'ouvrage "Jardins en ville, villes en jardin"

- Nicolas GILSOUL " Villes fertiles, évolutions" article de l'ouvrage "Jardins en ville, villes en jardin"

- "Jardins" Revue urbanisme, n 343, 2005

- BERLAND- BERTHON "Agriculture périurbaine, oxymore ou nouvelle harmonie?"

- Manuel PLUVINAGE, "Pour une histoire sociale du jardinage" article de la revue "Les carnets du paysage" N° 9 & 10 "Jardiner" 2003

- Pierre DONADIEU & André FLEURY, " Les jardiniers restaurent notre monde" article de la revue "Les carnets du paysage" N° 9 & 10 "Jardiner" 2003

- Yves LUGINBÜHL , " Jardins de tous les désirs d'Europe centrale" article de la revue "Les carnets du paysage" N° 9 & 10 "Jardiner" 2003

- Véronique HARTMANN, Coralie SCRIBE, Juliette CASTAY, Béatrice CHARRE, "Les jardins collectifs de la métropole Lyonnaise" article de l'ouvrage "Jardins en ville, villes en jardin"

- Amar BENSALAMA, Marjorie MUSY, Jacques SOIGNON, " Nantes, ville nature pratique et expérimentations" article de l'ouvrage "Jardins en ville, villes en jardin"

- Suzanne BROLLY, "Strasbourg, de la nature en ville à la ville en nature" article de l'ouvrage "Jardins en ville, villes en jardin"

- Anne PERE, Martine KOENIG, "Toulouse, des jardins à différentes échelles" article de l'ouvrage "Jardins en ville, villes en jardin"

- Ares KALANDIDES, Markus KATHER, "Berlin; espaces communautaires et associatifs" article de l'ouvrage "Jardins en ville, villes en jardin"

- Eric DUCHEMIN, "Agriculture urbaine d'hier à aujourd'hui, une typologie" article de l'ouvrage "Agriculture urbaine, aménager et nourrir la ville, ed environnement vertigo, Montréal 2013"

- Eric DUCHEMIN, "Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, perspectives de chercheurs et de jardiniers" article de l'ouvrage "Agriculture urbaine, aménager et nourrir la ville, ed environnement vertigo, Montréal 2013"

- Eric DUCHEMIN, "L'agriculture urbaine, pour une résilience urbaine" article de l'ouvrage "Agriculture urbaine, aménager et nourrir la ville, ed environnement vertigo, Montréal 2013"

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Jeanne POURRIAS, "L'intégration de l'agriculture urbaine dans le système alimentaire et dans l'aménagement du territoire urbain" article de l'ouvrage "Agriculture urbaine, aménager et nourrir la ville, ed environnement vertigo, Montréal 2013"

- Annie-Claude LAUZON, Eric DUCHEMIN, Mark PODDUBIUK "Projections agricoles pour l'ancien site de l'hippodrome de Montréal et son futur quartier " article de l'ouvrage "Agriculture urbaine, aménager et nourrir la ville, ed environnement vertigo, Montréal 2013"

- Audrey GIRARD, Alexandre HUPE, Mikaël ST PIERRE, Valérie WAGNER "Mange ta rue, un scénario prospectif par l'agriculture urbaine" article de l'ouvrage "Agriculture urbaine, aménager et nourrir la ville, ed environnement vertigo, Montréal 2013"

- Sònia CALLAU, Berenguer VALERIA, Paül CARILL "Le parc agricole du Baix Llobregat un moyen de préserver, développer et gérer un espace agricole périurbain"

- Lewis MUMFORD, La cité à travers l'histoire, ed Agone

- André FLEURY, Pierre DONNADIEU, De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine

- Jeanne POURRIAS, Christine AUBRY, L'agriculture urbaine fait déjà partie du « métabolisme urbain »

- Jacques HALLARD, « L'Agriculture urbaine et périurbaine repensée pour l'aménagement dans les agglomérations »

- http://www.aua-toulouse.org/spip.php?rubrique6

- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1364#inter2

- http://geoconfluences.ens-lyon.fr/

- PLU de la commune de Toulouse

- SCOT de la grande agglomération toulousaine

- La charte pour une agriculture durable en territoire périurbain

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR